

chronozones

vol.15/2009

bulletin des sciences de l'antiquité
de l'université de Lausanne



chronozones

vol.15/2009

bulletin des sciences de l'antiquité
de l'université de Lausanne

chronozones

Ma main baladeuse
Yann Mamin

La jartelle ingérable
Caterina Martini

Le mastosdompte
Aurélie Lüthi

La Vestale coquine
Natacha Rossel

Hermaphroguyque
Guy Ackermann

Le branleur
Pascal Brand

Le Viagra®
Antoine Tenuid

coordonnées

[www.unil.ch/
chronozones](http://www.unil.ch/chronozones)

Bureau de rédaction
021/692 30 53

Chronozones
Institut d'Archéologie
et des Sciences de l'Antiquité, Anthropeole,
UNIL, 1015 Lausanne

couverture

Image retravaillée.
Kylix à figure rouge,
par le peintre Pedieus,
vers 500-510 av. J.-C.
Face A, scène d'orgie.
Musée du Louvre, Paris.
<http://www.m-ogre.blogspot.com>

In God(e) we trust!

Après quinze années de dur et long labeur, Chronozones mériterait l'érection d'un monument dédié aux organes géniteurs de la rédaction ainsi qu'à ses membres virils et à ses parties femelles. Mais les bourses sont vides! Dure réalité de la Crise qui a pénétré les finances du bulletin: actions CZ en chute libre, congés pour burnout de nos agents ou encore tentatives de suicide manquées de certains de nos traders...

Cela dit, n'accusons pas la crise financière de tous les malheurs actuels de Chronozones! A l'âge de quinze ans, c'est en effet une autre crise qui vient s'y ajouter: une année avant la majorité sexuelle, l'esprit encore adolescent du bulletin s'est vu fortement perverti par les effluves de la puberté.

A ces drames satyriques s'est tragiquement ajoutée en pleins travaux de mise en page de ce numéro l'annonce de décès de Bambi!

Pour alimenter sa crise pubère et pour oublier ces terribles temps de Crise, la rédaction vous propose donc du sexe en guise de Prozac, en plus de sujets plus «traditionnels» qui évitent brillamment masturbation intellectuelle et sodomie de drosophiles!

Bref, tout est parti en vrille... A dans neuf mois pour les congés maternité!

Les hédonistes de la rédac'

remerciements

Presses Centrales Lausanne
1002 Lausanne

Nous tenons à remercier l'Association des Etudiants en Lettres (AEL) ainsi que la Fédération des Associations d'Etudiants (FAE) pour leur contribution financière. Merci à l'IASA pour la mise à disposition de l'infrastructure logistique.

Mon doudou dans l'au-delà*Caterina Martini
materia*

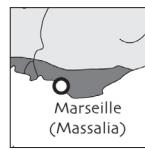
p. 4

Skylax et les peuples fantastiques de l'Inde*Antoine Viredaz
materia*

p. 8

Exposition picturale chez les Etrusques*Natacha Rossel
materia*

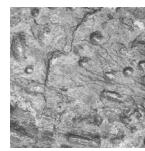
p. 12

La fondation de Marseille, causes et conséquences*Antoine Tenuud
materia*

p. 16

Des militaires, des poèmes et des dieux*Michael Krieger
materia*

p. 20

Les secrets des pierres à cupules*Amélie Vouardoux
materia*

p. 24

p. 28



p. 30



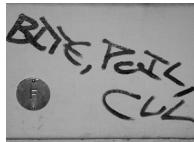
p. 34



p. 38



p. 42

**Parthénon, une cité du Bosphore cimmérien***Pavel Stolyarenko
antemnae*

p. 46

D&CO chez nos ancêtres*Natasha Hathaway, Alexandra Spühler
antemnae*

p. 50

p. 54

**DOSSIER 2009: INTRO**
Sex, drugs & peniculus!
Caterina Martini, Natacha Rossel
*dossier sexualité***Description du coït humain chez Ovide***Joëlle Cinter
dossier sexualité***L'usage des contraceptifs à Rome***Catherine Défayes
dossier sexualité***Ciel, mon mari!***Claire Diebold Nicole Beuret
dossier sexualité***Tu veux ou tu veux pas?***Camille Avellan, Fanny Lanthemann
dossier sexualité*



Mon doudou dans l'au-delà

Caterina Martini

Les sépultures antiques nous livrent de nombreux objets intacts, formant parfois des ensembles étonnans. Accompagnant le défunt dans la mort, ils ont une dimension qui dépasse le simple domaine utilitaire. Quel genre d'objets trouve-t-on dans des sépultures d'enfants en Grèce classique et quelle signification revêtaient-ils?



Fig. 1 Hochet en forme de cochon en terre cuite. Chypre, IV^e siècle av. J.-C., Zurich, Leo Mildenberg Collection. Oakley 2004, cat. 68, p. 169.

INTRODUCTION

Le décès d'un enfant est une perte douloureuse. C'est pourquoi durant toute l'Antiquité, un soin particulier a été apporté à sa sépulture. Dans le monde gréco-romain, les nourrissons sont parfois enterrés à l'intérieur ou le long des murs de la maison, pour les garder au plus près de la famille. Plus âgés, ils sont souvent regroupés dans une partie de la nécropole et enterrés dans des amphores, des jarres ou d'autres récipients selon un procédé appelé *enchytrisme*. Les petits enfants dont les dents n'ont pas encore poussé sont toujours inhumés, sans doute de peur que le feu de la crémation ne laisse plus aucune trace de leur corps¹.

L'enfant est donc choyé même dans la mort et de nombreux accessoires ont été découverts à l'intérieur des sépultures qui, placés près du défunt, prennent une dimension symbolique qu'ils n'ont pas dans le monde des vivants. Ainsi, en Grèce classique, on retrouve beaucoup de jeux qui nous renseignent tout autant sur l'activité des enfants que sur les rites et la conception même de l'enfance.

DES JOUJOUX PROTECTEURS

Plus l'enfant est jeune, plus sa fragilité l'expose à de nombreux dangers et plus l'envie de le protéger est grande. Les amulettes en lien avec les enfants abondaient alors, que ce soit dans le monde des vivants ou dans la mort. Les nourrissons recevaient probablement leurs premières amulettes lors de la fête des *Amphidromies*, célébrée cinq à sept jours après la naissance². Elles pouvaient

être de matériaux divers (os, métal, dent d'animal, etc.) et étaient fixées sur une cordelette afin que les enfants puissent les porter en bandoulière (fig. 2)³. Souvent en matériaux périssables, elles ne laissent que peu de traces archéologiques. Abdère, une cité grecque de Thrace, est une des rares exceptions. Ce site nous a en effet livré le *tumulus* d'une fillette âgée d'à peine trois ans, datant du IV^e siècle av. J.-C. et contenant de nombreux objets en os qui mesurent entre un et deux centimètres. Selon I.-D. Papaikonomou⁴, il s'agit d'amulettes et non de pions de jeu, pour plusieurs raisons: d'une part, ils sont munis de trous permettant d'être enfilés sur un collier et d'autre part deux d'entre eux représentent une tortue et une grenouille qui sont des animaux de morphologie ambiguë issus des milieux humides, et de ce fait associés à Artémis, patronne de la



Fig. 2 Sculpture d'un jeune enfant en calcaire. Grèce, 425-400 av. J.-C., Musée du Louvre, Paris, hauteur: 46 cm. Dasen 2003, pl. II, fig. 5.



LES CHOÉS ET LA FÊTE DES ANTHESTÉRIES

Les choés –chous au singulier– sont de petites cruches à vin (fig. ci-contre et fig. 6) produites entre la fin du Ve siècle et le début du IV^e siècle av. J.-C. (Oakley 2004, p. 177). Les exemplaires de grande taille étaient utilisés par les adultes lors de la fête des Anthestéries qui se déroulait au printemps en l'honneur de Dionysos. Parmi les événements de cette fête, il y avait un concours de boisson. Le but des convives était de vider leur cruche plus vite que les autres. Les exemplaires miniatures (entre six et neuf centimètres) devaient quant à eux être offerts aux enfants de trois ans, surtout aux garçonnets, afin qu'ils puissent imiter l'activité des adultes. Pour ces futurs citoyens athéniens, cette fête était non seulement l'occasion de consommer pour la première fois du vin, mais il s'agissait aussi d'un rite d'agrégation (Dasen 2005, p. 62).

Fig. ci-contre: Chous attique à figures rouges représentant un enfant éloignant une souris de sa grappe de raisin. Grèce, vers 400 av. J.-C.; Musée du Louvre, Paris. AA.VV. 1991, fig. 52, p. 71.

croissance et des rites de passages des enfants.

Les amulettes ne sont cependant pas les seuls objets en Grèce à éloigner les mauvais esprits. Dans de nombreuses tombes, on a placé à côté des nourrissons les tout premiers jouets qu'on leur avait offerts: des hochets. Souvent en terre cuite, parfois en métal, ils pouvaient prendre des formes diverses (fig. 1). D'autres jouets s'y ajoutaient, comme des clochettes ou des sifflets. Tous ces objets ont comme point commun de faire du bruit quand on les agite et si ce raffut avait pour but d'amuser les enfants, il avait aussi pour fonction de les protéger en repoussant le mauvais œil⁵.

PAS SANS MON COMPAGNON !

D'autres objets peuvent avoir des vertus protectrices, comme les terres cuites qui, à l'instar de nos peluches modernes, prennent des formes animales (fig. 5). Coqs, bœliers ou chèvres, chiens, ainsi que chevaux et cochons côtoient souvent le corps du petit défunt. Des représentations, notamment sur certaines stèles, figurent les enfants accompagnés de chiens ou tenant des oiseaux dans leurs mains (fig. 7 et 10), les désignant ainsi comme leurs compagnons privilégiés. I.-D. Papaikonomou⁶ explique ce lien particulier par le fait que l'enfant, encore dépourvu des qualités de citoyen, était considéré comme inférieur à l'adulte et assimilé aux animaux. Les propos des biologistes antiques confirment ce préjugé:

les petits enfants, encore non éduqués, ont une nature proche de l'animal⁷.

Placé dans la tombe ou sur la stèle funéraire, un animal comme le chien a certainement la même fonction de gardien que du vivant de l'enfant. Les figurines en terre cuite pourraient fonctionner comme substituts de leurs compagnons⁸, même si l'hypothèse d'un jouet dont l'enfant aimait se servir n'est pas à écarter. Le monde de l'enfance est en effet truffé de jeux que l'on peut retrouver dans les tombes. Parmi ces objets, on répertorie des yoyos, dont de rares représentations sont parvenues jusqu'à nous (fig. 4) ainsi que d'autres jeux



Fig. 3 Médaillasson de coupe à fond blanc représentant une joueuse de sabot; Grèce, V^e siècle av. J.-C., Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles. AA. VV. 1991, fig. 69, p. 79.



Fig. 4 Médaillasson de coupe à figures rouges représentant un enfant jouant au yoyo. Attique, vers 440 av. J.-C., Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles. Les Dossiers d'archéologie 168, février 1992, p. 17.

du même type comme le sabot (fig. 3) ou la toupie⁹. On trouve aussi des osselets ou plus fréquemment des noix qui étaient utilisées comme des billes et qui avaient l'avantage d'être multifonctionnelles. En s'amusant, les enfants en gagnaient ou en perdaient et les plus doués se constituaient un véritable petit pactole, ce qui leur

⁵ AA.VV. 1991, pp. 50-53.

⁶ Papaikonomou 2006, p. 241.

⁷ Dasen 2008, p. 51.

⁸ Papaikonomou 2006, p. 246.

⁹ AA.VV. 1991, p. 77.

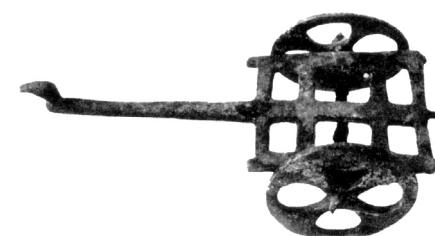


Fig. 5 Figurines zoomorphes en terre cuite provenant d'une tombe d'enfant (Apulie, IV^e siècle av. J.-C., The Newark Art Museum, Eugene Schaefer Collection) et modèle de chariot en fer (Grèce, V^e ou IV^e siècle av. J.-C.). Oakley 2004, cat. 118, p. 176 et fig. 21 p. 182.



Fig. 6 Chous attique représentant un petit garçon avec son «dada». Grèce, vers 410 av. J.-C., Musée du Louvre, Paris. AA.VV. 1991, fig. 62, p. 74.

Fig. 7 Stèle funéraire d'un jeune homme avec chien, oiseau et chariot. Pirée, Musée du Pirée. Clairmont, Ch. W., *Classical Attic Tombstones*, Kilchberg, Akanthus, 1993, pl. 0.846.

¹⁰ Ibid., p. 74.

¹¹ Papaikonomou 2006, p. 242.

¹² Dasen 2005, p. 67.

¹³ Ibid., p. 69.

servait d'initiation au comptage.

Cependant, ces objets restent des découvertes ponctuelles dans le domaine funéraire et ne constituent pas une norme, contrairement aux figurines en terre cuite ou aux hochets.

D'ANTIQUES PETITES VOITURES

Une fois que les enfants atteignent l'âge de six ans, Platon (*Leg.* 7.793d-794a) nous indique que les filles et les garçons sont éduqués séparément. Aux jeux précédents, pratiqués par tous les enfants sans distinction, viennent ainsi s'ajouter de nouveaux objets qui diffèrent les sexes et qui permettent aux enfants de se projeter dans le monde des adultes.

Parmi ceux-ci, le chariot est à l'honneur. Souvent en bois, on le trouve rarement en fouille, sauf s'il s'agit de petits modèles en métal (fig. 5). L'iconographie nous en a cependant livré sous toutes ses formes, notamment sur les *choés* (encadré), qui figurent des scènes pleines de vie permettant de voir comment il était manié (fig. 6). Miniaturisé, le chariot peut être utilisé comme les petites voitures modernes, soit fixé par les bons soins de son possesseur à de petits animaux, comme une souris¹⁰. Il s'agit cependant le plus souvent de chariots réduits à une taille d'enfant, attelés à des chevaux, des poneys, des chiens ou des chèvres. Parfois, ce ne sont pas des animaux qui tirent les chariots, mais des garçonnets qui promènent des enfants plus jeunes qu'eux (fig. 8). Et si ce type de jouet est employé par les deux sexes sur les représentations profanes, le domaine funéraire nous le montre comme exclusivement masculin, que ce soit à la vue de tous (fig. 7) ou dans la tombe (fig. 9),



ce qui porte I.-D. Papaikonomou¹¹ à en faire l'attribut des petits garçons.

LES POUPEES C'EST RIEN QUE POUR LES FILLES!

Dans les tombes de fillettes, ce sont des sortes de poupées en terre cuite qui accompagnent la défunte (fig. 10). On est facilement tenté d'associer ces petits modèles anthropomorphes aux dînettes que l'on a pu découvrir dans divers contextes. Cependant, plusieurs problèmes font surface quand on essaie d'identifier ces objets comme des jouets profanes. Avant tout, aucune cruche ne représente une jeune fille en train de jouer avec ce genre d'objet et aucun texte qui nous soit parvenu ne mentionne cette activité. De plus, aucune de ces «poupées» ne présente de défaut: pas d'usure, de trace de gravure ou de réparation ni de couleur¹². Qui n'a jamais vu de fillette remailler ou couper les cheveux de sa Barbie[®]? Sans oublier qu'elles sont réalisées en terre cuite, un matériau certes peu coûteux, mais fragile. Il s'agit donc de trouver une autre symbolique à ces poupées. Selon V. Dasen¹³, il faudrait plutôt y voir un double de leur détentrice. Les poupées, en effet, sont souvent associées à des fillettes décédées avant d'atteindre l'âge adulte. Si de plus on se penche sur les contextes de fouille, on remarque que ces objets ont aussi été trouvés en grande quantité dans

Fig. 8 Chous attique à figures rouges représentant un jeune homme tirant un enfant sur son chariot. Attique, IV^e siècle av. J.-C. Les Dossiers d'Archéologie 168, février 1992, p. 17.



les sanctuaires, alors qu'ils n'apparaissent que de façon exceptionnelle dans l'habitat. Ces poupées sont donc à mettre en relation avec le domaine religieux et se rapportaient certainement au mariage ainsi qu'à la fécondité. Elles instruisaient les jeunes filles à leurs rôles d'épouse et de mère et ces dernières, une fois fiancées, offraient ces figurines à la divinité pour symboliser leur passage de l'état de jeune fille à celui d'épouse. Les jeunes filles mortes avant d'avoir pu se marier n'avaient cependant pas pu effectuer ce rite de passage. Les objets placés dans la tombe avaient donc pour but de leur donner la possibilité d'effectuer cette étape importante, même dans la mort. Ainsi, ces poupées se retrouvaient parfois associées à d'autres accessoires qui amenaient la jeune fille à son rôle de femme (des dînettes, des vases typique du mariage tels que les *louthrophores*, des miroirs, etc.).

CONCLUSION

En Grèce ancienne, chaque jouet placé dans une sépulture revêtait une signification particulière. Ces accessoires ne reflètent donc pas une volonté de permettre à l'enfant de continuer à jouer même dans la mort. Il s'agit plutôt d'un acte intentionnel chargé de symbolique, d'un assemblage de signes qui dépasse la simple valeur utilitaire. Les nouveau-nés sont accompagnés de hochets qui visent, comme dans le monde des vivants, à les protéger. Puis, quand le nourrisson devient enfant, les objets mis dans sa tombe acquièrent une dimension sociale plus complexe qui n'a pu être qu'effleurée: ils permettent aux défunt partis trop tôt de se réaliser, même dans la mort. Ainsi, les jeunes filles n'étaient considérées comme accomplies que lorsqu'elles étaient devenues mères et les garçons seulement quand ils devenaient citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

- AA.VV., *Jouer dans l'Antiquité*, Musée d'archéologie méditerranéenne –Centre de la Vieille Charité, 22 novembre 1991–16 février 1992, Marseille, Musées de Marseille, 1991.
- BAILLS-TALBI, N., DASEN, V., «Rites funéraires et pratiques magiques», in F. Gusi, S. Muriel et C. Olària (éd.), *Nasciturus, infans, puerulus, vobis mater terra. La muerte en la infancia. La mort dans l'enfance*,



Castellon, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, 2008, pp. 595-618. <<http://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=2796792>>

- DASEN, V., «All children are dwarfs'. Medical discourse and iconography of children's bodies», *Oxford Journal of Archaeology* 27, 2008(1), pp. 49-62.
- DASEN, V., «Les lieux de l'enfance», in H. Harich-Schwarzauer et Th. Späth (éd.), *Gender Studies in den Altertumswissenschaften: Räume und Geschlechter in der Antike*, Trier, Wissenschaftlicher Verlag Trier, 2005, pp. 59-81.
- DASEN, V., «Les amulettes d'enfants dans le monde gréco-romain», *Latomus* 62, 2003, pp. 275-289.
- GOLDEN, M., *Children and Childhood in Classical Athens*, Londres, John Hopkins University Press, 1990.
- HOORN, G. van, *Choes and Anthesteria*, Leiden, E.J. Brill, 1951.
- OAKLEY, J. H., «Death and the Child», in J. Neils et J. H. Oakley (éd.), *Coming of Age in Ancient Greece*, Londres, Yale University Press, 2004, pp. 163-194.
- PAPAIKONOMOU, I.-D., «L'interprétation des "jouets" trouvés dans les tombes d'enfants d'Abdère», in A.-M. Guimier Sorbet (éd.), *Rois, Cités, Nécropoles, Athènes, Research Centre for Greek and Roman Antiquity*, 2006, pp. 239-249.

Fig. 9 Lécythe à fond blanc attribué au peintre de Munich représentant un petit enfant défunt avec sa mère et Charon. Grèce, 430 av. J.-C. env., New-York, Metropolitan Museum of Art. Oakley 2004, cat. 115, p. 162.

Fig. 10 Stèle funéraire d'une jeune défunte tenant une poupée accompagnée de sa servante portant un oiseau dans les bras. Attique, IV^e siècle av. J.-C. Musée Calvet, Avignon. AA. VV. 1991, fig. 34, p. 60.





Skylax et les peuples fantastiques de l'Inde

Antoine Viredaz

Skylax de Karyanda passe pour le premier auteur grec à avoir laissé une description de l'Inde. Si son rôle d'historiographe et d'ethnographe précurseur des œuvres d'Hécatée et d'Hérodote est reconnu, le statut des éléments fantastiques de son récit reste à étudier.

INTRODUCTION

Hérodote (*Histoires*, IV, 44) mentionne un voyageur nommé Skylax de Karyanda, qui aurait exploré l'Inde sur ordre de Darius I^{er}. Il aurait suivi le cours de l'Indus jusqu'à la mer et de là, aurait longé les côtes, contournant l'Arabie jusqu'à la mer Rouge et l'Égypte (fig. 1). D'autres témoignages et fragments sur Skylax ont été recueillis par Felix Jacoby¹. Ils semblent indiquer que Skylax a laissé un livre racontant ce voyage. Hérodote ne parle pas de ce texte, mais des fragments nous en sont parvenus par le biais de divers auteurs plus tardifs (encadré 1).

Ces documents posent divers problèmes relatifs à la personne et à l'œuvre de Skylax: combien a-t-il eu d'homonymes? Combien de livres a-t-il écrits, et dans quels genres? Quelle route a-t-il suivie dans son voyage?² La rareté de nos sources défend d'apporter

une réponse détaillée à ces questions. On peut, au mieux, prendre comme point de départ l'opinion commune³: Skylax de Karyanda a exploré l'Inde pour Darius à une date comprise entre 519 et 512 av. J.-C. Il a écrit au moins deux textes: l'un géographique, auquel ressortissent les fragments sur l'Inde, l'autre historique, sur Héraclide de Mylissa, un héros de l'insurrection carienne de 480 contre les Perses. Il doit donc être mort après cette date.

On ne peut rien savoir de plus sur sa vie et son activité. Pourtant, ces questions ont fait couler beaucoup d'encre, alors qu'on laissait de côté un autre aspect de la problématique: celui de la valeur littéraire de Skylax et du rôle qu'il a joué dans le développement de la littérature grecque, en particulier dans la naissance du fantastique. On a su montrer dans quelle mesure il prépare le terrain à l'enquête d'Hérodote⁴ et à la tradition ethnographique ionienne⁵; mais la place tenue par les éléments fantastiques dans sa description de l'Inde a rarement fait l'objet d'une étude particulière. C'est cet aspect que j'aborderai ici, en procédant à un nouvel examen de théories avancées quant à l'origine du motif des êtres fantastiques dont Skylax peuple l'Inde.

LES INDIKA DE SKYLAZ

On ne sait pas si Skylax avait consacré à l'Inde un livre séparé, ou si les fragments qui en parlent proviennent d'une description générale du monde connu. Mais il suffit de savoir qu'au moins une partie de son œuvre traitait de la géographie et de l'ethnographie indiennes: le fragment d'Aristote parle du régime politique des

¹ Jacoby 1958, n° 709.

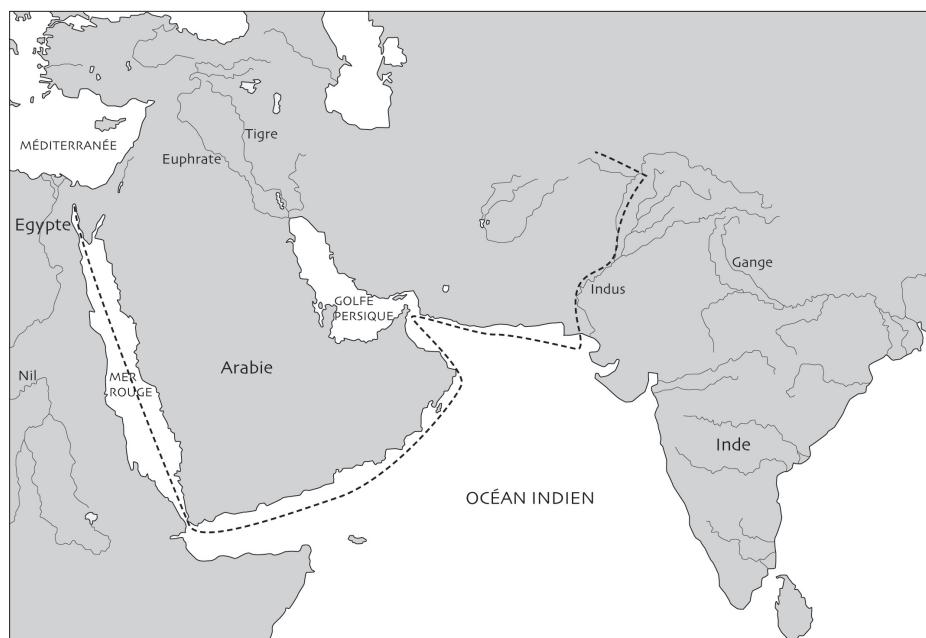
² Sur les différents Skylax, cf. Gisinger 1929. Sur la route suivie, cf. Panchenko 1998, 2002 et 2003. Sur l'activité littéraire de Skylax, cf. Bengtson 1955, González Ponce 1997 et Schepens 1998. Il ne faut pas le confondre avec l'auteur du *Péripole de Skylax*, un texte du IV^e siècle av. J.-C. qui lui est faussement attribué (Peretti 1983). Ce texte est édité et commenté par Allain 1983 et Peretti 1979.

³ Résumée dans Gärtner 2001 et Panchenko 1998, pp. 212-213.

⁴ Bengtson 1955 et Schepens 1998.

⁵ Karttunen 1989, p. 68.

Fig. 1 En traitillés, une approximation de la route suivie par Skylax. Infographie A. Viredaz.



1. QUELQUES FRAGMENTS DE SKYLAG

Traduction de quelques extraits de F. Jacoby (1958, n°709).

F 3

Athènée, *Les Deipnosophistes*, II, 82

«L'artichaut: (...) Hécatée de Milet a voyagé en Asie, et il rapporte que l'artichaut pousse au bord de l'Indus. Skylax aussi, ou Polémon, écrit: «La terre y est humidifiée par des sources et des cours d'eau. Dans les montagnes poussent l'artichaut et toutes sortes de plantes».

F 5

Aristote, *Politique*, 1332b

«(...) Il n'en va pas du tout ici comme dans ce que rapporte Skylax, selon qui «chez les Indiens, les rois sont beaucoup plus forts que leurs sujets» (...).»

F 7a

Philostratos, *Vie d'Apollonius de Tyane*, III, 47

«(...) Quant aux *Skiapodes*, aux *Makrokephaloi* et à tous les peuples dont parle Skylax, ils n'existent nulle part sur la terre, et sûrement pas en Inde».

F 7b

Tzetzes, *Chiliades*, VII, 629-641

«Il reste quelques traces d'un livre sur l'Inde de Skylax de Karyanda. Il y aurait là-bas des hommes qu'il appelle *Skiapodes* et *Ôtoliknoi*. Les *Skiapodes* ont des pieds énormes, et à midi, ils se couchent à terre et les lèvent pour se faire de l'ombre. Les *Ôtoliknoi* ont de grandes oreilles, dans lesquelles ils s'enroulent comme dans des couvertures. Skylax écrit cela, parmi mille autres récits sur les *Monophthalmoi*, les *Henotiktontes* et quantité d'autres monstres et prodiges. Il prétend que c'est la vérité et non des mensonges. Mais je pense que c'est un mensonge, inventé pour n'avoir jamais vu l'Inde (...).»

Indiens; celui d'Athènée concerne leur environnement naturel. Enfin, Philostratos et Tzetzes critiquent les descriptions d'êtres hybrides faites par Skylax. Wilhelm Reese⁶ s'est intéressé de près à ces deux derniers fragments, cherchant à déterminer quels rapports il y avait entre les créatures qui y sont mentionnées et des représentations appartenant à la poésie grecque archaïque. Il ressort de son étude que les êtres fabuleux

de Skylax peuvent être rangés dans deux catégories: pour les uns, on peut retrouver un motif parallèle dans la poésie grecque archaïque; les autres y sont inconnus, mais possèdent une contrepartie dans les textes mythiques indiens.

⁶ Reese 1914, pp. 48-52.

À la première catégorie appartiennent les *Monophthalmoi* (chez Tzetzes), les *Skiapodes* (chez Tzetzes et Philostratos) et les *Makrokephaloi* (chez Philostratos). Le premier de ces peuples doit, pour un lecteur grec du VI^e siècle av. J.-C., évoquer immédiatement les Cyclopes de l'*Odyssée* (fig. 2). Le deuxième peut être rapproché des *Steganopodes* attribués à Alcman par Strabon (*Géographie*, VII, 3, 6). Quant aux *Makrokephaloi*, on trouve, également chez Strabon (*Ibid.* I, 2, 35), leur attribution à Hésiode. On range les *Ôtoliknoi* et les *Henotiktontes* (chez Tzetzes) dans la seconde catégorie, celle des êtres possédant une contrepartie seulement dans la littérature indienne: aucun auteur grec antérieur à Skylax ne semble en avoir parlé⁷.

⁷ Sur la signification de ces noms, cf. encadré 2. Reese 1914, p. 50 recense les parallèles dans la littérature indienne.

UNE TRANSPOSITION GÉOGRAPHIQUE...

Comment expliquer cette situation? Selon Reese, Skylax aurait appris des Indiens —qui eux-mêmes y croyaient peut-être— l'existence de tels peuples fabuleux. Identifiant alors certains

Fig. 2 Le cyclope Polyphème. Détail d'une peinture de Johann Heinrich Wilhelm Tischbein (1751-1829), Landesmuseum d'Oldenburg.

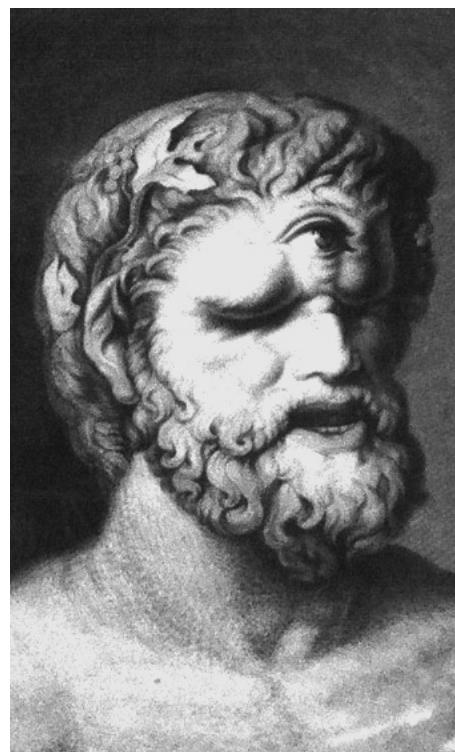


Fig. 3 Skiapode, illustration d'un livre du XV^e siècle. Wittkower, R., *L'Orient fabuleux*, Paris, Thames & Hudson, 1991, p. 54.



d'entre eux à des êtres de la littérature grecque, il se serait permis de transposer en Inde d'autres entités de l'imagination grec. Son originalité se limiterait à leur localisation géographique: alors que la littérature archaïque les situait en divers lieux du monde (généralement dans les confins), il les aurait tous concentrés en Inde. Klaus Karttunen⁸ a montré les limites de cette lecture. Selon lui, tous les peuples fantastiques de Skylax correspondent à des figures de la mythologie indienne (fig. 4); seulement, lorsqu'il donne à certaines les noms d'êtres appartenant à l'univers fabuleux de la littérature grecque, c'est un cas d'*interpretatio graeca*⁹.

... OU LITTÉRAIRE?

On doit aller plus loin que cette simple reconstitution des sources de Skylax: à vrai dire, il importe peu qu'il ait transposé des figures mythiques grecques en Inde, ou qu'il les ait toutes reçues des Indiens. Ce qui compte, c'est que pour un lecteur grec, ces figures devaient de toute façon évoquer des êtres fabuleux de la littérature grecque. La transposition qu'opère Skylax

ne concerne donc pas tant la localisation géographique de ces êtres que leur intégration dans un genre littéraire. D'un thème de la littérature épique, il fait un thème de la littérature géographique et partant, un sujet d'étude scientifique.

Ces peuples fabuleux passent donc d'une littérature où ils étaient représentés comme des êtres n'existant qu'en imagination, à une littérature où ils sont décrits comme appartenant au même monde que le lecteur —au monde réel. Reinhold Bichler¹⁰ montre bien que, notamment dans l'*Odyssée*, les passages décrivant les stations d'Ulysse chez des peuples fabuleux (Lotophages, Cyclopes, etc.) sont introduits par l'épisode de la tempête, un artifice narratif servant à séparer clairement ces contrées fabuleuses du monde réel, alors que dans la littérature ethnographique (comme chez Hérodote, mais aussi Skylax), la frontière entre le monde réel et le monde imaginaire des confins est soigneusement gommée.

CONCLUSION

L'Inde commence ainsi avec Skylax à être conçue comme un espace où les êtres fabuleux deviennent réels —et par là-même fantastiques: selon Michael Scheffel¹¹, la coexistence de deux systèmes incompatibles de réalité au sein d'une œuvre littéraire constitue la caractéristique principale du genre fantastique. En l'occurrence, ces deux systèmes sont, d'une part, la réalité du monde connu des lecteurs de Skylax, dont les créatures hybrides sont exclues, de l'autre, le monde imaginaire auquel elles appartiennent en propre. Le fantastique naît de la localisation par Skylax de ce

⁸ Karttunen 1989, pp. 132-133.

⁹ On appelle ainsi une pratique grecque consistant à traduire les représentations d'une culture étrangère par les noms de représentations analogues appartenant à la culture grecque; par exemple, lorsque Hérodote, *Histoires*, IV, 59, identifie les principaux dieux des Scythes à Hestia et Zeus.

¹⁰ Baumbach et Hörmke 2006, pp. 239 et 255.

¹¹ Baumbach et Hörmke 2006, *passim*.

2. LE BESTIAIRE DE SKYLAZ



Les noms donnés par Skylax aux habitants de l'Inde, difficiles à traduire, décrivent leurs particularités physiques. Voici leur signification.

Henotiktones: peuple dont les femmes n'ont qu'un enfant dans leur vie.

Makrokephaloi: hommes à la tête démesurément allongée.

Monophthalmoi: hommes à un seul oeil.

Ôtoliknoi: hommes aux oreilles si démesurées qu'ils les utilisent comme couvertures (fig. ci-contre).

Skiapodes: hommes munis d'un seul pied énorme, avec lequel ils se font de l'ombre.

Fig. ci-contre: Ôtoliknoi, tympan de la basilique de Vézelay, XII^e siècle. Wittkower 1991, p. 21.

3. LEXIQUE DES AUTEURS ANTIQUES MENTIONNÉS

- Aristote de Stagire (IV^e siècle av. J.-C.): philosophe athénien, il fut l'élève de Platon et le maître d'Alexandre le Grand.
- Athénée de Naucratis (II-III^e siècle ap. J.-C.): auteur des Deipnosophistes (Banquet des Savants), un ouvrage d'érudition grâce auquel on a conservé de nombreux fragments d'oeuvres perdues.
- Hécatée de Milet (VI-V^e siècle av. J.-C.): prosateur ionien, il passe pour le premier historien et ethnographe. Son oeuvre n'est conservée que par des fragments.
- Hérodote d'Halicarnasse (V^e siècle av. J.-C.): historien ionien, il a laissé des Histoires en neuf livres.
- Philostratos de Lemnos (II-III^e siècle ap. J.-C.): philosophe, il a écrit un roman sur la vie d'un pythagoricien du I^r siècle ap. J.-C., Apollonios de Tyane. Il y raconte un voyage en Inde qui ressemble à l'itinéraire suivi par Skylax.
- Jean Tzetzes, de Constantinople (XII^e siècle): poète et grammairien byzantin, il est l'auteur de commentaires d'Homère et de vers sur les sujets les plus variés.

monde imaginaire dans un lieu déterminé du monde réel: l'Inde. La littérature archaïque faisait déjà des confins un espace habité par des créatures fabuleuses. La nouveauté consiste à localiser ces espaces dans un pays, certes lointain et mystérieux pour les Grecs, mais néanmoins connu et situable dans une description géographique et scientifique du monde.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIN, M. L., *The Periplous of Skylax of Karyanda*, Ann Arbor, University Microfilms International, 1983.
- BAUMBACH, M., HÖMKE, N. (éd.), *Fremde Wirklichkeiten: literarische Phantastik und antike Literatur*, Heidelberg, Winter, 2006.
- BENGTSON, H., «Skylax von Karyanda und Herakleides von Mylissa», *Historia* 3, 1955, pp. 301-307.
- GÄRTNER, H. A., «Skylax», in H. CANCIK, H.



SCHNEIDER, (éd.), *Der Neue Pauly: Enzyklopädie der Antike*, Bd. 11, Stuttgart, Metzler, 2001, c. 639-640.

- GISINGER, F., «Skylax», in *RE* 3 A, 1929, c. 619-646.
- GONZALEZ PONCE, F. J., «*Suda*, s. u. Skylax: sobre el título, el contenido y la unidad de *FGrHist* III C 709», *GeogrAnt* 6, 1997, pp. 37-51.
- JACOBY, F., *Die Fragmente der Griechischen Historiker*: 3 C, Autoren über einzelne Länder, Leiden, Brill, 1958.
- KARTTUNEN, K., *India in Early Greek Literature*, Helsinki, Finnish Oriental Society, 1989.
- PANCHENKO, D. V., «Scylax' Circumnavigation of India and its Interpretation in Early Greek Geography, Ethnography and Cosmography 1», *Hyperboreus* 4, 1998, pp. 211-242.
- PANCHENKO, D. V., «Scylax in Philostratus' Life of Apollonius of Tyana», *Hyperboreus* 8, 2002, pp. 5-12.
- PANCHENKO, D. V., «Scylax' Circumnavigation of India and its Interpretation in Early Greek Geography, Ethnography and Cosmography 2», *Hyperboreus* 9, 2003, pp. 274-294.
- PERETTI, A., *Il periplo di Scilace: studio sul primo portolano del Mediterraneo*, Pisa, Giardini, 1979.
- PERETTI, A., «I peripi arcaici e Scilace di Carianda», in F. PRONTERA, (éd.), *Geografia e geografici nel mondo antico: guida storica e critica*, Bari, Laterza, 1983, pp. 69-114.
- REESE, W., *Die griechischen Nachrichten über Indien bis zum Feldzuge Alexanders des Grossen: eine Sammlung der Berichte und ihre Untersuchung*, Leipzig, Teubner, 1914.
- ROHDE, E., *Der griechische Roman und seine Vorläufer*, Hildesheim, Olms, 1960^t (1876).
- SCHEPENS, G. (éd.), *Felix Jacoby, die Fragmente der griechischen Historiker continued: 4 A, fascicule 1*, Leiden, Brill, 1998.



Fig. 5 Felix Jacoby, l'éditeur de *Skylax*. <http://www.uni-kiel.de/ps/cgi-bin/fo-bio.php?NID=jacoby>

Fig. 4 Êtres fabuleux indiens, illustration d'un manuscrit du XI^e siècle. Wittkower 1991, p. 38.



Exposition picturale chez les Etrusques

Natacha Rossel

Cinq tombes étrusques découvertes dans la nécropole de Tarquinia représentent le rituel de l'exposition du défunt sur son lit funèbre (*prothésis*) lors de ses funérailles. Ces fresques nous renseignent sur les rites des Etrusques ainsi que sur leur perception de l'au-delà.

INTRODUCTION

Les tombes étrusques, principales sources de nos connaissances sur cette civilisation ancienne, nous permettent de saisir leur conception de la mort. Les fresques retrouvées dans les tombes de plusieurs nécropoles nous renseignent non seulement sur les rituels accomplis lors des cérémonies funéraires, mais aussi sur la «vie» du défunt dans l'au-delà.

La tombe étrusque de l'époque archaïque, la période qui nous intéresse, constitue une véritable «maison du mort»¹. On retrouve sur les fresques des éléments qui rappellent la vie quotidienne du défunt. La décoration consiste parfois uniquement dans la mise en valeur d'éléments architectoniques par la peinture (*columnen*, pilastre situé au centre des tympans, poutres, fausses portes, soubassement), rappelant ainsi

la demeure dans laquelle il logeait de son vivant.

Un élément singulier apparaît dans quelques tombes archaïques: il s'agit de l'évocation de la *prothésis*, c'est-à-dire l'exposition du défunt sur son lit funèbre. Le rituel funéraire prévoyait en effet de disposer le corps du défunt sur un lit abrité par une tente, comme c'était le cas dans le monde grec (encadré). La cérémonie comportait également des banquets, des danses, des compétitions sportives, des parties de chasse et de pêche, etc. Nous retrouvons toutes ces thématiques sur les fresques situées dans les tombes. Le rituel funéraire étrusque a donc une place très importante dans leur art pariétal. Toutefois, la représentation du lit funèbre ou de la tente de la *prothésis* n'apparaît que dans quelques tombes de la nécropole de Tarquinia.

¹ Steingräber 2006, p. 65.

² Ibid., p. 94.

Fig. 1 Tombe des Lionnes, mur du fond. Steingräber 1985, pl. 97.



LES TOMBES REPRÉSENTANT LA TENTE DE LA PROTHÉSIS

La Tombe des Lionnes date de 520 av. J.-C. (fig. 1). Sur la paroi du fond figure un imposant cratère à volutes flanqué de deux musiciens: un joueur de lyre sur la gauche et un aulète sur la droite. A gauche se trouve une danseuse richement vêtue. Selon Steingräber, il s'agit peut-être de la défunte². Sur la droite évolue un couple de danseurs. Le fronton est dominé par deux lionnes, qui ont donné son nom au tombeau. Entre elles se dresse un pilastre au sommet duquel commence le *columnen*. Sur les deux parois latérales figurent des banquets de type *symposion*. La paroi d'entrée est quant à elle très mal conservée.

Ce qui fait l'intérêt de cette tombe est sa

conception: le décor représente la tente de la *prothésis*. Six colonnes toscanes dominent l'hypogée, quatre jalonnent l'angle des murs, et les deux autres séparent les parois latérales. Les deux pans du toit, composé d'un décor en damier rouge et blanc, s'appuient sur les abiques des colonnes. De petits objets y sont suspendus. Il faut relever que «le peintre a choisi de composer la scène pour ainsi dire «de l'intérieur» en prenant comme référence le lit funéraire désormais absent et en déroulant autour un autre moment de la cérémonie»³. Le décor de cette tombe représente peut-être la cérémonie funéraire au cours de laquelle le défunt -ici non représenté puisque c'est de son point de vue que les murs ont été peints- est exposé, et les compagnons de ce dernier prennent part à un banquet «dont le contenu précis nous échappe mais qui est centré sur la consommation de vin et sur les danses»⁴.

Un élément contraste avec cette structure de tente: il s'agit du décor inférieur des parois, composé de vagues d'où surgissent des dauphins. Il est difficile d'interpréter la présence de cet élément «extérieur» en contradiction avec le schéma décoratif du reste de la tombe⁵. Il est toutefois possible que ces vagues représentent le voyage du défunt vers l'au-delà, d'autant plus qu'elles se situent à la hauteur de la sépulture creusée pour recevoir la dépouille.

Datée de 510-500 av. J.-C., la Tombe du Chasseur présente elle aussi la structure d'une tente (fig. 2). Huit piliers de bois jalonnent l'espace, quatre se trouvent dans l'angle des murs et trois séparent le mur du fond et les murs latéraux. Les poteaux qui divisent les parois du fond et de l'entrée soutiennent le *columnen*⁶. Les deux versants du toit reposent sur des sablières, elles-mêmes soutenues par les piliers susmentionnés. Les chevrons du toit supportent le dais, composé de carreaux bleus, blancs et rouges. Sous les sablières se trouvent trois éléments: une frise, des bandes colorées,



Fig. 2 Tombe du Chasseur, vue d'ensemble. Moretti 1974, p. 81.

³ Rouveret 1988, p. 210.

⁴ Ibid.

⁵ Brigger et Giovannini 2004, p. 239.

⁶ Sur la paroi d'entrée, le décor est interrompu à cause de la porte.

⁷ Rouveret 1988, p. 212.

⁸ Ibid.

ainsi que de petits objets suspendus (fig. 3). L'élément le plus surprenant de ce décor est la représentation d'un voile transparent, que l'on peut voir onduler au-dessus du sol. Ce voilage laisse transparaître un paysage, où l'on peut voir la mer et, sur la paroi latérale droite, une biche (qui symbolise sans doute le motif de la chasse). Agnès Rouveret donne une interprétation intéressante de ce décor pariétal: «La tente peinte sur les parois et sur le toit est en quelque sorte un signe double; c'est la tente de la *prothésis* qui se trouve réinterprétée en pavillon de chasse»⁷. A. Rouveret souligne également que, la thématique du rituel funéraire se retrouvant constamment sur les fresques, «le motif de base est celui de la tente de la *prothésis*»⁸. Il faut souligner que le motif de la chasse a plusieurs significations: d'une part il rappelle la vie du défunt avant son décès, d'autre part il évoque l'un des rituels accomplis lors de la cérémonie funéraire. On peut aussi se demander s'il ne joue pas un rôle dans la vue de l'au-delà, tout comme le motif de la mer. Ainsi, le paysage représenté derrière le voilage représenterait le rituel funéraire de la chasse, accompli lors de la cérémonie, mais symboliserait également la «vie» dans l'au-delà.

Si l'on compare la Tombe du Chasseur à la Tombe des Lionnes, on peut «saisir les progrès réalisés dans la mise en place d'une scène unitaire dont la signification est enfermée à l'intérieur de l'image»⁹. En effet, la Tombe des Lionnes ne laissait pas transparaître ce qui se trouve au-delà de la tente; par la représentation d'un extérieur en partant de l'intérieur, le décor de la

Fig. 3 Tombe du Chasseur, mur de gauche. Moretti 1974, p. 77.



L'EXPOSITION DU MORT CHEZ LES GRECS

Un célèbre passage de l'*Histoire de la Guerre du Péloponnèse* de Thucydide décrit comment se déroulent les funérailles dans l'Athènes classique. Ce texte évoque l'exposition du défunt ainsi que les rituels accomplis lors de la cérémonie, dont on retrouve de nombreux aspects chez les Etrusques (exposition du mort sous une tente provisoire, offrandes et lamentations). Il s'agit là de l'oraison funèbre prononcée par le stratège Périclès pendant l'hiver 431-430 pour rendre hommage aux soldats athéniens tombés au combat: «Au cours du même hiver, les Athéniens, selon l'usage traditionnel chez eux, firent des funérailles officielles aux premiers morts de la guerre. Voici comment ils procèdent. Les ossements des défunts sont exposés (protithentai), deux jours à l'avance, sous une tente que l'on a dressée; et chacun apporte, à son gré, des offrandes à qui le concerne. [...] A ce convoi participent librement citoyens et étrangers; et les femmes de la famille sont présentes, au tombeau, faisant entendre leur lamentation. [...]».

Thucydide, II, 34, 1-4, cité par Brigger et Giovannini 2004, p.188.



Fig. 4 Tombe du mort, mur de gauche, détail de la scène de prothésis. Steingräber 2006, p. 101.

⁹ Ibid.

¹⁰ Brigger et Giovannini 2004, p. 238.

¹¹ Jannot 1988.

¹² Ibid., p. 62.

Tombe du Chasseur constitue donc une innovation.

LES TOMBES REPRÉSENTANT LE LIT FUNÈBRE

Sur l'une des parois latérales de la Tombe du Mort (510 av. J.-C.), le défunt est représenté sur son lit funèbre (fig. 4). Ce lit est surmonté de trois matelas et de deux coussins, sur lesquels le mort est allongé. À ses côtés se trouve une femme qui semble réajuster son vêtement funéraire. Un visiteur se trouve sur la gauche de la fresque: penché en avant, il lève le bras gauche et touche les jambes du défunt. Sur la droite, un autre visiteur s'approche du lit funèbre «adressant le geste de valédiction»¹⁰. Comme dans les deux tombes étudiées ci-dessus, la fresque est ornée de bandes horizontales sur la partie supérieure des murs latéraux et du mur du fond. De petits objets sont également suspendus: il s'agit ici de couronnes rouges. Bien que très peu étudiée, la Tombe du Mort est digne d'intérêt: une fresque y représente pour la première fois le défunt allongé sur son lit funèbre. La Tombe du Mourant, datée de

500 av. J.-C., représente elle aussi un mort exposé sur sa couche funéraire.

La Tombe du Lit Funèbre date de 460 av. J.-C. et appartient donc à l'époque subarchaïque. La structure de son décor est relativement complexe (fig. 5). Jean-René Jannot lui a consacré une étude détaillée, que je reprendrai ici¹¹. Jannot souligne le problème rencontré par le peintre: «il lui fallait à la fois décorer la tombe tout entière comme une tombe, car telle était la tradition, mais aussi, dans ce même espace, représenter à la fois la tente réelle et ce qui l'environnait. Pour ce faire, il représenta la tente dans la partie du fond et l'espace entourant la tente dans la partie inférieure de la tombe»¹². L'illustration proposée par l'auteur nous permet d'observer les trois différents espaces définis par le peintre de la fresque (fig. 6): celui du pavillon, où se déroule le banquet, celui des abords de ce pavillon, occupés par des serviteurs, et enfin l'espace dit «agonistique», celui des danses et des jeux athlétiques.

Le dais de la tente, constitué lui aussi d'un décor en damier, repose sur six piliers. Le lit est représenté par la superposition de

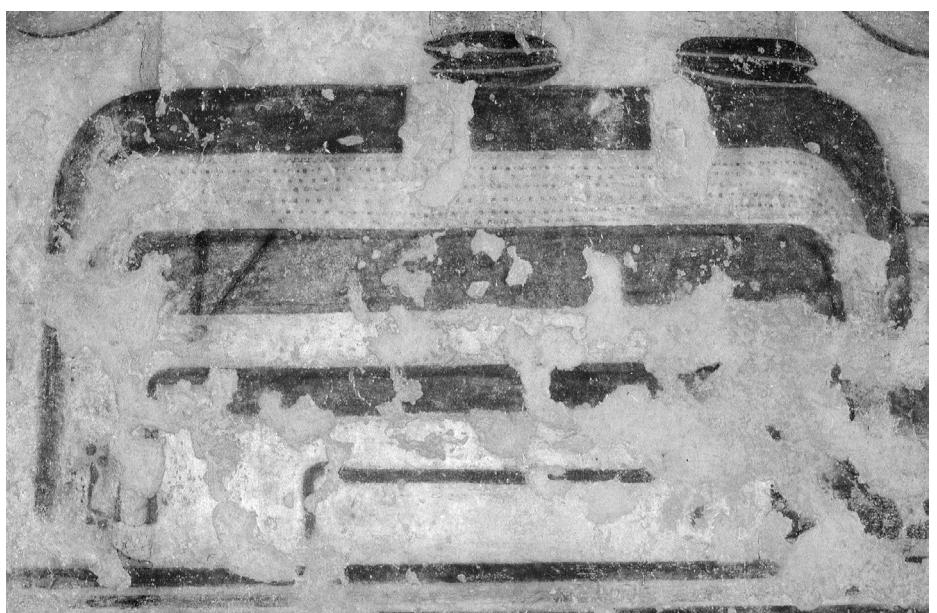


Fig. 5 Tombe du Lit Funèbre, mur du fond. Steingräber 1985, pl. 110.

plusieurs bandes rouges et blanches, qui tombent sur les deux côtés. Au sommet de ces bandes, représentant sans doute des couvertures, se trouvent deux piles de deux coussins, surmontés d'un objet difficilement identifiable; à côté de chaque paire de coussins se trouve un manteau. Sur la gauche, un personnage portant un cratère et un aulète s'avancent vers le lit; deux autres personnages s'approchent du lit funèbre depuis la droite. Tout autour du pavillon se déroule le banquet funéraire. Ce pavillon joue donc le double rôle de tente abritant le banquet funéraire et de tente de *prothésis* (fig. 7).

Nous retrouvons ici les deux aspects relevés plus haut: la tente et le lit sur lequel repose le défunt lors de ses funérailles. Nous voyons le rituel de la cérémonie funéraire tel qu'il devait se dérouler, à la seule exception que le défunt n'est pas représenté. Cela implique que nous ne sommes pas en présence d'une réelle scène de *prothésis*, puisqu'il n'y a pas d'exposition de la dépouille.



CONCLUSION

Le rituel funéraire occupe une grande place dans l'art pariétal des Etrusques. Les fresques représentent les banquets, les jeux athlétiques, les parties de chasse et de pêche, les danses, souvent dionysiaques, qui accompagnent les funérailles. Dans les hypogées que nous venons d'étudier, le rituel d'exposition du mort est figuré soit par le pavillon abritant le lit funèbre, soit par le lit lui-même.

La peinture murale des tombes étrusques mêle constamment des éléments du monde des vivants et de celui des morts. Les représentations montrent tantôt la vie que menait le défunt (chasse, pêche, banquets, jeux athlétiques, etc.), tantôt son existence dans l'au-delà (par exemple le motif de la fausse porte, qui représente le passage dans l'au-delà, les frises marines, qui symbolise le voyage vers les Enfers). Le rituel de la cérémonie lui-même est exprimé dans de nombreuses tombes.

Ainsi, les deux univers se combinent constamment. En parlant des éléments du décor des tombes archaïques tels que le pavillon de la *prothésis*, la fausse porte ou encore le *columnen*, Agnès Rouveret affirme que «leur présence dans le tombeau enfoui sous terre se justifie dans un rapport avec le mort déposé dans la tombe par analogie avec des pratiques réelles ayant lieu lors des cérémonies funèbres. Il s'agit de définir et de fixer par l'image les limites régulant les échanges entre les morts et les vivants dans l'espace du rituel tout en posant l'irréductible frontière entre les deux mondes»¹³.

BIBLIOGRAPHIE

- BRIGGER, E., GIOVANNINI, A., «Prothésis: étude sur les rites funéraires chez les Grecs et chez les Etrusques», MEFRA 116, 2004(1), pp. 179-248.
- CAMPOREALE, G., «L'au-delà», in AA.VV., Les Etrusques et l'Europe, Galeries Nationales du Grand Palais Paris, 15 septembre - 14 décembre 1992, Altes Museum Berlin, 25 février - 31 mai 1993, Paris, Réunion des musées nationaux, 1992, pp. 92-101.
- JANNOT, J.-R., «A propos de la Tombe du Lit Funèbre», in AA.VV., Studia Tarquinensi, Rome, G. Bretschneider, 1988, pp. 53-67.
- MORETTI, M., Etruskische Malerei in Tarquinia, Cologne, M. DuMont Schauberg, 1974.
- ROUVERET, A., «Espace sacré/espace pictural: une hypothèse sur quelques peintures archaïques de Tarquinia», AION, Archeologia e Storia antica 10, 1988, pp. 203-216.
- STEINGRAEBER, S., Etruskische Wandmalerei, Zürich, Belser, 1985.
- STEINGRAEBER, S., Les fresques étrusques, Paris, Citadelles & Mazarin, 2006.
- THUCYDIDE, Histoire de la Guerre du Péloponnèse, livre II, texte établi et traduit par J. de Romilly, Paris, Les Belles Lettres, 1962.

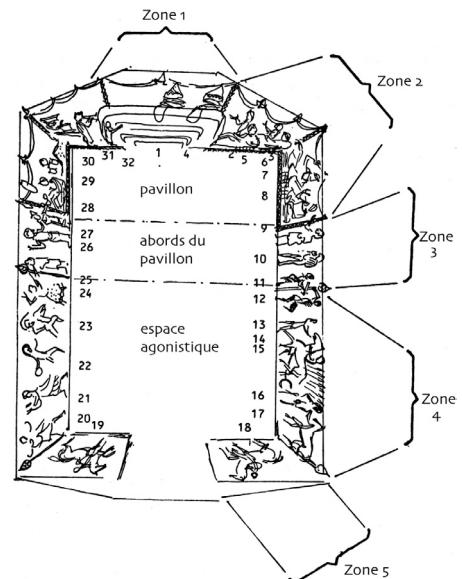


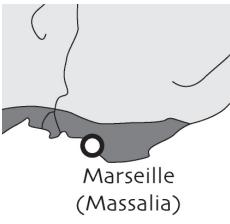
Fig. 6 Vue verticale de la Tombe du Lit Funèbre. Jannot 1988, p. 60.

¹³ Rouveret 1988, p. 206.

Fig. 7 Dessin du pavillon de la Tombe du Lit Funèbre. Jannot 1988, p. 64.

LEXIQUE

- *Abaque*: tablette qui forme la partie supérieure d'un chapiteau de colonne.
- *Aulète*: joueur de flûte double (aulos).
- *Columnen*: poutre maîtresse, travée centrale du plafond. Cf. Vitruve, De l'architecture, IV, 2,1.
- *Cratère*: type de vase grec, lié au symposion, utilisé pour le mélange du vin et de l'eau.
- *Hypogée*: salle souterraine, désigne souvent la chambre funéraire.
- *Prothésis*: exposition du défunt sur son lit funèbre.
- *Sablière*: poutre horizontale disposée longitudinalement au-dessus du mur, et sur laquelle reposent les pièces transversales et/ou diagonales de la charpente.
- *Symposion*: banquet réservé aux hommes, réunion autour de la consommation de vin.



La fondation de Marseille, causes et conséquences

Antoine Tenud

A la suite des différentes créations de colonies en Italie et en Sicile par des cités grecques, Phocée envoie des colons en Gaule méridionale, le plus à l'ouest possible. Quels sont donc les causes et les conséquences de cette fondation dans le «Far West» gaulois?



Fig. 1 Amphore massaliote découverte dans l'épave du «Daltior». Long 2002, p.49.

¹ Bats 1992, p. 177.

Fig. 2 Analyse quantitative de la céramique commune découverte dans Marseille. Bats 1990, p.177.

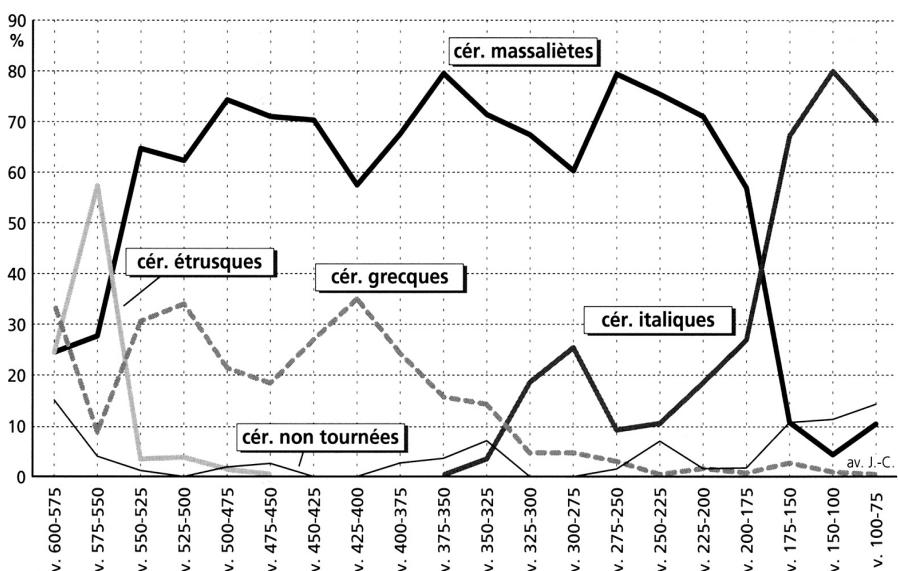
ARRIVÉE PACIFIQUE EN GAULE MÉRIDIONALE

Les premiers colons qui se sont implantés en Gaule méridionale proviennent de Phocée, une cité d'Asie Mineure. Ils s'installent non loin de l'embouchure du Rhône, sur le site de l'actuelle Marseille (*Massalia*). La fondation coloniale est datée par les sources littéraires de 600 av. J.-C., ce que les récentes recherches archéologiques tendent à confirmer. Acette date, Marseille est la cité grecque la plus occidentale du monde hellène. Son installation au cœur même de territoires barbares pose la question des buts recherchés par les Phocéens en colonisant un territoire si éloigné de leur métropole. Assurément, les problèmes de ravitaillement en céréales ne peuvent être une réponse satisfaisante à cette question. En effet, la *chôra*, le territoire à proprement parler de Marseille est à peine suffisant pour subvenir aux besoins de la colonie.

Cette fondation semble avoir été pacifique

et ne semble pas avoir connu de heurts avec les populations indigènes. C'est ce dont témoignent les sources littéraires, notamment Trogue Pompée. Malgré le fait que ses écrits soient de beaucoup postérieurs aux événements relatés, cet auteur gaulois du 1^{er} siècle ap. J.-C., abrégé par Justin au III^e siècle ap. J.-C., affirme qu'au terme d'un voyage de reconnaissance préalablement mené par de jeunes Phocéens en Occident, une expédition coloniale arriva en Gaule méridionale. Un mariage entre Prôtis, l'un des chefs de l'expédition et Gyptis, la fille de Nannus, le roi des Ségorbes, conclut les accords entre colons grecs et gaulois. Un territoire fut alors cédé aux nouveaux habitants afin de permettre la création d'une nouvelle colonie phocéenne (encadré). On peut facilement en déduire que l'implantation en Gaule méridionale a été soigneusement planifiée et organisée et qu'elle est liée directement à une observation attentive du contexte géographique.

Les fouilles archéologiques menées à Marseille dès la fin de la seconde guerre mondiale ont permis de confirmer ce que nous ont rapporté les sources littéraires. En effet, aucune structure antérieure à 600 av. J.-C. n'a été observée. Les Phocéens se sont donc installés sur un site vierge de toute occupation. Toutefois, ce qui tend à démontrer une implantation pacifique, ce sont les données quantitatives des céramiques découvertes dans les plus anciennes structures d'habitation. Elles révèlent la présence de 15% de céramiques non tournées indigènes¹ (fig. 2). Une certaine cohabitation a donc pu exister dans les premières phases d'occupation du site de Marseille.



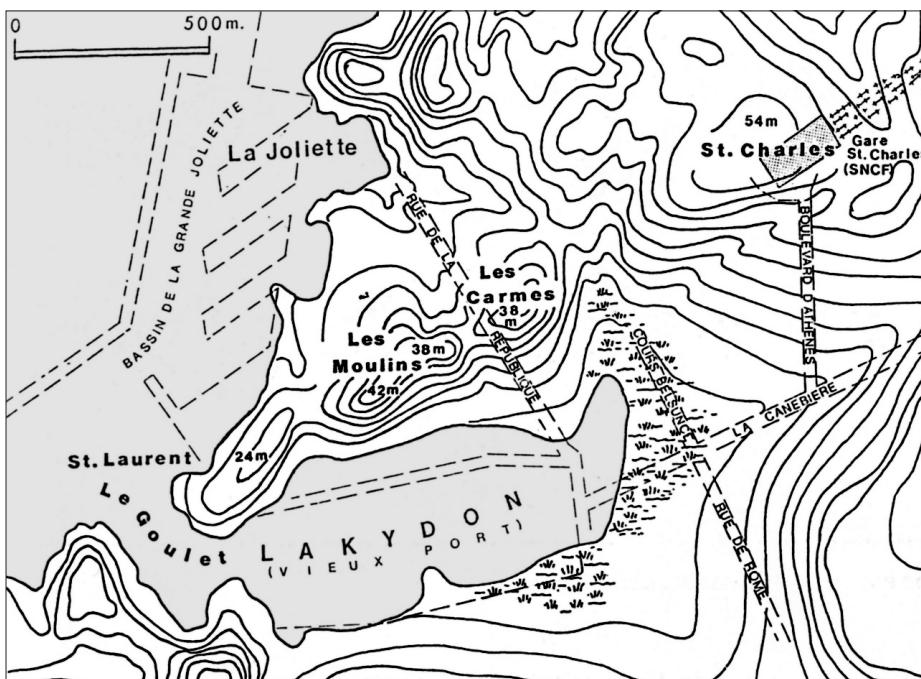


Fig. 3 Plan topographique de Marseille à l'époque archaïque. Trevor Hodge, A. «Ancient Greek France», London, Duckworth, 1998, p.69.

DES RAISONS COMMERCIALES

Ce sont des intérêts commerciaux qui ont motivé les Phocéens à s'installer à cet emplacement. Ils sont également les premiers à le faire et même les seuls. Le site lui-même présente des caractéristiques très intéressantes (fig. 3). Malgré une installation limitée sur un promontoire de quelques douze hectares, les Phocéens établissent leur colonie près du «lac Lacydon», une sorte de calanque ouverte sur la mer par un étroit goulet, offrant aux navires un port sûr en cas de tempête (fig. 4). La situation topographique du site n'est cependant pas la seule raison de la fondation de Marseille. La proximité du Rhône fournit une explication de premier ordre quant à la vocation de la colonie et à son implantation dans une région assez pauvre en sols facilement cultivables. En effet, le fleuve est le meilleur moyen de pénétrer la celtique continentale, un marché que le monde méditerranéen découvre à peine. Les Étrusques semblent avoir été les premiers à apporter des produits méditerranéens au Nord des Alpes, depuis le VII^e siècle av. J.-C. Fonder une colonie en Gaule méridionale était donc un moyen d'ouvrir un passage en direction de ce gigantesque marché potentiel. Marseille deviendra donc le lieu de passage privilégié pour les produits nécessaires à Phocée (céréales, minerais) et les produits méditerranéens destinés à la celtique continentale, tels que le vin et la céramique fine (notamment des vases à boire).

L'état de la recherche à Marseille et dans la Gaule méridionale propose un tableau particulier de ce commerce. En effet, l'étude quantitative des céramiques retrouvées dans les sites proches de Marseille et dans Marseille même, a permis de montrer la très forte présence de produits étrusques. La possibilité d'un commerce étrusque antérieur à la fondation de Marseille reste problématique² et il convient de ne pas trop s'avancer en l'absence d'éléments archéologiques probants. Ce qui paraît néanmoins certain, c'est que les produits étrusques ont largement profité de l'émergence de la colonie phocéenne. La phase 575-550 av. J.-C. livre 57% de céramiques d'origine étrusque³. Quant aux amphores toscanes, elles représentent 80 à 90% du total amphorique! Cette prédominance est sans doute liée au fait que l'Étrurie est la région la plus proche capable de fournir en quantité les produits dont les colons phocéens ont besoin.

² Bats 1998, p. 616.

³ Bats 1992, p. 177.

Fig. 4 Stratigraphie d'une jetée du port archaïque de Marseille. Long 2002, p.85.



JUSTIN, EPITOMA HISTORIARUM PHILIPPICARUM POMPEI TROGI, XLIII, 4-5.

Sous le règne de Tarquin, de jeunes Phocéens venus d'Asie abordèrent à l'embouchure du Tibre, et firent alliance avec les Romains; puis, dirigeant leurs vaisseaux vers l'extrémité de la mer des Gaules, ils allèrent fonder Marseille, entre la Ligurie et la terre sauvage des Gaulois: ils se distinguèrent, soit en se défendant contre ces peuples barbares, soit en les attaquant à leur tour. Bornés à un sol étroit et aride, les Phocéens étaient plus marins qu'agriculteurs; ils se livraient à la pêche, au commerce, souvent même à la piraterie, qui était alors en honneur. Aussi, ayant pénétré jusqu'aux dernières bornes de ces mers, ils arrivèrent à ce golfe où se trouve l'embouchure du Rhône: séduits par la beauté de ces lieux, le tableau qu'ils en firent à leur retour y appela une troupe plus nombreuse. L'expédition eut pour chefs Simos et Prôtis, qui, voulant fonder une ville sur les frontières de Nannus rois des Séogrigiens, vinrent lui demander son amitié. Ce prince préparait alors les noces de sa fille Gyptis, que devait épouser, selon l'usage de ces peuples, celui qu'elle-même choisirait au milieu du festin. Tous les prétendants assistaient au banquet, où furent appelés les Grecs, Nannus appelant alors sa fille, lui ordonne de présenter l'eau à l'époux qu'elle choisissait: la princesse, sans regarder les autres convives, se tourne vers les Grecs, et va présenter l'eau à Prôtis, qui, d'étranger devenu gendre du roi, reçut de son beau-père le terrain où il voulait fonder une ville. Marseille fut ainsi élevée près de l'embouchure du Rhône, au fond d'un golfe.

MARSEILLE, PUISSANCE ÉCONOMIQUE

⁴ Long 2002, p. 93.

Cette tendance s'inverse complètement par la suite. Dans une logique de production, la colonie va mettre environ 60 ans pour créer son vignoble et ses unités de production de céramiques d'emballage (amphores). Dès 540 av. J.-C., Marseille produit et exporte ses propres amphores vinaires et supplante, pratiquement dans son intégralité, le marché vinaire étrusque (fig. 5 et 7). Cette datation est-elle simplement liée au développement des unités de production ou dépend-elle d'événements historiques? En 545 av. J.-C., les Perses envahissent l'Ionie et la majeure partie des Phocéens partent en exil à Alalia, une de leurs colonies établie en Corse. Cette arrivée de population dans la mer tyrrhénienne semble avoir bouleversé l'équilibre entre Grecs, Étrusques et Puniques. En effet, en 540 av. J.-C., une coalition étrusco-punique engage une bataille navale d'importance contre Alalia. L'une des conséquences de cette bataille pourrait être la perte d'un

important marché des Étrusques au profit de Marseille, qui semble être restée bien à l'écart de ce conflit⁴.

Ce qui est certain, c'est la prise de contrôle du marché vers la Celtique continentale par la colonie phocéenne, qui impose ses produits, malgré un certain pourcentage (8 à 9%) de produits étrusques persistants, certainement lié aux habitudes de consommation prises par les indigènes. Ses produits pénètrent en profondeur dans le monde celtique. On retrouve des amphores massaliotes à la Heuneburg et à Châtillon-sur-Glâne, à près de 1000km de leur lieu d'origine, mêlées à d'autres produits méditerranéens. Il est plus que vraisemblable de considérer Marseille comme le point de passage clé pour le transit des produits que les aristocraties celtiques demandent (fig. 6).

Marseille profite donc de sa situation stratégique et de sa capacité de production pour étendre son influence. Son champ d'action direct en Gaule méridionale se fait grâce à différents établissements de types

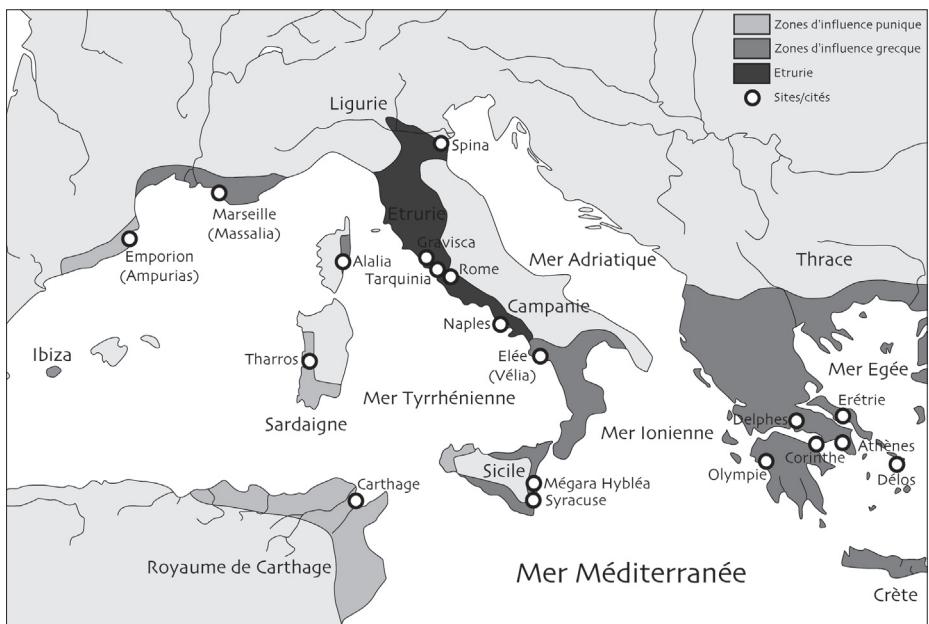


Fig. 5 La Méditerranée vers 600 av. J.-C. et zones d'influence grecques et puniques. Infographie G. Ackermann, d'après Long, 2002, p.12.

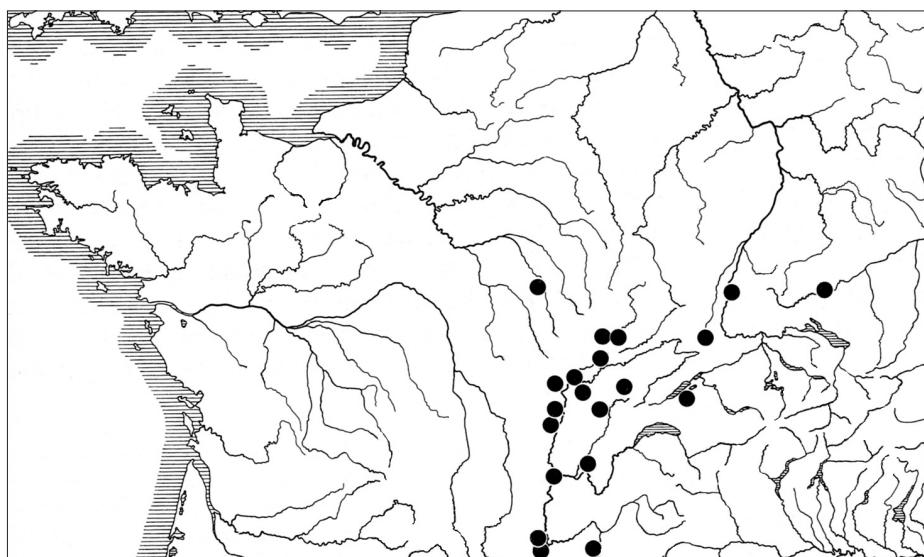


Fig. 6 Lieux de découverte d'amphores massaliotes en Celtique continentale. Bats 1990, p. 229.

coloniaux ou emporiques, facilitant ainsi les relations avec les populations indigènes et surtout les échanges commerciaux. On peut sans trop s'avancer faire le constat que Marseille domine le golfe du Lion et prend le contrôle du passage Ibérie-Italie, en contrôlant notamment Emporion (actuelle Ampurias) à l'ouest et Nice à l'est. Cet aspect ne restera pas méconnu d'une autre puissance en émergence, Rome, qui mettra tous les moyens pour s'assurer l'amitié de la colonie phocéenne. Malgré ses larges capacités économiques et une implantation pacifique, Marseille sera l'objet de nombreux conflits contre les populations de Gaule méridionale.

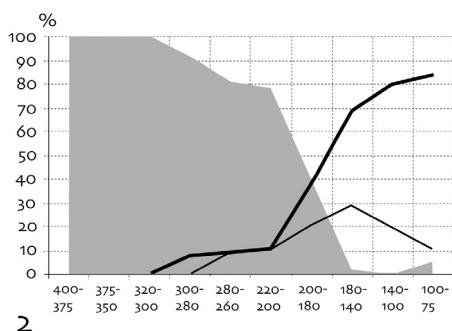
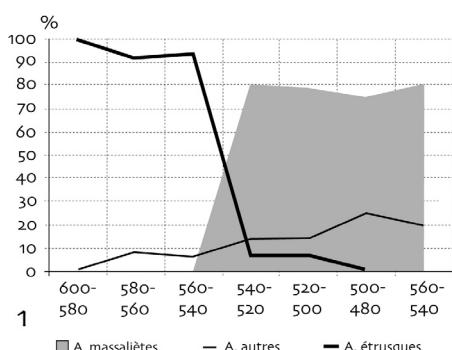
CONCLUSION

Marseille s'est donc développée en un premier temps dans le réseau commercial de Phocée. Elle profita des événements historiques tels que la prise de l'Ionie par les Perses, de la défaite d'Alalia et de son éloignement géographique, afin de faire cavalier seul, reprenant à son compte le marché en pleine expansion vers la Celtique continentale, supplantant les produits étrusques. Les modifications des réseaux d'acheminement des produits entre les populations celtiques et le monde méditerranéen ont sans aucun doute eu des effets importants. En effet, l'ouverture du nouvel axe de transit du Rhône par Marseille a facilité les échanges. C'est peut-être une des causes de la disparition des principautés du premier Âge du Fer profitant des voies commerciales passant par les Alpes. Cependant cette théorie est loin d'être prouvable au vu des données actuelles.

BIBLIOGRAPHIE

- BATS, M. et alii, *Marseille grecque et la Gaule*, Actes du Colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du V^e Congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990), Lattes, Aix, 1992.
- BATS, M. (dir.), *Les amphores de Marseille grecque, chronologie et diffusion (VI^e-Ier s. av. J.-C.)*, in Actes de la table-ronde de Lattes (11 mars 1989), Lattes, Aix, 1990.
- BATS, M., TREZINY, H. (dir.), *Le territoire de Marseille grecque*, Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence (16 mars 1985), Aix-en-Provence, Université de Provence, 1987.
- BATS, M., «Les silences d'Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu'à la fondation de Vélia», in D'AGOSTINO B. et RIDGWAY D. (dir.), *Annali di Archeologia e storia antica*. APOIKIA, Naples, Istituto universitario orientale, Dipartimento di studi del mondo classico e del Mediterraneo antico, 1994, pp. 133-148.
- BATS, M., «Marseille archaïque, Étrusques et Phocéens en Méditerranée nord-occidentale» *MEFRA* 110, 1998, 2, pp. 608-633.
- BERARD, J., *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques*, Paris, Aubier, 1960.
- BOARDMAN, J., *Les Grecs outre-mer, colonisation et commerce archaïque*, traduction de Michel Bats, Naples, Centre Jean Bérard, 1995 (1964).
- LAMBOLEY, J.-L., *Les Grecs d'Occident, la période archaïque*, SEDES, 1996.
- LONG, L. et alii, *Les Étrusques en mer, épaves d'Antibes à Marseille*, Marseille, Musée d'Histoire de Marseille, 2002.
- MOREL, J.-P., «Les Grecs et l'Occident», in G. Vallet et alii, *Les Grecs et l'Occident*, Actes du colloque de la villa «Kérylos» (automne 1991), Rome, École française de Rome, 1995, pp. 41-69.
- TENUD, A., «Commerce et transport maritime étrusque en Gaule méridionale», *Chronozones* 14, 2008, pp. 8-13.

Fig. 7 Analyse quantitative des amphores découvertes dans Marseille. Infographie Y. Mamin, d'après Bats 1990, p. 22.



1 Pourcentages des différentes catégories d'amphores entre 600 et 460

2 Pourcentages des différentes catégories d'amphores entre 400 et 75



Des militaires, des poèmes et des dieux

Michael Krieger

Cet article réunit tous les *carmina latina epigraphica* de nature religieuse qui ont été trouvés dans les camps. D'une qualité technique et littéraire exceptionnelle, ces quelques textes illustrent un goût particulier de quelques gradés de l'armée romaine pour la poésie.



Fig. 1 Face postérieure de l'autel de León avec la dédicace en hexamètres dactyliques. Del Hoyo 2002, p. 75.

¹ Il s'agit de la thèse doctorale de Christophe Schmidt (voir bibliographie) qui m'a confié ce sujet. Qu'il soit remercié de l'aide qu'il a apportée à cet article.

Nous sommes dans le camp de la septième légion Gemina Felix, à León, dans la province de Tarraconaise, dans les années 160 ap. J.-C. Quintus Tullius Maximus, un sénateur originaire de Libye, y réside pour quatre ans, en tant que légat de légion, premier personnage hiérarchique de la troupe. Une seule trace de son passage est parvenue jusqu'à nous: les textes qui ornaient une petite chapelle où le légat dédia ses trophées de chasse à Diane. Loin des formules habituelles des dédicaces, Maximus a orné l'autel de la chapelle ainsi qu'une plaque de quatre courts poèmes raffinés, truffés de mots rares et de références aux auteurs classiques (encadré et fig. 1).

UN ENSEMBLE DE TEXTES RESTREINT, MAIS DIVERSIFIÉ

Les dédicaces métriques semblables à celles de Maximus sont relativement rares. Un travail récent, qui a recensé l'ensemble des inscriptions religieuses provenant de camps militaires romains¹, a révélé seulement neuf

cas (fig. 2). Cela n'est pas étonnant. En effet, durant le Haut-Empire, les inscriptions métriques sont rédigées en majorité par des gens de basse condition, en particulier des esclaves, des affranchis et des simples soldats. Or l'affichage d'inscriptions dans les camps militaires, et en particulier lorsqu'il s'agit de dédicaces religieuses, est réservé à certains «gradés» et aux commandants émanant de groupes sociaux où l'on ne se laisse pas volontiers aller à ce genre d'épanchement littéraire. Cela peut aussi expliquer pourquoi nos inscriptions sont toutes groupées dans le dernier siècle du Haut-Empire, annonçant un changement qui s'opérera au IV^e siècle, où les nobles utiliseront volontiers la poésie dans les inscriptions.

S'il est relativement restreint, cet ensemble de textes étonne par sa diversité sociale et géographique. Il nous offre en effet un échantillon de la plupart des provinces latinisées, tant en Afrique qu'en Bretagne, sur les frontières danubianes et rhénanes, dans les péninsules ibérique et hispanique. Les auteurs des inscriptions forment aussi un large éventail, du simple centurion jusqu'au légat de légion. Des individus très différents, à des centaines de kilomètres les uns des autres, se retrouvent ainsi dans un geste religieux accompagné d'une intention poétique.

VALEUR LITTÉRAIRE DES DÉDICACES

De manière générale, les inscriptions métriques souffrent d'une très mauvaise réputation. Elles sont en effet répétitives, tant par leur fond que par leur forme: les auteurs expriment des idées banales et ils ne maîtrisent pas les subtilités techniques

UN AUTEL DÉDIÉ À DIANE

Sur la face antérieure de l'autel figure une dédicace conventionnelle, mentionnant la divinité ainsi que le nom et la fonction du dédicant. C'est la face postérieure qui nous intéresse ici, portant ces sept hexamètres dactyliques, répartis chacun sur deux lignes:

«Aequora conclusit campi diuisque dicauit. / Et templum statuit tibi, Delia Virgo Triformis,
Tullius e Libya, rector legionis hiberae, / ut quiret uolucris capreas, ut figere ceruos,
saetigeros ut apros, ut equorum siluicolentum / progeniem, ut cursu certari, ut disice ferri,
et pedes arma gerens et equo iaculator hibero.»

Ce qui signifie, dans une traduction moins poétique: «Il enferma la surface de la plaine et la consacra aux dieux. Il érigea également un temple pour toi, Delia, vierge aux trois visages, Tullius de Libye, qui dirige la légion hibère, pour pouvoir transpercer les chèvres rapides, les cerfs, les sangliers couverts de soie, la progéniture des chevaux qui vivent dans les bois; pour rivaliser à la course ou avec une arme mortelle de fer, à la fois fantassin portant les armes, à la fois lanceur de javelot sur son cheval hibère.»

de la poésie latine. Cette impression provient surtout du fait qu'il s'agit dans la plupart des cas d'inscriptions funéraires, dans lesquelles les thèmes abordés sont souvent les mêmes: les proches évoquent leur tristesse après avoir perdu un être cher, dénoncent la cruauté du destin qui a emporté un enfant ou un compagnon d'armes; ailleurs, c'est le défunt lui-même qui prend la parole pour énoncer des idées philosophiques sur la vie et la mort ou de simples conseils aux mortels, les encourageant à profiter des plaisirs de la vie avant de venir le rejoindre dans l'au-delà. Il est en effet très courant de s'adresser au passant inconnu, les pierres tombales se dressant de part et d'autre des routes, à la vue de tous ceux qui entraient ou sortaient des villes.

Les dédicaces religieuses qui nous intéressent sont fondamentalement différentes (fig. 2). Elles ne se dressaient pas au hasard d'un bord de route, mais à des endroits précis des camps militaires. Le public à qui s'adresse l'inscription est donc défini et connu précisément de l'auteur. Les circonstances sont également tout à fait différentes: une dédicace religieuse célèbre soit une offrande à une divinité, symbole de l'union particulière entre le mortel et le dieu, soit la construction d'un édifice par une collectivité, qui le dédie à une divinité pour qu'elle en assure la protection. Ces neuf textes offrent une belle illustration de cette diversité thématique, comme nous le verrons par la suite.

Comme chaque dédicace naît dans des circonstances personnelles et particulières, chacun doit trouver les moyens personnels et particuliers de les mettre en valeur. Utiliser la poésie pour le faire ne correspond pas aux habitudes de ces individus, nous l'avons expliqué plus haut. S'ils ont fait ce choix, c'est donc en réponse à une motivation littéraire réelle, dont nous allons rapidement évoquer les plus belles réussites.

Un premier élément est mis en évidence dans le tableau: il s'agit de la grande variété des mètres utilisés. Si les rythmes dactyliques sont habituellement les plus courants², ils sont ici en minorité –un texte comme la dédicace de Porcius Iasuchan recherche clairement un ton épique, pour lequel seul l'hexamètre dactylique pouvait convenir. Les autres dédicants utilisent des mètres moins courants, attestant une

Inscription	Personnages	Date	Lieu	Mètre(s) utilisé(s)
Dédicace à Cérès CIL, VII, 759 = RIB, I, 1791	M. Caecilius Donatianus Tribun servant comme préfet	150-196	Magnis / Corvaron Mur d'Hadrien; Bretagne (Grande-Bretagne)	Sénaires iambiques
Dédicace au Génie de la Maison et prière à Liber Pater CIL, VIII, 2632 = ILS, 3374 = CLE, 1519	Alfenus Fortunatus Préfet du camp	161-169	Lambaesis / Lambèse Numidie (Algérie)	Dimètres ioniques
Inscriptions cinégétiques dédiées à Diane CIL, II, 2660 = ILS, 3259 et 3260 = CLE, 1526	Q. Tullius Maximus Légat de légion	162-166	Legio / León Lusitanie (Espagne)	Hexamètres dactyliques, trimètres iambiques, dimètres iambiques et tetramètres trochaïques catalectiques.
Dédicace à Lar et Larunda AE, 1996, 1185	M. Aemilius Tribun angusticlavé	180-200	Castrum Regina/Ratisbonne Germanie Supérieure (Allemagne)	Dimètres iambiques catalectiques et aristophaniens
Dédicace à Salus AE, 1929, 7 = 1987, 993 = 1999, 1760	Q. Avidius Quintanus Centurion	202-203	Golas / Bu Njem Tripolitaine (Lybie)	Sénaires iambiques
Commémoration de la construction d'une tour AE, 1995, 1641	Porcius Iasuchan Centurion	222	Golas / Bu Njem Tripolitaine (Lybie)	Hexamètres dactyliques
Prière AE, 1980, 51	Cascelia Elegans ?	III ^e s.	Rome, castra peregrina	?
Dédicace à Jupiter Depulsor AE, 1972, 526 = IGLNovae, 25	C. Baienius Ianuarius Primipile	227	Novae Mésie Inférieure (Bulgarie)	Hexamètres dactyliques
Dédicace bilingue à Aequitas AE, 1903, 206 = 1905, 239 = ILS, 9257 = IGR, I, 1393	T. Pomponius Protomachus Légat propriétaire	247-249	Garnatum / Petronell Pannonie Supérieure (Autriche)	Distique élégiaque

Abréviations: AE: *L'Année Epigraphique*; CIL: *Corpus Inscriptionum Latinarum*; CLE: *Anthologia Latina*, 2. *Carmina Latina Epigraphica*, ed. F. Bücheler et E. Lommatzsch; IGLNovae: *Inscriptions grecques et latines de Novae (Mésie Inférieure)*; IGR: *Inscriptions graecae ad res romanas pertinentes*; ILS: *Inscriptiones latinae selectae*; RIB: *Roman Inscriptions of Britain*.

volonté et une connaissance poétiques. Preuve encore plus manifeste de la culture littéraire de ces gradés, leurs inscriptions font constamment référence aux poètes classiques, en y puisant des mots ou des tournures rares. Si rares qu'ils ne furent parfois même pas compris par le lapicide, la personne chargée de graver le texte sur la pierre. Ainsi Alfenus Fortunatus évoque Liber Pater et, l'assimilant à Dionysos, le nomme «le dieu aux deux mères», ayant été engendré à la fois par sa mère Sémeré et par la cuisse de Jupiter. L'adjectif bimater n'apparaît qu'une seule fois dans la littérature latine, chez Ovide (*Métamorphoses*, IV, 9), si bien que le lapicide ne le connaissait pas et grava à la place bimatus, signifiant «âgé de deux ans», qui n'a évidemment aucun sens ici. Les références littéraires sont nombreuses et surtout variées. Outre les grands classiques que sont les *Métamorphoses* ou *L'Enéide*, nos militaires puisent leur inspiration chez Ennius, Lucilius, Silius Italicus ou encore les tragédies de Sénèque. L'auteur le plus talentueux à cet égard est sans aucun doute Quintus Tullius Maximus, qui a poussé si loin la recherche de mots rares qu'on ne peut même plus être certain de la signification de certains d'entre eux!

LES POÈMES ET LEURS LECTEURS

Ces inscriptions complexes ne pouvaient pas être comprises et appréciées par tous. Les multiples références à des poètes classiques, mais aussi archaïques ou récents, devaient être lues par des gens qui partageaient cette culture. Les rythmes utilisés supposent qu'ils seront appréciés par

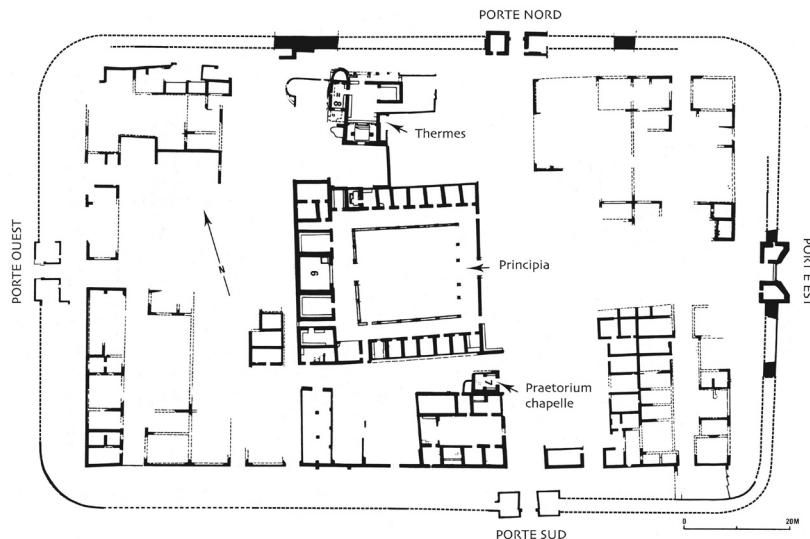
Fig. 2 Tableau récapitulatif des inscriptions métriques religieuses provenant de camps militaires romains.

² La majorité des *carmina latina epigraphica* sont rédigés en hexamètres dactyliques ou en distiques élégiaques. Cela n'est pas étonnant si l'on pense que l'éducation poétique du jeune romain était basée sur l'œuvre de Virgile, entièrement rédigée dans ces rythmes. Il est donc naturel que les poètes occasionnels qui ont rédigé les inscriptions métriques aient utilisé de préférence ce mètre.

⁴ Parmi les parallèles cités par *IGLNovae*, nous retenons en particulier le piédestal CIL III, 7591=6224 = *IGLNovae*, 12, qui est exactement semblable à celui dédié par Ianuarius, sans la partie en vers.

³ La notice de l'AE, 1929, 7, place l'inscription «à côté de ce qui semble être le *praetorium* du camp». Cette localisation a été corrigée depuis (voir par exemple Brouquier-Reddé, pp. 207-208 et fig. 105) et on situe aujourd'hui cette inscription plus précisément dans les thermes du camp, dont elle semble être la dédicace, puisqu'elle parle des «eaux de la Santé» et d'adorateurs qui viennent «apaiser leur corps en nageant paisiblement».

Fig. 3 Plan du camp de Bu Njem, avec les thermes où ont été trouvées les deux dédicaces. Brouquier-Reddé 1992, p. 176.



des personnes capables de les reconnaître et de les scandrer correctement. Un soin particulier est d'ailleurs apporté à la mise en page –même s'il s'agit d'une pierre!– de manière à ce que chaque début de vers soit reconnaissable, soit au début d'une ligne, soit précédé d'un espace. Cet effort de présentation est relativement rare dans les inscriptions funéraires en hexamètres. Les auteurs de ces dédicaces ont cherché à mettre en évidence les rythmes rares qu'ils ont utilisés, afin d'aider le connaisseur qui les reconnaîtra, mais aussi afin d'étonner le simple passant qui n'a jamais lu de tels vers, ou peut-être jamais lu de vers du tout. Certains textes nous éclairent sur le contexte dans lequel ils étaient affichés. Au moment de rédiger la dédicace qu'il posera à Bu Njem en 202 ou 203 ap. J.-C., Quintus Avidius Quintanus se demande quel vœu formuler «parmi les voeux passés et futurs» (*inter priores et futuros*). Ainsi d'autres dédicaces se trouvaient déjà à l'endroit du camp où le centurion poserait son inscription, vraisemblablement les thermes (fig. 3)³. Ce n'est donc pas un hasard si nous avons retrouvé la dédicace métrique d'un autre centurion, gravée vingt ans plus tard. Or celui-ci semble ne pas maîtriser le système de la métrique latine et ne pas avoir composé sa dédicace par goût personnel pour la poésie, mais par simple imitation de ses prédécesseurs. Peut-être les centurions de Bu Njem recouraient-ils aux inscriptions métriques par tradition; toutes leurs productions étaient fièrement affichées dans les thermes du camp, lieu de détente pour ses occupants.

Dans d'autres cas, l'inscription métrique ne s'inscrit pas dans une habitude locale, mais est utilisée par l'auteur pour se démarquer

des autres. Ainsi le piédestal dédié par Caius Baienius Ianuarius fait partie d'une suite de bases de statue semblables, portant une inscription votive sur la face antérieure et la date et le nom des dédicants sur la face droite⁴. Ianuarius a ajouté, sur la face gauche, une brève biographie en vers, se distinguant ainsi de tous ses collègues (fig. 4). C'est dans le même état d'esprit qu'a agi Quintus Tullius Maximus, qui laissa ses superbes dédicaces comme un défi à l'attention des légats qui lui succéderaient tous les trois ou quatre ans à la tête de la septième légion.

Ces exemples montrent bien combien les groupes hiérarchiques de l'armée romaine réunissaient des individus au profil culturel différent: certains utilisent ainsi leur goût et leur connaissance littéraire pour se distinguer de leurs pairs; d'autres, comme les centurions de Bu Njem, tentent d'utiliser la poésie comme élément de culture commune, alors qu'il n'est pas partagé par tous. Il est clair que les militaires utilisent aussi ces poèmes pour se distinguer de ceux qui leur sont inférieurs: le légat par rapport à ses subordonnés, les centurions par rapport aux sous-officiers et aux simples soldats.

LE CARACTÈRE PERSONNEL DES DÉDICACES

La forme métrique de ces inscriptions répond donc à un goût personnel et à une volonté de se démarquer. Leur contenu est tout aussi personnel. Les données biographiques sont relativement nombreuses. Nous avons déjà parlé de Caius Baienius Ianuarius, qui a ajouté aux deux parties officielles de l'inscription une troisième qui n'est rien d'autre que sa biographie en vers. La dédicace à Lar et à Larunda semble n'être qu'un prétexte pour Marcus Aemilius afin d'évoquer ses origines. D'autres se montrent plus subtils, comme Lucius Pomponius Protomachus, qui ajoute à son ex-voto en latin un distique en grec, rappelant par là discrètement ses origines, ou comme les centurions de Bu Njem, dont le nom apparaît uniquement dans un acrostiche, signature discrète mais soignée de leurs poèmes.

Parfois les auteurs profitent des dédicaces pour se célébrer eux-mêmes. Nous avons déjà évoqué le légat de Léon, qui célèbre fièrement ses aptitudes à la chasse. Plus souvent, c'est un lien particulier avec un

dieu que les auteurs mettent en évidence dans leur dédicace. Marcus Caecilius Donatianus expose longuement les secrets de la déesse à qui il s'adresse, qu'il a appris «guidé par sa divinité». Pour Alfenus Fortunatus, Liber Pater est apparu en songe pour lui montrer à qui dédier son texte. Quant à Caius Baienius Ianuarius, il fut guidé durant toute sa carrière par Jupiter qu'il remercie, après être arrivé au grade de primipile, sommet de la carrière pour un homme de la troupe.

CONCLUSION

Ces textes, qui peuvent sembler si différents à première vue sont donc en réalité très proches. Ces poèmes sont bien au-dessus de la banalité qui caractérise habituellement les inscriptions métriques. Chaque auteur a mis un soin particulier à écrire des vers sophistiqués, la plupart d'entre eux avec succès. Ce soin répond à la volonté de mettre en valeur un message personnel, qu'il soit religieux ou simplement biographique. Par ailleurs, ces textes montrent combien l'armée romaine contribua à apporter et à transmettre durablement la langue et la culture de Rome dans les régions les plus reculées de l'Empire.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, J.N., «The poets of Bu Njem: language, culture and the centurionate», *JRS* 89, 1999, pp. 109-134.
- BROUQUIER-REDDÉ, V., *Temples et cultes de Tripolitaine*, Paris, Edition du CRNS, 1992.
- DEL HOYO, J., «Cursu certari. Acerca de la afición cinegética de Q. Tullius Maximus (CIL II 2660)», *Faventia* 24, 2002(1), pp. 69-98.
- DIETZ, K., «Larunda, Aponus und ein dichtender Militärtribun», in H. Von Hesberg (Hrsg.), *Das Militär als Kulturträger in römischer Zeit*, Köln, Archäologisches Institut der Universität, 1999, pp. 51-65.
- GASTERER, H., «Das Militär als Träger der lateinischen Sprach- und Schriftkultur», in H. Von Hesberg (Hrsg.), *Das Militär als Kulturträger in römischer Zeit*, Köln, Archäologisches Institut der Universität, 1999, pp. 37-50.
- LE BOHEC, Y., *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris, Picard, 2002³ (1989).
- PFAFFEL, W., «Die "Larunda-Inschrift" von Regensburg», in M. Janka (Hrsg.), *Enkyklion kepion (Rundgärtchen). Zu Poesie, Historie und Fachliteratur der Antike. Festschrift für Hans Gartner zum 70. Geburtstag*, München-Leipzig, K. G. Saur, 2004, pp. 195-222.
- RAITH O., «Eine poetische Weihinschrift aus Regensburg», *ZPE* 153, 2005, pp. 99-102.
- SCHMIDT Ch., *Les dédicaces religieuses dans les camps militaires du Haut-Empire romain*, Paris, Dissertation, 2005.
- WEBER, E., «L. Pomponius Protomachus - ein Ephesier?», in *Steine und Wege. Festschrift für Dieter Knibbe zum 65. Geburtstag*, Wien, Österreichisches Archäologisches Institut, 1999, pp. 391-395.



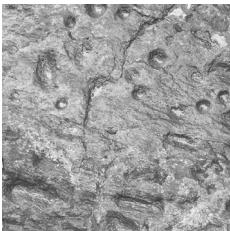
Fig. 4. Les trois faces inscrites de l'autel de Ianuarius. Sur la face gauche, sa biographie versifiée, dont il ne reste que des fragments. IGLNovae, pl. 10.



LE SAUVETAGE D'UNE INSCRIPTION

Ce n'est pas une, mais deux fois que le souvenir de Marcus Aemilius dut être sorti de terre. C'est la pelle mécanique d'un chantier de construction qui l'a découverte en 1972, et qui l'a chargée sur le camion qui transportait les gravats dans une décharge. Un passionné d'archéologie observa cela sur le chantier, localisa la décharge, entreprit des fouilles avec des amis et parvint à retrouver la dédicace. Il en fit don au Musée historique de la ville, où elle se trouve actuellement, bien endommagée par son histoire mouvementée, mais sauvee, pour de bon cette fois-ci, de l'oubli.

Fig. ci-dessus: Détail de l'inscriptions de Ratisbonne. Le début du texte est perdu et la pelle mécanique a laissé une profonde marque au milieu de la pierre.



Les secrets des pierres à cupules

Amélie Vouardoux

Les écuelles taillées dans la roche restent un véritable mystère archéologique. Que dire de ces pierres, disséminées en Suisse comme ailleurs, portant les marques de rites ou d'usages disparus?

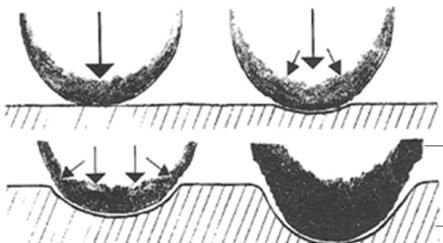


Fig. 1 Quatre phases de travail d'une cupule avec un outil en pierre. Schwegler 1992, p. 48.

INTRODUCTION

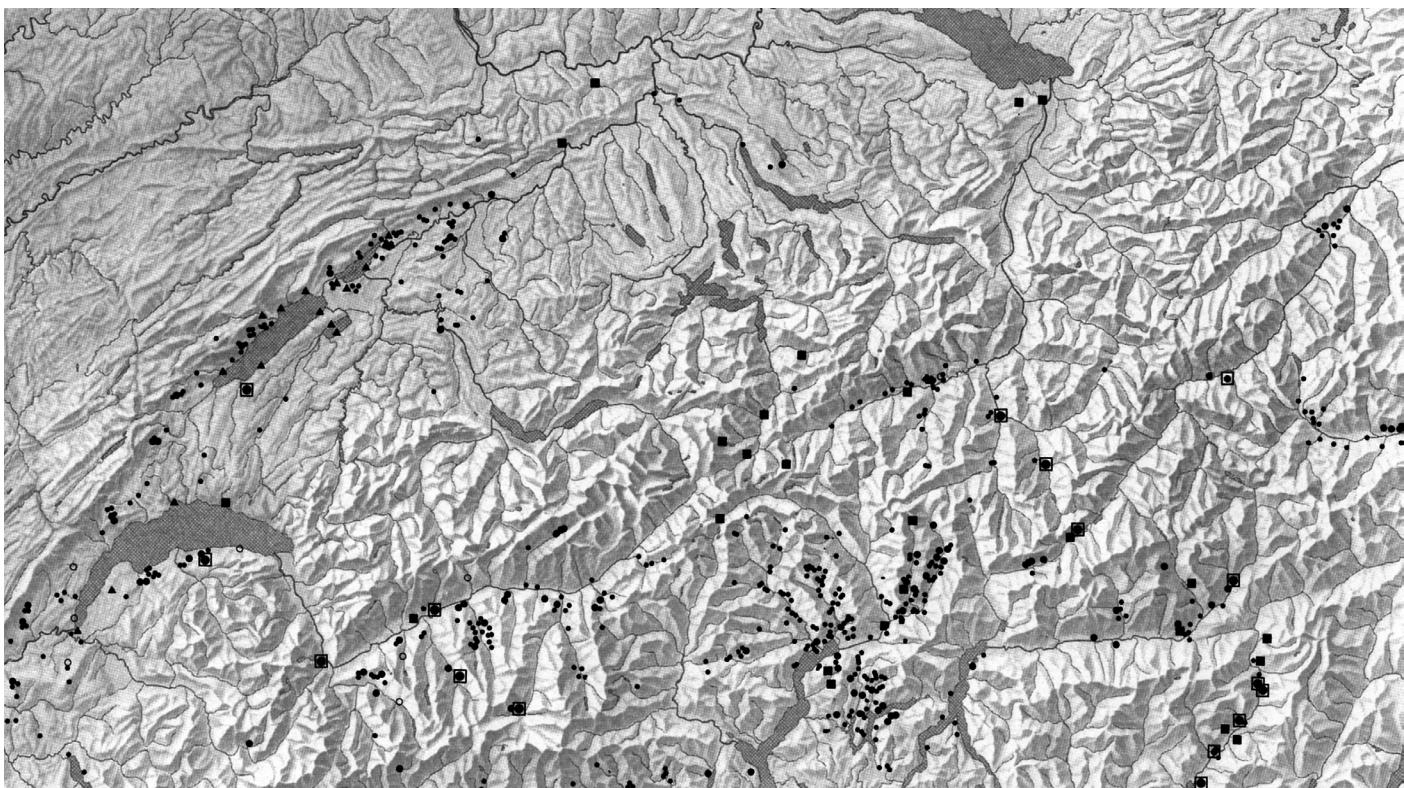
Les pierres à cupules constituent un patrimoine silencieux et mystérieux de nombreuses régions. Que ce soit en Suisse ou au Mexique, ces écuelles creusées dans la roche ne manquent pas d'éveiller la curiosité, de titiller l'imagination. De nombreuses légendes sont nées à partir de ces roches et les noms qui leur ont souvent été attribués -«Pierre aux fées», «Pierre des martyrs»- soulignent leur caractère fabuleux. Toutes les suppositions, toutes les histoires sont envisageables, mais hélas les affirmations restent très rares. Le sujet des pierres à cupules éveille bien plus d'interrogations que de réponses, d'où son aura de mystère. De nombreuses

recherches ont été menées sur le sujet en Suisse et en France voisine. C'est donc sur nos régions, et particulièrement le Valais, que nous allons nous pencher.

QU'EST-CE QUE C'EST?

Les pierres à cupules, ou à écuelles, sont des cavités en forme de petit bol creusées dans la roche. L'érosion en est parfois la cause mais la majorité des écuelles a toutefois une origine artificielle. La plupart du temps, elles sont évidées avec une pierre arrondie (fig. 1), ce qui leur donne cette forme régulière. Certaines cupules ont des traits plus rugueux, sûrement dus au fait qu'elles ont été martelées (percussion d'une pierre sur une autre pierre). Dans quelques cas,

Fig. 2 Pierres à cupules et pierres gravées de Suisse. Schwegler 1992, p. 113.



lorsque les écuelles se trouvent parmi d'autres gravures, elles sont creusées avec des objets métalliques, ce qui laisse des marques plus nettes de percussion. Ainsi, déjà dans leur formation, il est aisément de distinguer des pierres à écuelles de types bien différents mais pouvant toujours dater des mêmes époques.

Les pierres gravées en Suisse ne sont pas rares: on en trouve surtout dans le Jura, au Tessin et en Valais. Elles se situent en général beaucoup plus en altitude qu'en plaine (fig. 2). Le phénomène peut cependant résulter d'une destruction moins vaste dans ces régions. Il est donc difficile de travailler à partir de répartitions géographiques. La situation des pierres à cupules n'est néanmoins pas à négliger.

En général, les écuelles, seules ou en groupes, se présentent dans une surface plus ou moins horizontale. Plusieurs chercheurs ont essayé de les classifier. Urs Schwegler (encadré) les sépare selon trois critères principaux: la situation de la pierre, la taille des cupules et leur nombre. La situation, tout d'abord, reste très variable: on peut en trouver sur des tombes, au bord des chemins, proches d'églises, de sources, de mines, sur les plaques de falaises, etc. Certaines pierres se trouvent dans des endroits très dégagés, offrant une superbe vue (fig. 3) et d'autres dans des gorges enfermées. La taille des cupules, ensuite, présente aussi une grande variation. En général, elles mesurent entre deux et cinq centimètres de diamètre mais elles peuvent être plus petites, ou alors même devenir des bassins faisant jusqu'à trente centimètres de diamètre. Le nombre des cupules enfin est à considérer. Selon les cas, un rocher ne portant qu'une cupule isolée ne sera pas interprété de la même manière qu'un autre recouvert de dizaines d'écuelles. Le premier



pourrait simplement être un indicateur de chemin, par exemple.

DU NÉOLITHIQUE À NOS JOURS

Leur datation reste très problématique. L'érosion de la roche même ou l'étendue des lichens sur celle-ci peuvent donner de maigres indices. Cependant, si la pierre n'est accompagnée d'aucun objet ou ne fait partie d'aucun monument, elle est pour ainsi dire indatable. Par ailleurs, la présence d'une écuelle sur un monument d'époque déterminée ne permet pas sa datation certaine. En effet, une cupule sur un dolmen peut très bien avoir été creusée avant ou après qu'il a été érigé. De ce fait, les datations proposées restent bien souvent très relatives et découlent toujours de situations particulières. Examinons-en quelques unes.

Une pierre portant des cupules a été découverte dans la paroi d'un *tumulus* datant de l'Age du Bronze¹. Se trouvant dans la partie intérieure de cette paroi, elle doit être plus ancienne que le *tumulus*. Parfois, la présence d'autres gravures accompagnant les cupules permet une datation plus précise. Sur certains sites par exemple, se trouvent gravées des empreintes de pieds (fig. 4). Ces dernières ne sont physiquement pas plus datables que les écuelles qui les accompagnent, mais selon Jean-Christian Spahni, les pieds en tant que talismans étaient très répandus pendant l'Age du Fer². La présence d'objets à proximité des pierres peut aussi être un indice. Lors de la construction d'un

Fig. 3 Pierre à cupules au-dessus de Chalais (VS). Photo A. Vouardoux.

¹ Schwegler 1992, p. 75.

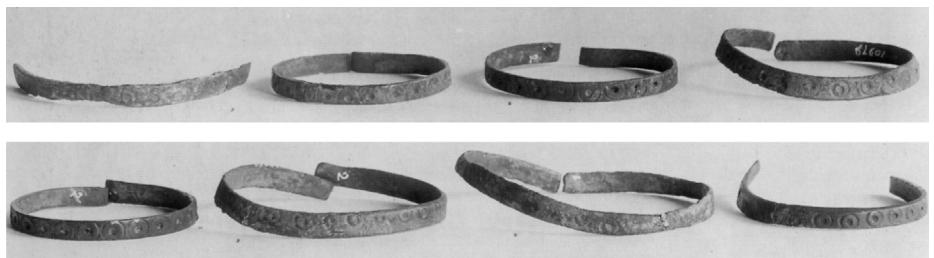
² Spahni 1949.

UN RÉPERTOIRE DE PIERRES À CUPULES: SCHALEN- UND ZEICHENSTEINE DER SCHWEIZ.

Ces dernières années, la recherche sur les pierres à cupules a été presque complètement délaissée. Les archéologues préfèrent se tourner vers des objets donnant plus d'espoir de compréhension, l'interprétation des pierres à cupules reposant principalement sur des spéculations et de maigres indices. C'est pour cela que l'ouvrage d'Urs Schwegler (1992) reste une exception d'une grande qualité. Le livre comporte une première partie qui étudie les pierres à cupules sous toutes les coutures et une deuxième contenant la liste exhaustive de toutes les pierres à écuelles de Suisse, avec leurs particularités, leurs références et leurs coordonnées géographiques.

Fig. 4 Pierre à cupules et gravures pédiformes aux Bocard à Grimentz (VS). Photo A. Vouardoux.

Fig. 5 Bracelets en bronze trouvés près de la «Pierre des sauvages» à St-Luc (VS). Schwegler 1992, p. 74.



³ Schwegler 1992, p. 77.

bâtement à St-Luc (VS) notamment, l'on a trouvé un bloc erratique portant des cupules ainsi que plusieurs tombes contenant des bracelets en bronze (fig. 5). Le matériau et la décoration de ces bracelets permettent une datation à l'Age du Fer³. La pierre dans laquelle la cupule est creusée peut aussi dans certaines situations apporter des indices. C'est ainsi que des églises médiévales, voire postérieures, montrent des cupules sur leurs murs ou même sur les tombes qu'elles renferment.

UNE INTERPRÉTATION DIFFICILE

Outre la datation des pierres à cupules, la question de leur fonction soulève de nouvelles interrogations. Il convient de rappeler qu'une explication n'en exclut pas forcément une autre: les cupules ont probablement eu des utilités différentes selon les lieux et les contextes. Les recherches systématiques d'Ignace Mariétan⁴ mettent d'ailleurs bien en valeur cette variation des pierres à cupules: chaque site est distinct.

La plupart des chercheurs ont imaginé des cultes ou des sacrifices autour de ces pierres couvertes d'écuelles (fig. 6). Elles

auraient servi à recueillir des offrandes, l'eau de pluie, voire du sang. Leur forme pourrait les appartenir à un culte du soleil ou de la lune. Le travail de la pierre pour creuser la cupule aurait pu être lui aussi une certaine pratique cultuelle. Beaucoup de pierres à cupules se trouvent au bord de chemins, sur des passages vers les cols. Elles pourraient donc, dans ces situations, être associées à des petits autels pour les voyageurs.

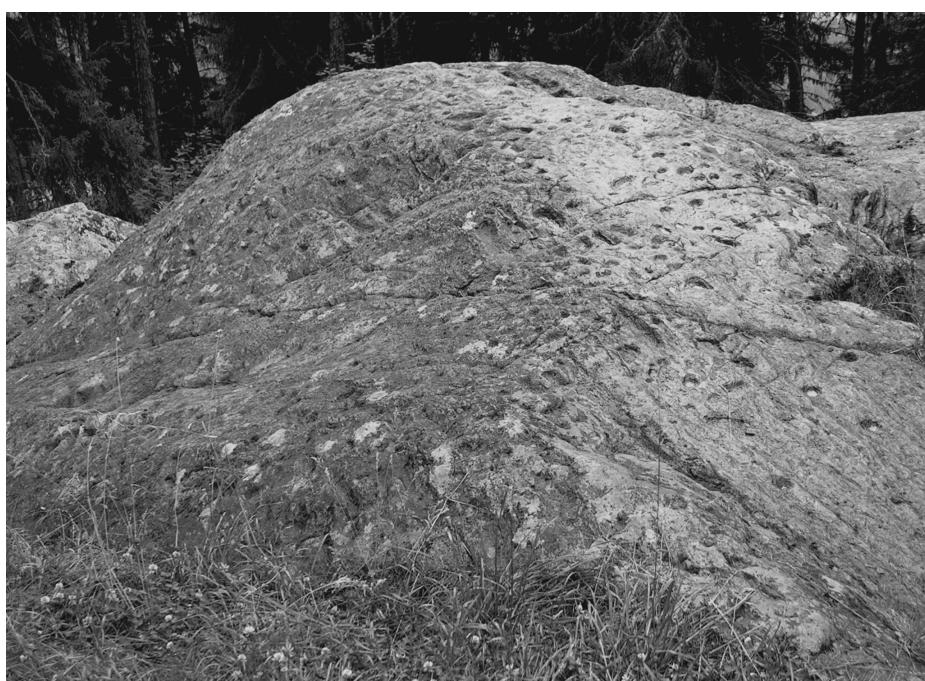
Néanmoins, si l'interprétation religieuse est souvent la première qui vient à l'esprit, beaucoup d'autres sont plausibles. Dans des domaines plus pratiques, on a pu les utiliser comme mortiers, pour broyer des noisettes, des céréales ou alors comme moules ou récipients pour mélanger des pigments par exemple. Emplies d'huile, les cupules ont aussi pu servir tout simplement de lampes. Par ailleurs, il se peut tout à fait que certaines écuvelles soient le fait de bergers trouvant le temps long.

Les premiers chercheurs, notamment Burkhard Reber au début du XX^e siècle et Hans Liniger dans les années 70⁵, ont souvent voulu voir dans les pierres constellées de cupules et de rigoles des représentations astronomiques. Ces soi-disant images du ciel n'ont pourtant aucune précision. Plutôt que des cartes du ciel étoilé, B. Reber y voit donc des images voulant en donner l'idée. Cette interprétation est quelque peu délaissée aujourd'hui, ne reposant sur aucun indice tangible. Actuellement, les archéologues, Urs Schwegler notamment, parlent de plus en plus d'un lien possible entre les pierres à cupules et les mines de cuivre. En effet, les unes se trouvent souvent à proximité des autres. Ainsi, les cupules auraient pu être utilisées dans le traitement du cuivre pour la réduction des minerais. A Grimentz (VS) d'ailleurs, le site des pierres à cupules se nomme le Bocard. Ce terme désigne un appareil à pilon servant à broyer les minerais ou à produire des poudres très fines. Cela pourrait donc établir un lien entre les pierres et le travail du cuivre.

⁴ Mariétan 1940 notamment.

⁵ Les deux auteurs ont écrit quantité d'articles sur le sujet.

Fig. 6 «Pierre des sauvages» au-dessus de St-Luc (VS). Photo A. Vouardoux.



L'ENTHOUSIASME DES PREMIERS CHERCHEURS



Avant le XX^e siècle, pour ainsi dire personne ne s'est réellement intéressé aux pierres à cupules. Les populations connaissaient leur existence mais ne leur donnaient pas une grande importance. En Valais, c'est tout d'abord Burkhard Reber, pharmacien genevois, qui s'est lancé dans l'aventure. Il s'est battu pour la protection des pierres et a largement contribué à leur connaissance. Ses gravures de pierres à cupules ont beaucoup circulé, et montrent bien son enthousiasme. En comparant par exemple la gravure qu'il a fait d'une pierre dans l'Alpes Cotter au-dessus d'Evolène et une photo de celle-ci, on comprend bien l'envie de faire de ces pierres quelque chose d'exceptionnel et la part d'interprétation que B. Reber y met. Très vite, d'autres personnages d'horizons divers se sont penchés sur le sujet, laissant s'envoler leur imagination sur ces pierres mystérieuses. Charles Krafft par exemple écrit: «On voit alors la scène: le prêtre sacrifie la victime, arrache de sa poitrine son cœur palpitant, le coupe verticalement en deux moitiés, distribue quelques gouttes de sang dans la cupule de chaque famille et la cérémonie commence... Qu'on nous pardonne ce rêve druidique» (Krafft 1911, pp. 12-13).

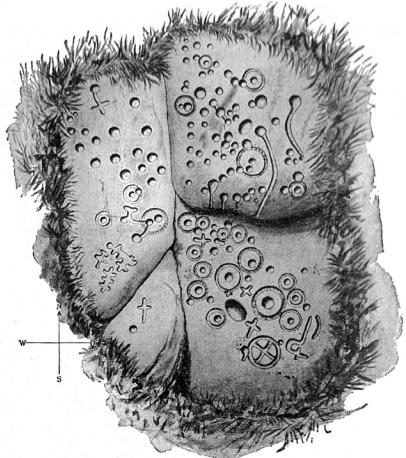


Fig. ci-dessus et ci-contre: Pierre à cupules, photo A. Vouardoux; gravure de cette pierre, Reber 1912, p. 79.

D'autre part, le lieu même du Bocard a été choisi, entre le XIX^e et le XX^e siècle, pour le traitement du minerai lors de l'exploitation du cuivre, ce qui met en valeur sa bonne situation par rapport aux mines.

Finalement, les interprétations possibles sont multiples. L'une ou l'autre sera privilégiée selon le site. Sur les routes de cols par exemple, on peut leur imaginer une fonction commerciale (fig. 7). Mais cette même fonction est à rejeter pour les cupules cachées au fond des gorges ou accompagnées d'autres représentations, figurées ou abstraites. Ainsi, ces dernières sont plus facilement identifiables à des contextes cultuels. Chaque situation permet des explications différentes.

CONCLUSION

L'étude des pierres à cupules présente de nombreux écueils et les certitudes restent très rares. Pourtant, même si peu de chercheurs se penchent encore sur ce sujet de nos jours, il continue d'exciter la curiosité. Urs Schwegler, toujours très actif, propose et conseille des fouilles sur certains sites importants. Néanmoins, cela reste très difficile. L'attention portée à la préservation des pierres à cupules ne s'est effectivement éveillée qu'au début du XX^e siècle, ce qui a eu pour conséquence qu'elles ne sont que rarement dans leur environnement originel. De plus, il est exceptionnel de découvrir des vestiges à proximité des sites de pierres à écuelles. Pour trouver des éléments nouveaux,

notamment concernant le lien avec l'extraction du minerai, il faudrait procéder à l'examen attentif des mines potentielles. Quand bien même l'exploitation de ces mines n'est pas encore attestée pour la préhistoire, prospections et trouvailles permettraient certainement de faire avancer la recherche sur les pierres à cupules.

BIBLIOGRAPHIE

- KRAFFT, C., *Les pierres à écuelles de Grimentz*, Lausanne, Imprimerie G. Vaney-Burnier, 1911.
- LINIGER, H., «Schalensteine des Mittelwallis und ihre Bedeutung», tiré à part de *Basler Beiträge zum Schalensteinproblem*, Bâle, Barfüsser Drückerei, 1969.
- MARIETAN, I., «Les pierres à écuelles», tiré à part du *Bulletin de la Murithienne*, fascicule 57, St-Maurice, 1940.
- NELH, G., «Pierres à cupules et roches gravées en Savoie», in *L'histoire en Savoie*, Chambéry, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, imprimerie Arc-Isère, 1989.
- REBER, B., «Quelques séries de gravures préhistoriques», compte-rendu de la XIV^e session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique, Genève, 1912, pp. 63-93.
- SCHWEGLER, U., *Schalen- und Zeichensteine der Schweiz*, Bâle, Publication de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 1992.
- SPAHNI, J.-C., «Les monuments mégalithiques du Val d'Anniviers», tiré à part du *Bulletin de la Murithienne*, fascicule 66, St-Maurice, 1949.

Fig. 7 «Pierre aux fées» au-dessus d'Evolène et sur le chemin pour le col de Torrent (VS). Photo A. Vouardoux.





Sex, drugs & peniculus!

Caterina Martini
Natacha Rossel

Dans ce numéro se trouve tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'affection, l'attachement, l'amour, la passion, le plaisir, la sensualité, l'érotisme, la libido, l'Appétit, la sexualité, la génitalité, la reproduction, le sexe, le coït, le cul, les pulsions et les plus bas instincts de l'humanité... chez nos aïeux!

INTRODUCTION

Les images liées à la sexualité foisonnent dans notre quotidien. Des sex-tapes de starlettes telles que Paris Hilton sont visibles sur Internet, des mannequins dénudés sont affichés dans toutes les rues, des «couples» s'envoient en l'air dans des piscines, devant des millions de spectateurs... Bref, impossible de passer à côté, malgré les réticences des plus prudes. Et dire que nos vénérables ancêtres ne faisaient pas mieux! Eh oui, la culture classique ne se limite pas à la lecture de Platon et Aristote! Les Grecs et les Romains s'adonnaient aussi aux plaisirs de la chair.

VERBA VOLANT, SCRIPTA... PENETRANT!

La littérature antique nous a livré des textes croustillants dignes du Marquis de Sade. Les poètes latins ont en effet fait du sexe un thème répandu: tandis que Catulle nous fait partager ses expériences personnelles dans des poèmes légers (encadré 1), Ovide a consacré un livre entier à la drague (encadré 2). Pétrone, quant à lui, en décrivant une certaine société dans son œuvre le *Satyricon*, nous livre un épisode anthologique sur les dérives d'un fastueux banquet. La Grèce n'est pas en reste avec Sappho, dont la langue française a gardé

«Au nom de l'amour, ma douce Ipsithilla, mes délices, charme de ma vie, invite-moi à venir chez toi l'après-midi. Y consens-tu? Une grâce encore! que ta porte ne soit pas fermée d'un verrou; et ne va pas t'aviser de sortir: reste au logis, et prépare-toi à faire l'amour neuf fois de suite. Mais si tu dis oui, invite-moi aussitôt, car, étendu sur mon lit, après un bon dîner et couché sur le dos, je transperce et ma tunique et mon manteau.»

Catulle, Poésies, XXXIII.

le terme «saphisme» (homosexualité féminine), et c'est de l'île de Lesbos que vient le terme «lesbienne». Même la Bible nous propose des passages évocateurs: le *Cantique des Cantiques* évoque la relation d'un couple:

«Tes joues sont belles dans les perles, ton cou dans les colliers ;
Nous te ferons des colliers d'or pointillés d'argent.
Tandis que le roi était dans son lieu de repos, mon nard a exhalé son parfum.
Mon Bien-Aimé est pour moi un sachet de myrrhe posé entre mes seins.
Mon Bien-Aimé est pour moi une grappe de cypre dans les baumiers d'En-Gueddi.
Que tu es belle, ma Bien-Aimée, que tu es belle ! Tes yeux sont des colombes.

Que tu es beau, mon Bien-Aimé, comme tu es charmant! Notre lit est verdoyant». (Cantique des Cantiques, I, 10-16.)

«COUVREZ CE SEIN QUE JE NE SAURAIS VOIR»

Le domaine figuré est tout aussi foisonnant. Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi les hommes ont des pénis minuscules sur les représentations antiques? Pour les Grecs, la taille du membre reproducteur était inversement proportionnelle à l'un des problèmes existentiels des mâles d'aujourd'hui. Eh non! Rocco Siffredi se serait vu son attribut fortement rapetissé sur une statue à son effigie... En effet, la raison prime sur l'instinct animal, et les gros et longs phallus sont réservés aux orgies dionysiaques. C'est pour cette raison que silènes et satyres sont représentés avec un membre viril plutôt imposant. Ce qui ne veut pas dire que le sexe était condamné, loin de là! Preuve en est des nombreuses scènes érotiques qui figurent sur les vases à boire. Leur forme même est parfois



Fig. 1 (à gauche) Mastos à figures noires. Grèce, VI^e siècle av. J.-C., British Museum, Londres. BERARD, C., La cité des images, religion et société en Grèce antique, Mont-sur-Lausanne, édition de la Tour et Nathan, 1984, p. 161.



Fig. 2 (à droite) Démonstration de la souplesse d'une Romaine en action sur une lampe à huile. Herculaneum, I^e siècle ap. J.-C. Museo Archeologico Nazionale, Naples. Cantarella 2005, p. 85.



«*Crois-moi il ne faut pas hâter le terme de la volupté, mais y arriver insensiblement après des retards qui la diffèrent. Quand tu auras trouvé l'endroit que la femme aime à sentir caressé, la pudeur ne doit pas t'empêcher de le caresser. Tu verras les yeux de ton amie briller d'un éclat tremblant, comme il arrive souvent aux rayons du soleil reflétés par une eau transparente. Puis viendront des plaintes, viendra un tendre murmure et de doux gémissements et les paroles qui conviennent à l'amour. Mais ne va pas, déployant plus de voiles que ton amie, la laisser en arrière ou lui permettre de te devancer dans ta marche. Le but, atteignez-le en même temps; c'est le comble de la volupté, lorsque, vaincus tous deux, femme et homme demeurent étendus sans force. Voilà la conduite à suivre, lorsque le loisir te laisse toute liberté et que la crainte ne te constraint pas à hâter le larcin d'amour. Lorsqu'il y aurait danger à tarder, il est utile de te pencher de toute ta force sur les rames et de donner l'éperon à ton coursier lancé à toute allure.*»

Ovide, *L'Art d'aimer*, II, 717-732.

Fig. ci-contre: Détail d'une fresque de la maison du Centenaire. Pompeï. <http://m-ogre.blogspot.com/search?q=ovide>

explicite; c'est le cas du *mastos*, coupe en forme de sein (fig. 1).

De leur côté, les Romains savaient varier les positions. Et c'est le moins qu'on puisse dire quand on regarde certaines fresques: les Pompéiens -et surtout les Pompéiennes- savaient faire preuve d'une souplesse étonnante (fig. 2).

SEX-SHOP

Si les matrones romaines les plus chanceuses pouvaient se faire plaisir de leur époux, les épouses délaissées avaient aussi de quoi satisfaire leurs pulsions (fig. 3). Vous pensiez que le marché du sexe -qui explose en ces temps de crise économique- était propre à notre société et que le vibromasseur était une invention du XX^e siècle? Grave erreur! Certes, il n'y avait pas la technologie moderne pour faire vibrer le pénis de substitution, mais on se débrouillait sans. En outre, le godemichet existait non seulement chez les Romains,

mais également en Grèce où plusieurs illustrations représentent des phallus ailés, destinés aux donzelles en détresse...

AH, LES JEUNES GARÇONS...

Les plaisirs hétérosexuels n'étaient pas les seuls à attirer nos illustres ancêtres qui s'adonnaient volontiers à des plaisirs homosexuels, notamment avec des jeunes garçons. Les Grecs et les Romains faisaient-ils passer l'éducation des jeunes hommes par le sperme (fig. 4)...? Et ce jusqu'au sommet du pouvoir: l'empereur Hadrien aurait été dévasté par la mort de son cher Antinoüs, le jeune élue de son cœur...

Bref, les images et les allusions sexuelles envahissaient les pupilles des anciens au moins autant que dans notre société actuelle! Et sans aucun doute le même paradoxe devait être présent: dans notre société où les images sexuelles sont distribuées gratuitement à chaque coin de rue, on s'offusque pour un sein mis à nu en public! Dans l'Antiquité, les convives pouvaient se laisser inspirer durant les banquets par les représentations pariétales ainsi que par les images figurées sur leurs vases à boire, cela n'empêche pas que les mêmes convives attendaient de leurs épouses la plus grande vertu!



Fig. 3 (à gauche) Statuette phallique avec capuchon à l'image du dieu Priape. Somme (Rivière), deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Musée de Picardie, Amiens. <http://www.commons.wikimedia.org>

Fig. 4 (à droite) Vase à figures noires montrant les approches amoureuses entre un homme et un jeune garçon. Grèce, VI^e siècle av. J.-C. Musée des Beaux-Arts, Bonston. Cantarella 2000, p. 117.

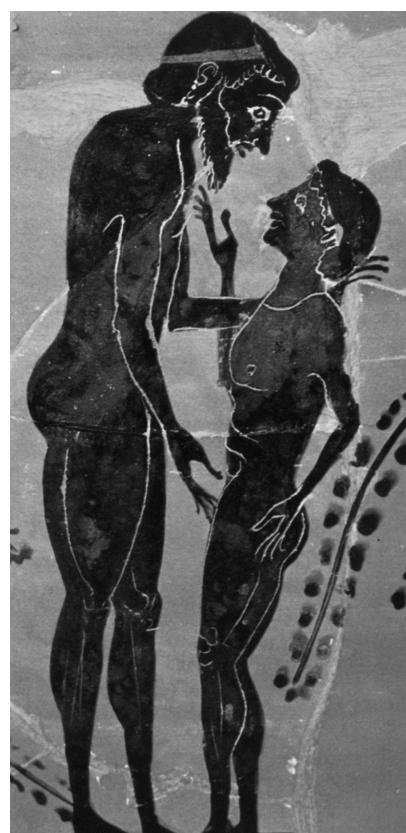
BIBLIOGRAPHIE

- CANTARELLA, E., *Pompéi: les visages de l'amour*, Paris, A. Michel, 2000.
- SKINNER, M. B., *Sexuality in Greek and Roman culture*, Malden, Blackwell, 2005.

SOURCES

- OVIDE, *L'Art d'aimer*, texte établi et traduit par H. Borneque, Paris, Gallimard, 2004.
- PÉTRONE, *Satyricon*, texte établi par A. Ernout, amendé, traduit et commenté par O. Sers, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- CATULLE, *Poésies*, texte traduit par M. Rat, <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/cat/cat1-60.html>

Image titre: <http://www.skinz.org/celebrity/paris-hilton/paris-hilton-wallpaper-6.j>





latin

dossier sexualité

Description du coït humain chez Ovide

Joëlle Cinter

Les relations sexuelles sont décrites dans de nombreux vers des *Amours*. Ovide a fait un choix dans les expressions et mots que lui offrait la langue latine. Obscénité, grivoiserie, pudeur, humour, légèreté: comment le poète parle-t-il d'amour?

INTRODUCTION

Amores est un recueil d'élégies (encadré 2) dont le titre indique le thème principal. Le narrateur à la première personne, poète et amant, s'adresse à sa maîtresse, à son rival, aux serviteurs de sa maîtresse ou encore au lecteur. Chaque élégie représente une situation ou une réflexion touchant à la vie amoureuse, certaines traitant de l'infidélité, d'autres de la séduction. Le poète aborde également le thème de la violence faite envers l'amante ou celui de l'avortement. Les sujets sont donc variés et un aspect peut être présenté sous des angles différents: lorsqu'il parle à son rival,

amant en titre¹ de son aimée, le poète peut aussi bien déplorer sa jalousie excessive que le contraire. Ainsi, celui qui surveille sa compagne empêche l'acte adultère mais pas les pensées que le poète considère plus coupables encore. A l'inverse, le poète critique l'amant peu vigilant car une proie trop facilement acquise devient indésirable.

Ces différents tableaux comprennent de nombreux passages évoquant les gestes amoureux, du regard à l'acte sexuel. Il est intéressant de se pencher sur les mots utilisés par Ovide pour l'exprimer, sur les éventuelles raisons de ses choix et leur impact sur le ton des poèmes dans leur

ensemble. Enfin, ces termes offrent une image du rapport entre l'homme et la femme dans l'élegie.

DE LA TOUCHE COQUINE À LA TIRADE LIBERTINE

L'érotisme ne se résume pas au coït mais de nombreuses parties du corps y participent. Dans plusieurs de ses élégies, Ovide laisse monter la tension érotique. Ainsi, dans le poème 5 du livre I, Corinne² entre dans la chambre du poète par un tiède après-midi. Après une tendre lutte pour ôter à la jeune femme sa tunique, sa nudité est décrite en détail:

«Quelles épaules, quels bras je contemplai et je touchai!

Comme la forme de ses seins se prêtait aux caresses!

Sous cette poitrine sans défaut, quel ventre lisse!»

(*Quos umeros, quales vidi tetigique lacertos!*)

*Forma papillarum quam fuit apta premi!
Quam castigato planus sub pectore venter!*³.



Fig. 1 Peinture murale. Couple dans un lit. Naples, Musée national. 1^{er} siècle ap. J.-C. Dierichs 1997, p. 126.

¹ Ovide ne parle pas de femmes mariées mais de femmes du demi-monde. Elles ont un amant en titre qui les entretient, désigné par le mot *vir* dans *Les Amours*.

² Corinne: prénom utilisé par Ovide pour désigner sa maîtresse dans plusieurs élégies. Certaines personnes ont vu un personnage réel derrière un nom d'emprunt. *Les Amours* étant une œuvre de fiction, la question de l'existence d'une Corinne historique est secondaire.

³ Ovide, *Les Amours*, I, 5, 19 - 21.



Fig. 2 Cratère campanien. Scène de banquet. Naples musée national. Dierichs 1997, p. 89.

Lorsqu’Ovide en arrive au vers 24,

«et nue je la pris contre moi»
(*Et nudam pressi corpus ad usque meum*),

le spectateur s’attend à des ébats approchant la pornographie. Il n’en est rien. L’acte sexuel se résume à trois mots dont deux pronoms:

«Qui ne sait le reste?»
(*Cetera quis nescit?*).

Cette chute provoque un effet de surprise qui devait être encore plus important à une époque où la poésie était récitée⁴. En effet, le lecteur voit les proportions du poème et peut soupçonner une fin abrupte, ce qui n'est pas le cas de l'auditeur. Au-delà de la surprise, l'interruption de la description peut être considérée comme un refus de la facilité et évite que l'érotisme léger ne sombre dans l'obscénité. L'élegie décrivant la scène de banquet (fig. 2) où le poète se retrouve en face de sa maîtresse et de son amant officiel -vir- est très sensuelle.

Chaque partie du corps est citée, le contact physique est omniprésent mais ce qui se passe sous la couverture demeure dans le flou et n'en est que plus érotique. Dans d'autres pièces, les rapports sexuels prennent plus de place. Le poème 10 du livre II rapporte les paroles du poète qui se vante, auprès d'un certain Grécinus, d'être capable d'aimer deux femmes. Plus de la moitié des vers sont consacrés aux prouesses sexuelles du narrateur. Certains philologues ont tenté de voir des repères autobiographiques dans les différentes pièces mais l'interprétation burlesque de cette élégie est justifiée par les derniers vers:

«Moi, puissé-je avoir le bonheur de vieillir dans les exercices de Vénus et,
lorsque viendra la mort, de sentir mes
membres se glacer au milieu même de
l'acte d'amour,
qu'à mes funérailles, on puisse dire en
pleurant:
«Ta mort n'a pas démenti ta vie»
(*At mihi contingat Veneris languescere
motu*,

*Cum moriar, medium soluar et inter opus,
Atque aliquis nostro lacrimans in funere
dicat.*

«Conveniens vitae mors fuit ista tuae»⁵.

A ce texte répond le poème 7 du livre III: l'encensement de prétendus exploits est remplacé par les lamentations du poète sur son impuissance d'une nuit. Là aussi, les propos grivois ont pour seul but d'amuser le public. Ovide suggère donc le coït en quelques mots ou en parle longuement selon le thème de l'élegie et selon l'effet qu'il veut produire.

UNE PRÉFÉRENCE POUR L'ALLUSION

Certains termes utilisés par Ovide sont directs et sans équivoque. Il utilise par exemple *concubitus* -union de l'homme et de la femme- lorsqu'il s'adresse à Cypassis, l'esclave de sa maîtresse:

«Comment Corinne s'est-elle aperçue que tu [couchais avec moi]?»
(*Sensit concubitus unde Corinna tuos?*)⁶

«Pour ce service, accorde-moi, Cypassis au teint ambré, [un doux salaire, couche avec moi aujourd'hui].»
(*Pro quibus officiis pretium mihi dulce
repende,
Concubitus hodie, fusca Cypassi, tuos?*)⁸.

Ovide a souvent recours à l'allusion pour décrire l'union physique des corps. Ce sont tout d'abord de nombreuses métaphores. Le coït devient un ouvrage -opus-, un service -officium-:

1. LE BANQUET

Les Romains étaient régulièrement conviés à des repas entre amis. On mangeait allongé sur des lits à trois places, les klinès, parfois recouverts d'une couverture (Fig. 3). La salle à manger (triclinium) comptait trois lits disposés autour d'une table.

4 Dès l'époque d'Auguste ont lieu à Rome des lectures publiques (*recitationes*) lors desquelles les écrivains prirent l'habitude de présenter leurs œuvres. Ils les composaient donc en fonction d'un auditoire.

5 Ovide, *Les Amours*, II, 10, 35 - 38.

6 La majorité des traductions proviennent de la source citée en bibliographie mais une traduction personnelle a parfois été préférée. Elle figure entre crochets.

7 Ovide, *Les Amours*, II, 8, 6.

8 *Ibid.*, II, 8, 21 - 22.



Fig. 3 Peinture murale dite du «banquet de Trimalcione». Pompéi, 1^{er} siècle ap. J.-C. Photo Dierichs 1997, p. 61.

«Souvent, ma maîtresse et moi, pour ne pas différer la volupté,
nous avons, sous la couverture qui nous cachait, mené jusqu'au bout le doux [ouvrage]»
(*Saepe mihi dominaeque meae properata voluptas
Veste sub inecta dulce peregit opus*)⁹.

Ce sont ensuite des métonymies. Les nuits -noctes-, le lit -torus- sont synonymes des relations sexuelles. Ainsi, l'entremetteuse donne ce conseil à la jeune femme:

«Souvent refuse tes nuits, tantôt invoque une prétendue migraine».
(*Saepe nega noctes; capit is modo finge dolorem*)¹⁰.

Le sous-entendu peut être souligné par la structure du vers:

«Nous ne voulons pas nous réunir pour composer
des [poisons]; dans notre main ne brille pas une épée nue».
(*Non scelus agredimur, non ad miscenda coimus
Toxica, non stricto fulminat ense manus*)¹¹.

Dans ces vers où le poète se justifie auprès du gardien de sa maîtresse, le rejet de toxica -les poisons- au vers suivant permet de jouer sur le double sens de *coimus* (coire: se réunir ou s'accoupler) et de *miscenda* (*miscere*: mélanger ou s'accoupler). Le terme *venus*¹² présente également plusieurs sens. Il peut désigner «l'amour physique, l'acte sexuel» mais aussi «Vénus, déesse de l'amour». Ovide l'utilise en association avec d'autres. Les expressions qui en résultent désignent clairement l'acte sexuel mais avec délicatesse et décence:

«Hélas! Pourquoi ma maîtresse est-elle gardée par toi, qui n'es ni homme ni femme
et qui ne peux connaître les joies que se donnent deux amants».
(*Ei mihi, quod dominam nec vir nec femina seruas
Mutua nec Veneris gaudia nosse potes*)¹³.

Les Amours voit donc se mettre en place une série d'euphémismes. Cette phraséologie stéréotypée n'est pas un choix dicté par une société pudique ou une absence de mots plus précis en latin. Ceux-ci foisonnent chez d'autres poètes antiques.

Catulle utilise par exemple *futuere* -avoir des rapports avec une femme:

« [celui-ci en saute beaucoup]». (*hic futuit multas*)¹⁴.

On retrouve ce mot également chez Martial:

«Deux galants étaient venus de grand matin pour [sauter] Phyllis», (*Cum duo venissent ad Phyllida mane fututum*)¹⁵.

Ovide choisit d'être moins direct. Il résume l'acte charnel par l'emploi de termes neutres tels un pronom relatif ou un verbe. Par exemple, l'utilisation de *facit* -elle fait- dans le vers suivant:

«Celle qui ne le fait pas, parce qu'elle ne le peut pas, c'est comme si elle le faisait». (*Quae, quia non licuit, non facit, illa facit*)¹⁶.

Grâce à ces allusions et euphémismes, l'élegie est moins obscène mais elle suggère et force l'imagination à travailler d'elle-même. Ovide fait ainsi preuve d'humour et d'ingéniosité pour divertir son lecteur.



Fig. 4 Couple enlacé. Pâte de verre. Rome, villa Giulia. Dierichs 1997, p. 96.

⁹ Ovide, *Les Amours*, I, 4, 47 - 48.

¹⁰ *Ibid.*, I, 8, 73.

¹¹ *Ibid.*, II, 2, 63 - 64.

¹² Venus qui désignait d'abord l'amour physique est un ancien neutre du type opus. Il est devenu féminin lorsque le concept qu'il désignait a été personnifié pour correspondre à l'Aphrodite grecque.

¹³ Ovide, *Les Amours*, II, 3, 1 - 2.

¹⁴ Catulle, *Poésies*, 97, 9.

¹⁵ Martial, *Epigrammes*, 10, 81, 1.

¹⁶ Ovide, *Les Amours*, III, 4, 4.



Fig.5 Ara Grimani. Scène de baiser. Venise, musée archéologique. Dierichs 1997, p. 47.

PLAISIR PARTAGÉ

Certains termes utilisés dans *Les Amours* décrivent la relation qui unit les amants dans l'éloge. Ovide utilise à plusieurs reprises *gaudia mutua* -plaisirs mutuels:

«Que diffères-tu l'échange de nos joies?»
(*Quid mutua differs gaudia?*)¹⁷.

L'homme et la femme semblent égaux face au plaisir. Les propos du poète qui reproche à sa maîtresse de réclamer des cadeaux contre ses faveurs confirment cette idée:

«Elle vend ce qui plaît à l'un et à l'autre, ce que l'un et l'autre recherchaient, [...]. Quand l'acte d'amour doit apporter le même plaisir à l'homme et à la femme». (*Et vendit quod utrumque iuvat, quod uterque petebat, [...]*.
Quae Venus ex aequo ventura est grata duobus)¹⁸.

L'image qui suit quelques vers plus loin montre deux corps unis dans un même effort:

«[...] volupté
que procurent les mouvements associés de

2. OVIDE

Né en 43 av. J.-C. à Sulmone, il étudie à Rome la rhétorique mais se consacre très tôt à la poésie. Il est exilé par Auguste en 8 ap. J.-C. officiellement en représailles du caractère licencieux de l'Art d'aimer (recueil de poèmes présenté comme un manuel sur la séduction). Durant cet éloignement, le poète raconte son malheur dans *Les Tristes*. Ovide est également l'auteur des *Métamorphoses*, un long poème épique qui met en scène des centaines de fables depuis le Chaos originel jusqu'à l'époque de l'auteur.

l'homme et de la femme».

([...] *voluptas*
Quam socio motu femina virque ferunt)¹⁹.

Le désir concerne également les deux amants, comme nous le montre ce vers de l'éloge sur l'impuissance:

«Malgré mes désirs, auxquels correspondaient les désirs de la femme».

(*Nec potui cupiens, pariter cupiente puella*)²⁰.

Désir et plaisir sont donc communs à l'homme et à la femme. Ovide présente l'acte sexuel comme un moment d'échange entre les deux amants.

CONCLUSION

Les termes utilisés dans *Les Amours* pour désigner l'acte sexuel correspondent au ton léger choisi par le poète. Ovide est un homme de bonnes manières qui évite la grossièreté. Même dans les moments les plus intimes, le «je» de l'éloge ne se prend pas au sérieux. Il cherche à montrer son ingéniosité -*ingenium*- en multipliant les allusions, jeux de mots, métaphores et participe ainsi à la mise en place d'euphémisme propres à l'amour physique. Enfin, l'image des amants que laisse entrevoir *Les Amours* est celle de partenaires à la recherche d'un plaisir partagé où désir et érotisme ont un rôle important.

BIBLIOGRAPHIE

•DIERICHS, A., *Erotik in der Römischen Kunst*, Mainz am Rhein, Verlag Philipp Von Zabern, 1997.

•DION, J., «Les secrets d'Ovide dans les *Amours*: de l'architecture de l'œuvre à Corinne», *Latomus* 266, 2002, pp.158-170.

•FRECAUT, J.-M., *L'esprit et l'humour chez Ovide*, Grenoble, Presse universitaires de Grenoble, 1972.

•MARTIN, R., «Ovide et la sexualité, dit et non-dit de l'*Ars Amatoria*», *Latomus* 193, 1986, pp.208-216.

•ERNOUT, A., MEILLET, A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 19674 (1932).

•SKINNER, B. M., *Sexuality in Greek and Roman Culture*, Malden, Blackwell, 2005.

SOURCES

•OVIDE, *Les Amours*, texte établi et traduit par H. Bornecke, Paris, Les Belles Lettres, 2005⁴ (2002).

•CATULLE, *Poésies*, texte établi et traduit par G. Lafaye, Paris, Les Belles Lettres, 1932.

•MARTIAL, *Epigrammes*, texte établi et traduit par H.J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

•VIRGILE, *Géorgiques*, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1968⁵ (1956).

•QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

Image titre: <http://image.toutlecine.com/photos/a/m/a/amants-1958-07-g.jpg>

3. L'ÉLÉGIE

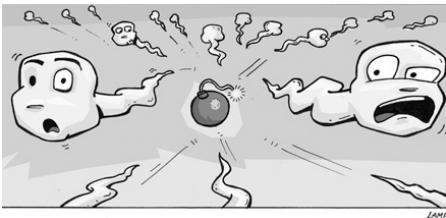
Le terme élégie vient du grec *elegeia*, «chant triste». C'est une pièce écrite en distiques élégiaques, groupes de deux vers: un hexamètre et un pentamètre. La poésie en distiques sert à traiter différents thèmes mais garde souvent l'idée de plainte. L'éloge amoureuse est une invention des poètes latins, Gallus, Tibulle et Properce.

17 Ovide, *Les Amours*, III, 6, 87.

18 *Ibid.*, 10, 31 - 34.

19 *Ibid.*, I, 10, 36.

20 *Ibid.*, III, 7, 5.



L'usage des contraceptifs à Rome

Catherine Défayes

À l'époque romaine, des moyens contraceptifs divers et variés étaient déjà utilisés par les femmes. Ancêtres de la pilule et du préservatif, ces anticonceptionnels étaient-ils probants et sans danger? Enquête...

INTRODUCTION

Dans la littérature médicale gréco-romaine, nombreuses sont les recettes à usage contraceptif et abortif. Bien que les produits contraceptifs aient été considérés comme des substances toxiques et nocives, les quelque 413 recettes contraceptives et abortives recensées¹ prouvent que le monde gréco-romain était déjà concerné par la problématique du contrôle des naissances. La contraception semblait être utilisée de manière récurrente à Rome, comme l'attestent les traités médicaux et les sources littéraires². Notons que la plupart des auteurs désapprouvaient l'usage de contraceptifs, en particulier chez les femmes mariées. Pour cet article, nous nous appuierons sur un extrait d'un traité médical écrit par Soranos d'Ephèse, médecin grec du II^e siècle ap. J.-C. Quels étaient les moyens anticonceptionnels utilisés? Étaient-ils efficaces? Pouvaient-ils être nuisibles pour les femmes? Peut-on savoir qui pratiquait la contraception?

L'AVIS D'UN MÉDECIN

Soranos d'Ephèse exerça son art à Rome au II^e siècle ap. J.-C. en tant que gynécologue obstétricien des femmes de la bonne société romaine. Il était également l'auteur de plusieurs traités médicaux qui devinrent des références jusqu'à la Renaissance. Son ouvrage le plus important, *Maladies des femmes*, qui devait être destiné à l'usage des sages-femmes, illustre l'étendue des connaissances gynécologiques et obstétriques de cette époque. Le chapitre 20 du premier livre énumère les différents moyens contraceptifs utilisés, une liste de dix-neuf recettes tant mécaniques que médicamenteuses à base de plantes, minéraux et substances animales.

Le médecin commence par décrire les moins nocives et termine avec celles qu'il estime les plus risquées pour l'utilisatrice. Les premiers moyens contraceptifs dits mécaniques et hygiéniques, ne sont pas considérés comme dangereux et peuvent être efficaces à condition que la femme reste prudente. Soranos préconise avant



Fig. 1 Relief de la pharmacienne de Grand. Gourevitch 1984, p. 170.

tout l'abstinence durant la période la plus fertile du cycle féminin qui était, pour les médecins antiques, la première semaine après les règles, une idée malheureusement erronée puisque l'on sait que c'est absolument l'inverse. Soranos, à l'image d'autres médecins, croyait que le col de l'utérus, s'étant ouvert pour évacuer les menstruations, était alors plus apte à laisser entrer le sperme.

Le second moyen mécanique devait



¹ Fontanille 1977, pp. 78-119.

² Juvénal, *Satires VI*, 593-600; Martial, *Epigrammes*, 67.

Fig. 2 Tesson de sigillée représentant un esclave apportant une bassine d'eau à un couple (Musée gallo-romain de Lyon). Gourevitch 1984, p. 200.

Fig. 4 Grenade. <http://blog.cryslor.com/grenade-fruit-porteur-bonne-sante/>



éviter que, pendant le coït, le sperme ne soit éjaculé trop loin dans la matrice de la femme. Ainsi l'amante devait, au moment culminant du rapport, retenir sa respiration, se retirer légèrement, puis s'accroupir pour que la semence ne remonte pas, ensuite provoquer un éternuement et se laver soigneusement les voies intimes. Elle pouvait encore boire un verre d'eau (fig. 2). Ce moyen contraceptif était tenu pour efficace seulement si la femme restait vigilante pour faire les bons gestes au bon moment. Ce n'était donc pas un coït interrompu, technique dont les sources d'époque impériale ne permettent pas d'établir la pratique.

Après les moyens mécaniques viennent les contraceptifs à usage local comme l'application sur le col de l'utérus de substances minérales ou végétales telles que de la vieille huile d'olive, du miel, de la résine de cèdre (fig. 3), de l'huile de baumier, du blanc de céruse, la peau de grenade (fig. 4) ou encore de l'huile de myrte. Ces substances sont, selon Soranos, astringentes et permettent la fermeture du col de l'utérus. Ainsi, le sperme ne passe pas, ou alors les caustiques irritants l'empêchent de s'attarder dans la matrice. L'usage de pessaires, formés par un tampon de laine enduit de substances contraceptives, constitue un autre traitement local. Le médecin

nous fournit seize recettes de pessaires dont certaines se retrouvent déjà pour enduire le col de l'utérus. Soranos propose diverses préparations liquides ou pâteuses servant à enduire ces tampons. Pour la posologie, il faut appliquer les tampons après la fin des règles et quelques heures avant le rapport et les retirer au moment du coït. Toutes ces substances devaient être achetées auprès de femmes médecins ou bien de pharmaciennes (fig. 1), les anticonceptionnels étant une histoire de femmes.

Les préparations à prendre par voie orale closent la liste du médecin grec. Les produits utilisés pour ces dernières sont similaires à ceux entrant dans la composition de topiques. Néanmoins, Soranos déconseille ces médicaments qu'il juge nocives car «elles abîment et retournent l'estomac, congestionnent la tête et provoquent des accidents par sympathie»³. Ces contraceptifs sont administrés une à trois fois par mois et peuvent aussi avoir des effets abortifs. Il termine sa liste par une description de moyens inefficaces qui relèvent plus de la superstition et de la magie que de la médecine. Il cite l'utilisation d'amulettes et de produits issus d'animaux tels que la matrice ou l'urine de mule.

Il vaut la peine de s'attarder sur le fait que les notions de contraceptifs et d'avortement n'avaient alors pas le même sens qu'aujourd'hui. Dans la médecine moderne, les contraceptifs sont utilisés avant le rapport et avant la conception, le but étant d'empêcher la fécondation. Ce n'est qu'une fois que l'ovule fécondé

a établi sa nidation au sein de la matrice que l'on parle d'avortement. Dans la médecine antique, les notions diffèrent. Bien que Soranos ait écrit qu'«un produit contraceptif diffère d'un abortif, le premier empêche la conception et le second détruit ce qui a déjà été conçu»⁴, il s'avère que chez les médecins antiques, la conception était considérée comme effective vers le troisième mois. Tous les moyens utilisés avant cette date étaient des contraceptifs et non des abortifs, bien que la nidification eût alors déjà eu lieu. De fait, certains contraceptifs pouvaient fort bien être aussi des abortifs si on les juge selon notre sens moderne.

Si Soranos reste prudent sur les moyens contraceptifs, les jugeant pour certains nocifs, il les préfère à l'avortement qui, selon lui, est un moyen dangereux et parfois fatal pour les femmes. A son avis, l'avortement ne doit être utilisé que dans un but thérapeutique et non par commodité personnelle: il faut que la grossesse ou l'accouchement représente un réel danger pour la patiente.

CONTRACEPTIFS, UNE EFFICACITÉ RÉELLE?

Les ingrédients qui constituent les contraceptifs rapportés par Soranos sont pratiquement tous faits à base de plantes ou de minéraux. L'intérêt à présent est de



³ Soranos, *Maladies des femmes*, I, 20, 92-93.

⁴ *Ibid.*, I, 20, 1-5.

QUELQUES PRESCRIPTIONS D'UN MÉDECIN

«Il est utile aussi pour empêcher la conception d'enduire l'orifice d'huile d'olive vieille, de miel, de résine de cèdre, de suc de baumier, seul ou accompagné de blanc de céruse, ou d'un cérat humide d'huile de myrte et de blanc de céruse, ou d'alun liquide, et cela avant les rapports; on peut aussi utiliser le galbanum mêlé à du vin, ou placer dans l'orifice de la matrice un flocon de laine fine, ou encore recourir avant les rapports à des tampons capables de contracter et resserrer: tous les produits de ce genre, s'ils sont astringents, s'ils colmatent et refroidissent, préparent la fermeture de l'orifice utérin avant le moment des rapports, et ne laissent pas pénétrer la semence jusqu'au fond de l'organe; ceux qui sont au contraire réchauffants et irritants ne se contentent pas d'empêcher la semence masculine de s'attarder dans le corps de la matrice, ils tirent de celle-ci un regain d'humidité.

[...]

Certains conseillent aussi de boire une fois par mois la grosseur d'un pois chiche de baume de Cyrène dans deux cyathes d'eau pour déclencher les règles. Autre: opopanax, baume de Cyrène, graine de rue, deux oboles de chaque; enrober de cire, donner à avaler, puis faire boire du vin coupé d'eau.

[...]

Ces préparations ne sont pas seulement contraceptives; elles font aussi avorter une conception déjà en train. D'après nous, elles sont plutôt nocives, car elle abîment et retournent l'estomac, congestionnent la tête et provoquent des accident par sympathies. Certains se servent d'amulettes, en s'imaginant qu'elles jouent un grand rôle en matière d'antipathie; citons parmi elles les matrices de mules, ou de cérumen des mêmes animaux, et bien d'autres choses encore, qui se révèlent décevantes dans leur effets.»

Soranos, Maladies des femmes, I, 20, 92-93.

Fig. ci-contre: dessin d'une branche de myrte. <http://www.paniercorse.com/page.php?la=1&pa=fiche&cp=50ALESSSN535>

voir si ces substances, par leurs principes actifs, pouvaient réellement être efficaces. Pour cela, la médecine moderne s'est penchée sur certains de ces produits: les ingrédients utilisés par Soranos pour les applications sur le col sont tous soit collants soit astringents ou encore caustiques et pourraient donc avoir un effet spermicide tant en empêchant la semence de franchir le col qu'en endommageant ce dernier. La peau de grenade est utilisée dans cinq recettes données par Soranos, seule ou mélangée avec d'autres ingrédients. Il est intéressant de remarquer l'usage de ce fruit dans la pharmacopée indienne et l'emploi de sa fleur dans la médecine traditionnelle chinoise en tant qu'abortif et contraceptif. La grenade est ainsi un produit connu



Fig. 6 Détail d'un relief en terre cuite blanche représentant un couple sur un lit provenant de Bordeaux. Gourevitch, N. (dir.), Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine. Catalogue de l'exposition de Bourges au Muséum d'histoire naturelle du 6 novembre 2003 au 28 mars 2004, Bourges, Bituriga, 2003, p. 45.

dans bon nombre de cultures pour ses effets anticonceptionnels. Sa peau, riche en tanins, aurait un effet spermicide et ocytocique (qui favorise les contractions de l'utérus). En laboratoire, les graines de grenade données aux rats exercent sur eux une stérilité réversible tandis que les racines ont un effet anti-implantatoire sur 50% d'entre eux⁵.



Fig. 5 Graines du sumac des tanneurs.
<http://sophy.u-3mrs.fr/photohtm/H1730.HTM>.



1020
Myrtus
communis



1020 bis
M.c.

L'alun liquide possède des propriétés astringentes et caustiques. Par son effet de coagulation sur les protéines tissulaires, il peut être spermicide. Une des recettes de pessaire, prescrite par Soranos, a pour ingrédient de l'écorce de pin, du sumac des tanneurs (fig. 5) que l'on pile dans du vin. Les deux produits sont astringents et à base de tanins. Le sumac des tanneurs est connu pour son activité ocytocytaire.

Ainsi, il semble que les ingrédients de ces recettes pouvaient avoir des principes actifs aux effets réels. Qu'en est-il des risques encourus par les utilisatrices de ces contraceptifs? Soranos met en garde contre l'usage de ces préparations, les jugeant nocives, mais il ne décrit pas les effets secondaires de manière exhaustive hormis pour les recettes à usage oral. On peut dire qu'en règle générale, plus les produits étaient agressifs, plus il étaient efficaces mais aussi nuisibles pour la femme sur le long terme. Il est difficile d'évaluer clairement les complications mais

⁵ Stalberg 1995, p. 87.

⁶ Fontanille 1977, p. 148.

LES PRODUITS ANTI-CONCEPTIONNELS, UN LUXE POUR LES FEMMES:

«Celles-là du moins acceptent les dangers de l'accouchement et toutes les fatigues d'une nourriture: leur pauvreté les y oblige. Mais sur un lit doré on ne voit guère de femmes en couches, tant sont efficaces les pratiques et les drogues qui rendent les femmes stériles et tuent à prix fait les enfants dans le sein de leur mère.» Juvénal, Satires VI, v. 593-600.

il est envisageable qu'un usage fréquent de certains de ces contraceptifs pouvait créer des inflammations, des infections, la stérilité voire des nécroses⁶.

CONTRACEPTION: ASPECT «SOCIOLOGIQUE»

Qui étaient les utilisatrices de ces moyens contraceptifs? Tout d'abord les courtisanes, femmes non mariées qui d'une certaine manière étaient dédiées aux plaisirs et à l'amour (fig. 6 et 7). L'usage de contraceptifs chez ces dernières ne semblait pas offusquer les auteurs romains. Ils ne faisaient pas preuve de la même compréhension envers les femmes mariées qui avaient recours aux contraceptifs, estimant que ce comportement était le signe d'une décadence morale des épouses qui refusaient de remplir leur rôle, privant ainsi le père de sa descendance et l'Etat de potentiels citoyens.

Il semblerait, selon Juvénal⁷, que seules les femmes aisées pouvaient se procurer des contraceptifs à base de plantes ou de minéraux. Celles issues de milieux modestes ne pouvaient pas se permettre l'achat de ces préparations qui coûtaient relativement cher. Plusieurs raisons motivaient ces femmes à prendre des contraceptifs: la crainte que leur corps ne se flétrisse et ne s'affaiblisse, le risque de mourir en couche, chose courante à l'époque et enfin, la peur d'avoir un enfant illégitime. L'usage de contraceptifs peut aussi s'expliquer de la manière suivante: depuis la fin de la République et durant l'Empire, les femmes de l'élite romaine bénéficient peu à peu d'une certaine liberté des mœurs. Elles ont

des amants, et les rapports ne se réduisent plus à la procréation mais sont aussi dédiés au plaisir. L'utilisation de contraceptifs serait donc une suite logique qui accompagne cette évolution⁸. Ce désir de contrôler les naissances aboutit à une telle baisse de la fertilité dans les familles appartenant à l'élite sociale de Rome que l'Etat décida de créer des lois ayant pour but d'augmenter le nombre de naissances parmi les classes aisées, peu enclines à les suivre⁹.

CONCLUSION

Les moyens contraceptifs utilisés durant l'antiquité semblent, s'il l'on juge leurs effets actifs, probants mais également nocifs pour l'organisme sur le long terme. La composition de ces anti-conceptionnels possède des ingrédients qui pouvaient être onéreux pour les utilisatrices laissant penser que toutes ne pouvaient pas se les offrir. Ainsi il semblerait que leur usage devait être réservé à l'élite romaine.

BIBLIOGRAPHIE

- FAU, G., *L'émancipation féminine dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1978.
- FONTANILLE, M.-T., *Avortement et contraception*

dans la médecine gréco-romaine, Paris, Les laboratoires Searle, 1977.

- GOUREVITCH, D., *Le mal d'être femme: la femme et la médecine dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1984.
- HOPKINS, K., «Contraception in the Roman Empire», *Comparative Studies in Society and History* 8, 1965, pp.124-151.
- RIDDLE, J. M., «Oral contraceptives and early-term abortifacients during classical antiquity and the Middle Ages», *Past and Present* 132, 1991, pp. 3-32.
- SCHMIDT, J., «La contraception à Rome», *Magazine de l'histoire* 8, 1979, pp. 64-65.
- STALBERG, A.-M., *Histoire de la contraception et de l'avortement dans l'antiquité gréco-romaine*, Genève, thèse de doctorat, 1995.
- SORANOS d'Ephèse, *Maladies des femmes I*, texte établi, traduit et commenté par P. Burguière, D. Gourevitch et Y. Malinas, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Image titre: La contraception d'urgence.
<http://www.jeunesesante.ca/acsa/Informations/Contraception/t60c66s238x73/La+contraception+d%27urgence.aspx>

Fig. 7 Fresque érotique de Pompéi.
http://imagesforum.doctissimo.fr/mesimages/3483963/Pompeii-wall_painting.jpg



⁷ Juvénal, *Satires*, VI, 593-600.

⁸ Schmidt 1979, pp. 64-65.

⁹ «Lex Julia et Papia», promulguée sous Auguste pour favoriser les familles nombreuses par des avantages fiscaux et sociaux.



Ciel, mon mari!

Claire Diebold
Nicole Beuret

«Comme des complices de ses débauches se demandaient comment [Julie] pouvait faire des enfants qui ressemblaient autant à Agrippa, elle qui faisait si bon marché de son corps, elle leur répondit: "Je ne prends de passager que lorsque la cale du navire est pleine!"»¹ Zoom croustillant sur l'adultère dans l'Antiquité.

L'INSTITUTION MARITALE

Le mariage antique (fig. 1) lie les intérêts de deux familles et constitue par conséquent un contrat passé entre le père et le futur époux. Jusqu'à la fin de la République, cette institution représente principalement un changement de tuteur pour la jeune mariée. Auparavant sous l'autorité de son père ou de toute autre personnalité masculine de sa famille, elle doit désormais obéir à son mari. Bien qu'elle ait toujours le même statut juridique qu'un enfant, sa récente condition de matrone lui confère une reconnaissance sociale nouvelle, qu'elle doit justifier par un comportement

approprié dont les meilleurs modèles antiques demeurent Lucrèce et Pénélope. Les exigences romaines coïncident en effet relativement bien avec les attentes d'Homère: les deux cultures exigent théoriquement, en plus d'une vertu à toute épreuve, que les épouses issues de familles haut placées ne sortent pas de la maison et partagent leurs journées entre les travaux domestiques et l'éducation des enfants. Cicéron, au même titre que Lucrèce², percevait le mariage comme un critère de civilisation ayant le pouvoir de canaliser les pulsions sexuelles. La polygamie, si l'on se réfère à Salluste, semble par contre avoir revêtu une connotation barbare et

infamante. Toutefois, tant qu'il n'endossait pas le rôle passif, lequel était synonyme de déshonneur, l'époux pouvait tout à fait avoir une ou plusieurs concubines, fréquenter les prostituées ou entretenir des rapports sexuels avec un autre homme. Contrairement à l'épouse, dont même les formes les plus légères de séduction étaient sujettes à de vastes critiques, seuls les rapports sexuels impliquant une femme mariée exposaient le mari à une accusation d'adultère.

Cette différence morale et législative entre l'homme et la femme allait de soi dans une Antiquité où la procréation d'enfants légitimes était érigée en devoir civique, par les Romains comme par les Grecs, conférant par là même un caractère sacré aux relations sexuelles maritales. L'union conjugale, de par ses allures de «pépinière de l'Etat»³, n'était alors rien de moins, comme le rappelle Cicéron, que la cellule originelle de la société antique dont la stabilité reposait en définitive sur la pudeur de l'épouse. La distinction idéologique entre les époux répondait à une différence physiologique: alors que le libertinage de l'époux ne pouvait flouer le statut de sa descendance, les écarts féminins risquaient d'y faire peser un doute insistant.



¹ Macrobe, *Saturnales*, II, 5.

² Lucrèce, *De la nature*, V, v. 958-964. Lucrèce est un auteur latin du 1^{er} siècle av. J.-C., et non la matrone citée au paragraphe précédent!

³ Cicéron, *Des devoirs*, I, 17, 54.



Fig. 2 Vénus et Mars surpris par Vulcain, peinture de François Boucher (1754), Baileya, C. B., Les amours des dieux, Paris, Réunion des musées nationaux, 1991, pl. XXXIII.

⁴ Plutarque, Romulus, 22, 3.

⁵ Plutarque, César, 9-10.

certain flou entoure la législation des cas d'infidélité durant cette période. Nous savons toutefois que leur gestion incombait principalement à la cellule familiale, et non à l'Etat. Le *paterfamilias* et son entourage décidaient de la sanction à appliquer aux coupables, sanction qui pouvait parfois aller jusqu'à la peine de mort! Les personnages haut placés accusés d'adultère étaient pour leur part abondamment raillés (fig. 3): le célèbre exemple de Pompéia⁵, répudiée par César qui était lui-même outrageusement volage, donne un bon aperçu de la réprobation générale qu'engendraient de telles déviances.

LES NOUVELLES LOIS AUGUSTÉENNES

C'est sous le principat d'Auguste (fig. 3) que surviennent les principales modifications de la législation sur l'adultère. Tant pour redorer la moralité romaine que pour encourager une natalité «légitime», la politique augustéenne de restauration des valeurs républicaines passait par le rétablissement des principes fondamentaux du mariage. Ainsi, en 18 av. J.-C., deux nouvelles lois

(la *lex Iulia de adulteriis coercendis* et la *lex Iulia de maritandis ordinibus*) furent promulguées pour réaffirmer les bases de la vie conjugale romaine. Elles furent complétées en 9 av. J.-C. par la *lex Papia Poppea*.

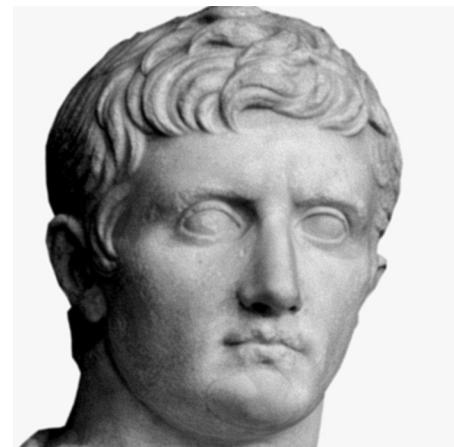


Fig. 3 Tête en marbre d'Auguste (entre 30 et 20 av. J.-C.). <https://commons.wikimedia.org>

L'entrée en vigueur de la *lex Iulia de adulteriis*, en 16 av. J.-C., marque la fin d'une gestion privée «aléatoire» des affaires d'infidélité au profit d'une procédure fixe contrôlée par l'Etat. Cette procédure ne nous est parvenue que par bribes, mais nous en connaissons toutefois les grandes

L'ADULTÈRE DANS LA ROME PRÉ-IMPÉRIALE

Une grande partie des sulfureux ragots qui nous sont parvenus d'auteurs «people» tels que Suétone ou Tacite concernent les empereurs romains ou leur entourage. Il ne faut toutefois pas imaginer que les périodes royale et républicaine ont été épargnées par les affaires d'adultère. Selon Plutarque⁴, Romulus lui-même aurait établi une loi autorisant le mari trompé à répudier son épouse volage. Si l'existence d'une telle loi n'a pas pu être définitivement assurée, d'autres témoignages, notamment les mentions d'actions menées par des édiles ou des censeurs, confirment la réalité du problème dans la Rome pré-impériale. Un

1. ZEUS, CHAMPION OLYMPIQUE DE L'ADULTÈRE EN SÉRIE



Malheureuse Héra! Si une résidente de l'Olympe est en droit de se plaindre des frasques de son époux, c'est bien elle! Dans la mythologie grecque, Zeus représente en effet le coureur de jupons par excellence. Petit tour d'horizon non exhaustif de ses multiples conquêtes...

Au palmarès figurent évidemment des déesses telles que Séléné, Eris ou Némésis: de quoi déclencher de beaux crépages de chignon entre ces dames de l'Olympe! Mais Zeus ne se cantonne pas à ses homologues et jette également son dévolu sur des nymphes: Maia, la mère d'Hermès, et Eurynomé, la mère des trois Charites (plus connues sous le nom des trois Grâces), subiront ses assauts amoureux. À ce farameux tableau de chasse, ajoutons enfin les mortelles, pour la plupart de haute lignée: c'est sous l'apparence de son époux Amphitryon que Zeus séduit la reine Alcmène, union de laquelle naîtra Heraklès. Transformé en taureau blanc, il charme la belle Europe, fille du roi phénicien Agénor. Son aventure avec la prêtresse Io vaudra à la malheureuse, alors transformée en génisse, d'être poursuivie par les foudres d'Héra. Enfin, pour conquérir la princesse Danaé, Zeus se métamorphose en une pluie d'or qui donnera naissance à Persée. Et la liste ne s'arrête pas là! Ces unions illégitimes permettaient évidemment d'attribuer une ascendance divine

à des héros dont les exploits seraient apparus comme totalement invraisemblables s'ils étaient le fait de simples mortels. Mais nous pouvons également supposer que cette vision «don juanesque» du maître de l'Olympe constituait un reflet exagéré de la réalité antique...

Fig. ci-dessous: L'Enlèvement d'Europe (détail), peinture de François Boucher (1747), Baileya, C. B., Les amours des dieux, Paris, Réunion des musées nationaux, 1991, p. 307.

2. ET QU'EN ÉTAIT-IL À SPARTE?

On ne saurait assez mettre le lecteur en garde contre la généralisation du contexte athénien à la Grèce entière. Chaque cité semble en effet avoir développé une législation particulière, propre à son histoire et à son contexte social. Ainsi Sparte, dont la tradition historiographique laisse entrevoir une stricte société guerrière dont les citoyens étaient «dressés à préférer l'intérêt collectif à la satisfaction de leurs intérêts égoïstes» (Hoffmann 1990, p. 8.), se vantait d'être une cité dépourvue d'infidélité conjugale.

Compte tenu du faible nombre de sources dont nous disposons, il nous est difficile de statuer sur la nécessité ou l'utopie du vide législatif découlant de ce postulat. Plutarque lui donne tout du moins raison. Il relève en effet qu'étant donné que les époux devaient vivre séparés jusqu'à l'âge de trente ans, la faible fréquence de leurs rapports amoureux ne leur laissait l'occasion de connaître «ni la satiéte ni le déclin du sentiment qu'apportent les relations sans entrave». Par ailleurs, l'une des lois du légendaire Lycorgue aurait même frappé d'infamie le jeune époux se rendant chez sa femme, forçant ainsi le couple à se voir en cachette. Toujours selon Plutarque, cette contrainte aurait eu pour effets bénéfiques de renforcer les liens conjugaux, d'apprendre aux époux à se maîtriser et d'annihiler le risque d'adultère.

Ces données s'inscrivent parfaitement dans la dynamique guerrière par laquelle la cité s'était illustrée. Celle-ci semble en effet avoir encouragé la société spartiate à craindre avant tout le manque d'hommes et à favoriser l'eugénisme. Ainsi, si Sparte ne semble pas avoir statué sur l'adultère, la cité a jugé bon d'imposer une amende à un autre «criminel»: le célibataire.

lignes: l'adultère féminin étant dès lors considéré comme un acte réellement «criminel», on assiste à la mise en place d'une procédure qui vise à gérer les affaires d'infidélité et dont les étapes sont fixées par la loi. Tout d'abord, un époux conscient d'avoir été trompé doit immédiatement divorcer, sans quoi il risque d'être accusé de proxénétisme. De plus, cette séparation lui évite d'endurer l'éventuelle paternité d'enfants illégitimes qui entacheraient la pureté de sa lignée.

Suite à la découverte de l'adultère, l'époux et le père de la femme infidèle bénéficient de l'exclusivité de l'accusation durant 60 jours; ils sont toutefois tenus de prouver la culpabilité de l'amant avant de pouvoir faire juger la femme. Passé ce délai de 60 jours, n'importe qui est autorisé à porter l'accusation d'adultère durant quatre mois.

La *lex Iulia* établit également les punitions

infligées aux coupables, c'est-à-dire le bannissement des amants et la répudiation de la femme. Les «deux Julies» elles-mêmes (la fille et la petite-fille d'Auguste) seront exilées en 8 ap. J.-C. pour s'être rendues coupables d'adultère! La loi spécifie en outre les circonstances dans lesquelles le meurtre de l'amant est autorisé, à savoir si ce dernier est surpris en flagrant délit dans la maison de l'époux ou du père. Si

un père décide de tuer l'amant, il est alors légalement tenu de supprimer également sa propre fille. L'époux n'est par contre autorisé à tuer que l'amant, à condition que ce dernier soit frappé d'infamie⁶.

REGARDS CROISÉS: ROME ET ATHÈNES

Nous pouvons observer quelques similitudes entre la législation romaine et celle d'Athènes à l'époque classique. Démosthène⁷ indique en effet qu'un mari victime d'adultère (*moicheia*) a l'obligation de quitter son épouse, sous peine d'être frappé d'atimie. Le plaidoyer de Lysias en faveur d'Euphiletos fait pour sa part référence à la loi sur les homicides établie par Dracon, loi qui autorise le meurtre d'un homme coupable d'adultère.

Il faut toutefois se garder d'établir trop de liens entre les législations romaine et athénienne: si les deux systèmes présentent des ressemblances et des préoccupations assez proches, leur contenu précis et leur évolution ne doivent cependant pas faire l'objet d'un amalgame abusif.



⁶ Puccini-Delbey 2007, pp. 84-94.

⁷ Démosthène, *Théomneste et Apollodore contre Néera*, 87.

Fig. 4 Deux couples participant à un banquet (1^{er} siècle ap. J.-C.). Photo C. Cramatte.



Fig. 5 Bas-relief de Pompéi représentant un couple faisant l'amour (I^{er} siècle ap. J.-C.). Puccini-Delbey 2007, fig. 3.

patriarcal, encore sous-jacent à notre société occidentale moderne, autour duquel s'articule toute la communauté. L'adultère, en tant que menace pour la cellule familiale, représente donc un problème latent à Rome et en Grèce. Par conséquent, qu'y a-t-il d'étonnant à le retrouver jusque dans la mythologie, serré entre Hélène et Pâris derrière les murailles de Troie, ou rouge de honte sur l'Olympe, alors qu'Arès et Aphrodite se tortillent dans les filets d'Héphaïstos?

BIBLIOGRAPHIE

- CAREY, C., «Rape and Adultery in Athenian Law», *CQ* 45, 1995 (2), pp. 407-417.
- FOLEY, H., *Reflections of Women in Antiquity*, New York; Montreux, Gordon and Breach, 1984.
- HOFFMANN, G., *Le châtiment des amants dans la Grèce classique*, Paris, De Broccard, 1990.
- PUCCINI-DELBEY, G., *La vie sexuelle à Rome*, Paris, Tallandier, 2007.
- TREGGIARI, S., *Roman Marriage. «lusti Coniuges» from the time of Cicero to the time of Ulpian*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

Image titre: <http://img.thesun.co.uk>

LE PROBLÈME DES SOURCES

Il ne faut pas non plus perdre de vue que l'étude des adultères antiques est biaisée par des sources trop fragmentaires. De plus, les auteurs qui mentionnent des cas d'infidélité sont souvent mûs par une volonté moralisatrice ou politique; leurs témoignages sont donc rarement anodins. Enfin, *last but not least*, tous ces textes ont été exclusivement rédigés par la gent masculine! Le réel point de vue des femmes sur les questions d'infidélité reste donc largement méconnu.

CONCLUSION

Ce problème de sources ne doit pas ternir l'intérêt que représente l'étude de l'adultère dans l'Antiquité. Ce phénomène apparemment si particulier s'inscrit en effet dans une dynamique bien plus large: la *lex Iulia de adulteriis coercendis* illustre ainsi

le passage d'une législation privée à une législation étatique et reflète par là même la «politisation» de l'idéologie romaine traditionnelle, utilisée par Auguste pour mieux asseoir son autorité. De même, le constat de similitudes dans les législations romaine et athénienne en dit long sur le fonctionnement de ces sociétés: les lois que nous avons évoquées ont évidemment suivi l'évolution des moeurs et se sont modifiées au gré de situations inédites. On observe cependant la persistance d'un modèle essentiellement

3. LEXIQUE

- Arès, Aphrodite et Héphaïstos:** Arès (le dieu de la guerre) et Aphrodite (la déesse de l'amour) se firent capturer en plein délit d'adultère par Héphaïstos, l'époux d'Aphrodite. Ce dernier traîna le couple nu emprisonné dans des filets jusqu'au sommet de l'Olympe, où ils furent la risée des autres Immortels.
- atimie:** privation des droits civiques en vigueur dans la démocratie athénienne.
- Euphiletos:** Euphiletos fut accusé du meurtre d'Eratosthène. Chargé de sa défense, l'orateur Lysias tenta de prouver que l'assassinat n'était pas gratuit, mais motivé par le fait que l'épouse du coupable avait commis l'adultère avec Eratosthène.
- Lucrèce:** épouse de Collatin. Après avoir été violée par Sextus Tarquin, elle préféra mettre fin à ses jours plutôt que de jeter l'opprobre sur son époux et sa famille. Selon la légende, ce suicide aurait déclenché la fin de la royauté.
- paterfamilias:** terme communément employé pour désigner le père de famille et de la maisonnée.
- Pénélope:** épouse d'Ulysse qui, selon L'Odyssée d'Homère, lui resta fidèle malgré les avances pressantes de nombreux prétendants.
- Publius Clodius Pulcher** (né vers 92 av. J.-C., assassiné le 18 janvier 52 av. J.-C.): cet homme politique romain, issu de la Plébe, reste inscrit dans les mémoires comme un dangereux fauteur de troubles et l'un des plus virulents ennemis de Cicéron. Lors de la cérémonie de la Bona Dea, Clodius se serait déguisé en femme pour pouvoir approcher Pompeia Sulla, l'épouse de Jules César.



Tu veux ou tu veux pas?

Camille Avellan
Fanny Lanthemann

Petite balade érotique à travers des inscriptions mineures de l'empire romain et de la *Lousonna* du XXI^e siècle...

INTRODUCTION

Amours débridées, sensualité débordante, parties de jambes en l'air interminables et autres partouzes... l'image que l'on se fait des pratiques sexuelles à l'époque romaine est emprunte de tous nos fantasmes contemporains. Notre intimité teintée de morale judéo-chrétienne est-elle plus morne qu'il y a 2000 ans? L'examen des graffitis érotiques sur les murs romains, à Pompéi mais également dans les provinces du nord des Alpes, et ceux de la *Lousonna* actuelle nous le dira peut-être. Afin d'évoquer la sexualité au quotidien, quoi de plus pertinent que d'étudier les inscriptions écrites par les quidams?

JE T'AIME À L'ITALIENNE...

Rentrons en douceur dans le sujet et arrêtons-nous brièvement sur l'acte charnel en soi. Sans surprise, les graffitis à connotation érotique se situent

souvent dans les lieux populaires et peu recommandables de Pompéi: il s'agit en effet de murs de tavernes, de rues mal famées ou de lupanars. On constate d'ailleurs que les Pompéien(ne)s étaient largement porté(e)s sur la chose, comme en témoignent les nombreuses petites phrases découvertes ici et là: «Bimba, beaucoup t'aiment. Anicetus le fait avec sa bite»¹; ou encore, sur les murs d'un bistrot: «J'ai baisé la patronne»². Le terme familier *futui* (j'ai baisé), largement utilisé dans les graffitis, laisse penser que les habitants de Pompéi ne ressentaient aucune gêne à évoquer librement leur sexualité. Plus concrètement, qui se cache derrière ce *futui*? «J'ai baisé», certes, mais avec qui? où? et surtout... comment?

GARE À TES MICHES!

Le thème de l'homosexualité, plus particulièrement masculine, est évoqué à de nombreuses reprises dans le corpus des



graffitis pompéiens. «Ninpha j'me la suis faite. Amana, j'me la suis faite. Perennus, j'me le suis fait!»³. Il apparaît assez rapidement que les amours homosexuelles de l'époque étaient loin d'être perçues comme de charmantes idylles. Si le mâle romain retirait en effet une grande fierté à pénétrer un autre être humain, jeune homme, esclave, femme ou prostitué(e), le fait d'être sodomisé était alors vu comme la pire des infamies. Dans le cas de l'homosexualité, le sexe anal était toléré uniquement lorsqu'il était pratiqué entre un homme actif et les «catégories passives» suivantes :

- jeunes hommes prépubères: n'étant pas des hommes accomplis, le problème ne se posait donc pas. «Secundus a sodomisé des



¹ CIL IV, 1405.

² Ibid., 8442.

³ Ibid., 8897.

Fig. 1 (ci-dessus) Viens par là, jeune homme! Cantarella 2000, p. 106.

Fig. 2 (à gauche) Que penser du personnage du milieu? Cantarella 2000, p. 137.



Fig. 3 (à gauche) *Arrête...tu vas me décoiffer!*
Cantarella 2000, p. 94.

Fig. 4 (à droite) *Gigolo ou amant attentionné?*
Cantarella 2000, p. 107.



soutenir cette hypothèse (fig. 5).

Côté vantardise, Maximus ne cache pas sa satisfaction: «Veneria a sucé le membre de Maximus durant toutes les vendanges, laissant les deux trous de son entrejambe vides, mais sa bouche pleine»¹². On ne peut exclure que l'auteur de ce texte fort poétique soit ladite Veneria, mais notre petit doigt nous dit que dans ce cas, la forme eût peut-être été un peu différente. Un autre exemple, moins vantard et plus reconnaissant de l'efficacité du geste: «Myrtis, tu suces bien»¹³.

Le mâle pompéien, s'il aime avant tout jouir et s'en vanter, devient nettement plus frileux quand il s'agit de donner du plaisir à une autre personne, pratique effectivement considérée comme peu virile (fig. 4). A cet égard, l'expression *cunnum lingere* s'apparente à *fellare*, et peut également être utilisée comme insulte, ainsi que le laisse penser l'exemple suivant: «Vettius lèche la chatte. Signé: Optatus»¹⁴. Si ce n'est quelques graffitis interprétés comme des propositions de gigolos du genre «Maritimus lèche la chatte pour 4 as. Accepte aussi les vierges»¹⁵, aucun exemple de femme se vantant d'avoir été comblée durant les vendanges n'a été retrouvé... Vantardise, pratiques orales ou anales, les mâles du sud de l'Italie avaient déjà le sang chaud et étaient finalement plutôt ouverts sur leurs orientations sexuelles...tant qu'ils restaient actifs! Il ressort des graffitis pompéiens une image de la sexualité très hiérarchisée, où l'homme est celui

petits garçons qui ont eu mal»⁴;

- esclaves: il en allait de même pour les hommes non-libres plutôt considérés comme des marchandises que comme des êtres humains à part entière;

- prostitués: quelques exemples de graffitis permettent d'affirmer que ces pratiques rémunérées étaient courantes, et même parfois dans les deux sens, comme le laisserait éventuellement sous-entendre cette inscription retrouvée dans un bordel: «Moi, je sodomise!»⁵.

La pratique homosexuelle entre deux adultes consentants ne peut toutefois pas être exclue. Ce thème a cependant peu mobilisé les graffiteurs pompéiens, même si certaines allusions laissent songeur: «Le 5 septembre, Q. P. a demandé à Aulus Attius d'avoir un rapport avec moi»⁶. Alors que la majorité des graffitis relatant le coït anal entre deux hommes ont pour sujet les vantardises du pénétrant (l'homme, le vrai), la simple mention d'un rapport homosexuel (amoureux?) par le pénétré est nettement plus rare. De plus, le problème majeur des graffitis latins réside souvent dans la difficulté à déterminer le sexe de celui qui écrit: le moi exprime-t-il le genre masculin, comme nous le supposons, ou féminin? La question reste ouverte...

Quoi qu'il en soit, ces exemples montrent que l'homosexualité était une pratique ambiguë dans la péninsule italienne: la relation amoureuse, comme elle pouvait

exister entre un homme et une femme, n'était pas concevable dans la société romaine. Toutefois, dans les milieux grivois, il était de bon ton de vanter ses exploits en tant que participant actif, et ainsi d'exacerber sa virilité, alors que le contraire eût été sujet d'opprobre.

«CECI N'EST PAS UNE PIPE»

La pratique du sexe oral est largement mentionnée dans les graffitis pompéiens et regroupe plusieurs thématiques: prostitution, insultes, vantardise ou encore félicitations!

Les propositions féminines rémunérées sont légions, surtout sur les murs des bordels: «Fortunata suce»⁷, «Mola suce les pines»⁸, ou encore le superbe et intraduisible *Fellatrix*⁹. La réciproque masculine existe également avec ce graffiti retrouvé sur un tombeau d'une nécropole de la ville: «Felix suce pour un as»¹⁰. Toutefois, il y a certains cas dont l'interprétation reste plus délicate: le «Regulus suce»¹¹, découvert sur les murs d'un troquet, laisse songeur: s'agit-il réellement d'une proposition de prostitué, sans tarif et en dehors du lupanar, ou alors d'une insulte rédigée par un tiers? Il ne sera jamais possible de trancher, mais la seconde interprétation paraît plus plausible: éternelle blague homophobe de bistrot. La caricature retrouvée dans la nécropole de la Porte de Nocera sur la tombe d'un certain Promus vient d'ailleurs



4 Ibid., 2048.

5 Ibid., 2194.

6 Ibid., 8805.

7 Ibid., 2259.

8 Ibid., 2237.

9 Ibid., 1388.

10 Ibid., 5408.

11 Ibid., 8461.

12 Ibid., 1391.

13 Ibid., 2273.

14 Ibid., 8698.

15 Ibid., 8940.



Fig. 6 En passant par la rue de l'Ale. Photo F. Lanthemann.

qui donne et l'autre (femme, esclave ou enfant) est celui qui reçoit, pour ne pas dire subit. L'homme jouit, l'autre est là pour son bon plaisir; ce dernier ne jouit pas, ou par hasard...

ET LA GAULE?

Si le soleil qui brillait déjà sur la péninsule italienne a vraisemblablement rendu ses habitants chauds lapins, qu'en était-il de nos froides contrées? Les pratiques sexuelles hautes en couleurs des Pompéien(ne)s avaient-elles également cours chez nos ancêtres gallo-romains?

La première constatation est loin d'être à la gloire des habitants de la Gaule: à l'opposé des centaines de graffitis érotiques retrouvés en Italie, seules quelques dizaines ont été répertoriées dans les provinces nord alpines. Heureusement, l'état de conservation des vestiges vient à point nommé pour sauver l'honneur, ainsi que ce graffiti nous apprenant qu'un vaillant personnage «a baisé 25 fois ...ina»¹⁶, sans que l'on puisse déterminer le laps de temps durant lequel s'est déroulé cette performance digne du *Guinness Book...*

Malgré la nature réduite du corpus à

disposition, on retrouve dans nos régions la plupart des thèmes abordés à Pompéi. Il semble que l'homosexualité féminine y était fréquente et était perçue aussi péjorativement qu'en Italie. Elle est le plus souvent dénoncée et moquée comme à Rennes (Ille-et-Vilaine, France) où un inconnu est traité de *cinaedus*, soit d'inverti, de pédé¹⁷. Toutefois, un exemplaire unique retrouvé aux Villards d'Héria (Jura, France) montre un homosexuel fier de son orientation: «Con, tu peux pleurer ou toute la nuit menacer; un cul t'a ravi ce qui fut ta proie»¹⁸. On ne peut toutefois pas écarter qu'il s'agisse d'une lamentation d'une amante éconduite.

Le seul exemple relevé d'une pratique orale est une invitation soutenue d'une femme à un certain Tibère: «Tibère, lèche-moi!»¹⁹. Cette inscription, découverte sur les murs de la *villa* de Saint-Ulrich (Moselle, France), est remarquable en tous points: nous avons en effet pu voir à quel point la femme prenait peu la parole sur les murs, si ce n'est pour vendre ses services. Celle-ci était peut-être particulièrement friponne, ou maîtresse chez elle. Cette injonction située dans un espace privé, isolé, et non pas dans une taverne en pleine ville, montre que les

femmes, loin d'avoir froid aux yeux dans l'intimité, savaient (peut-être) se protéger de l'opprobre public.

On voit au travers des exemples gallo-romains que le ton était également grivois au nord des Alpes. Le côté hiérarchisé des rôles sexuels ressort nettement moins que dans les exemples pompéiens, fait certainement dû au petit nombre d'inscriptions retrouvées plutôt qu'à une sensibilité propre à nos ancêtres.

Lousonna, 2009 AP. J.-C.

Si les populations romaines étaient loin d'être frileuses au lit et s'étaisaient d'ailleurs sans gêne au sujet de leur sexualité, qu'en est-il de la société actuelle ?

Selon une enquête réalisée en 2006 par la marque de préservatifs Durex™, les Lausannois(es) «sont les plus prompts à commettre l'acte de chair» avec 142 rapports par an et collectionnent bien plus de conquêtes (21,1) que la moyenne nationale (11,1)²⁰. En bonnes citoyennes de cette ville de perdition, nous sommes donc parties à la recherche d'inscriptions graveleuses rédigées par les Lausannois(es). Notre attention s'est focalisée sur deux types de lieux du centre-ville: les coupe-gorges (ruelles sombres, passages souterrains) et les toilettes (publiques, de bars ou de boîtes de nuit).

Les habitants de notre ville se lâchent peu sur les murs des lieux ouverts et les témoignages épigraphiques des rues se limitent à de petites invectives telles que «Fuck you», l'énigmatique «Suck my rock» ou le régressif «Bite, poil, cul» (fig. 6).

¹⁶ Barbet et al. 2008, pp. 148-149.

¹⁷ Ibid., p. 149.

¹⁸ Ibid., p. 150.

¹⁹ Ibid., p. 149.

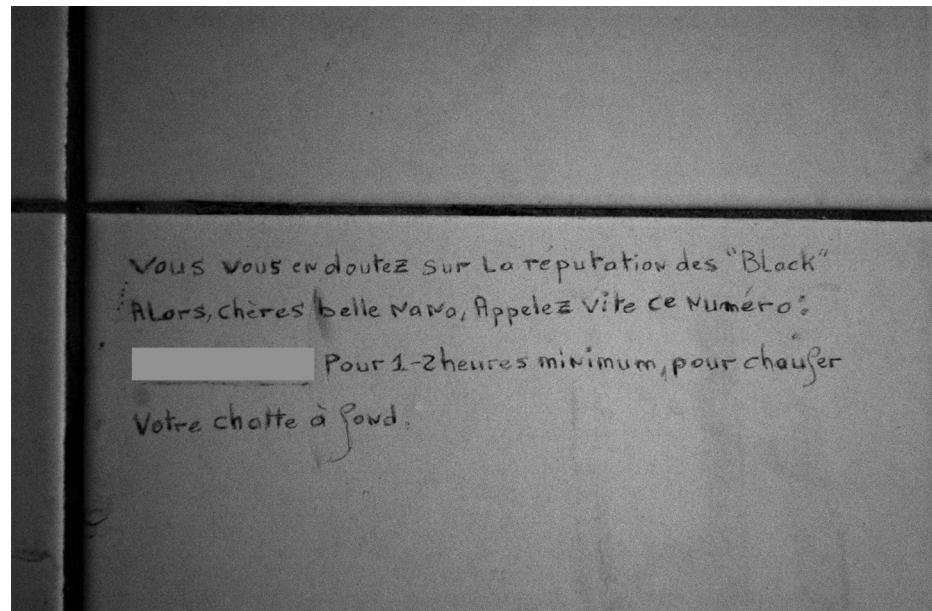
²⁰ <http://www.zomin.ch/ro/suisse/story/12336507>

Fig. 7 Mesdemoiselles, pour obtenir le numéro de cet étalon, passez aux toilettes publiques de la rue de l'Ale! Photo F. Lanthemann.

Le bilan de notre récolte s'est révélé plus fructueux dans les différentes toilettes prospectées. Par leur situation confinée, les toilettes constituent en effet souvent de véritables défouloirs où s'expriment les pensées intimes de leurs occupants temporaires qu'elles soient sentimentales, coquines, philosophiques, politiques ou plus simplement de l'ordre de l'insulte.

Les murs des toilettes publiques sont semblables aux pages des petites annonces coquines (avec des offres et des demandes). Les toilettes des hommes abritent souvent des propos d'ordre homosexuel: «Hommesuce+sodo(numéro de téléphone) en journée», «Je cherche grosse bite / 40 mec latino XXL» ou encore plus précis «20. M. 08 / Homo 50 cherche / JH 18-28 ans / Je paie. SMS / (n° de téléphone)». Dans les toilettes des femmes, ce sont des hommes, plutôt vantards, qui s'expriment en proposant leurs services: «Vous vous en doutez sur la réputation des «Black» / Alors, chères belle nana. Appelez vite ce numéro / (numéro de téléphone) Pour 1-2 heures minimum, pour chaufer / votre chatte à fond» (fig. 7).

Contrairement à nos attentes, les toilettes des bars et des boîtes de nuit lausannois n'ont



livré que très peu d'inscriptions (encadré). Les serveurs de la Brasserie du Château expliquent cette rareté en raison des fréquents nettoyages ou ravalements des murs de toilettes voulus par les tenanciers: les établissements helvétiques doivent en effet garder une certaine réputation de propreté! Les quelques inscriptions relevées méritent toutefois l'attention. Les toilettes des filles s'apparentent à un bureau des réclamations: «Hello je veu baises mai les mecs sont moche ici» au Lapin Vert ou «Y a plus assez de chiottes pour baiser» au Romandie. De même chez les garçons au Café de la Bossette: «Les femmes me gonflent / c'est qu'elles sucent dans le mauvais sens» et une réponse (féminine?): «si elles sucent mal, essaye un mec!!!».

BIBLIOGRAPHIE

- BARBET, A., FUCHS, M., RODUIT, L., *Les murs murmurent. Graffitis gallo-romains*, Goillon, 2008.
- CANTARELLA, E., *Pompéi, les visages de l'amour*, Paris, 2000.
- CORBIER, M., *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris, 2006.
- MOREAU, Ph., *Sur les murs de Pompéi*. Paris, 1996.
- SALLES, C., *Les bas-fonds de l'Antiquité*, Paris, 1994.
- VARONE, A., *Erotica pompeiana. Iscrizioni d'amore sui muri di Pompei*, Rome, 1994.
- VEYNE, P., *Sexe et pouvoir à Rome*, Paris, 2005.

ROME VS. LAUSANNE

Si les graffitis pompéiens et gallo-romains nous offrent une image détaillée des moeurs à cette époque, la sexualité des Lausannois(es) semble bien morne au travers d'une seule étude des inscriptions actuelles. Comme quoi, finalement, c'est peut-être ceux qui en parlent le moins qui en mangent le plus...

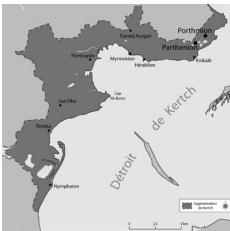
TOILETTES DÉPOURVUES DE GRAFFITIS

publiques:

rue de l'Ale,
rue du Valentin (haut)
rue du Valentin (bas)
passage sous Saint-François
sud de la cathédrale

bars, boîtes de nuit:

Brasserie du Château
Café de la Couronne d'or
La Girafe
The Great Escape
Loft Club
La Ruche
Standard Café
V.O. Café
Le XIII^e siècle



Parthénon, une cité du Bosphore cimmérien

Pavel Stolyarenko

Voilà près de deux siècles que les vestiges antiques découverts sur le territoire des péninsules de Kertch (Crimée, Ukraine) et de Taman (Fédération de Russie) -appartenant autrefois au Royaume du Bosphore- font l'objet de recherches archéologiques. Petit tour de la question...

Traduction du russe réalisée par Olivier Rey-Bellet, revue et corrigée par Pascal Burgunder (IASA); l'auteur est en charge de la fouille de Parthenion (programme FNS-DDC Scopes).

HISTORIQUE DES RECHERCHES ET SITUATION

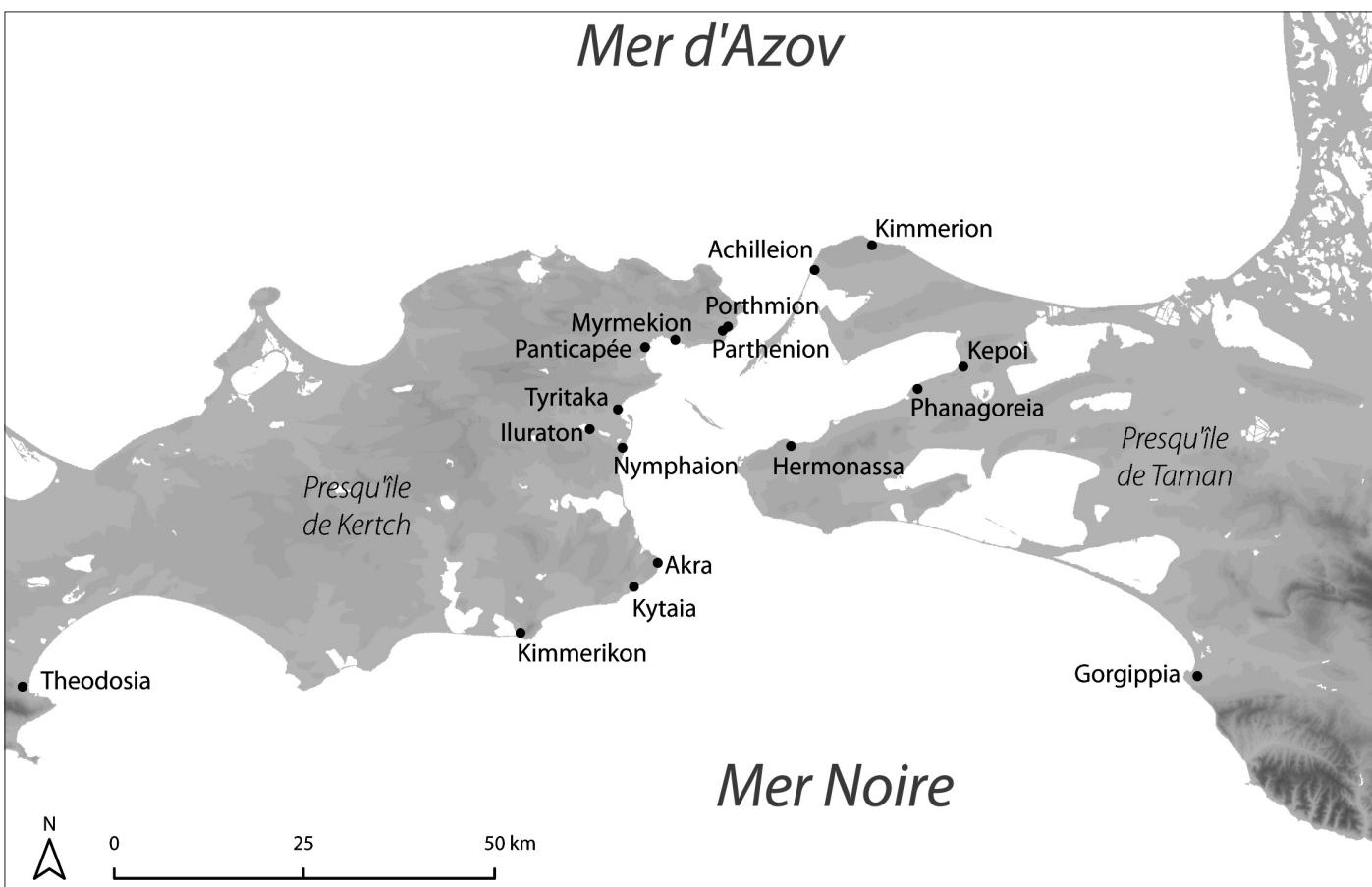
En raison de la relative pauvreté de la tradition écrite qui ne nous a livré que des bribes de son histoire, de nombreux stades du développement politique, économique et social ainsi que les étapes de la vie de ses cités et de son territoire rural n'ont pu être éclaircis que grâce aux fouilles archéologiques. Toutefois, les cités du Bosphore cimmérien n'ont pas toutes, et de loin, bénéficié de la même attention. Les vestiges, identifiés comme étant ceux de la cité de Parthénon, mentionnée par Strabon, se distinguent particulièrement.

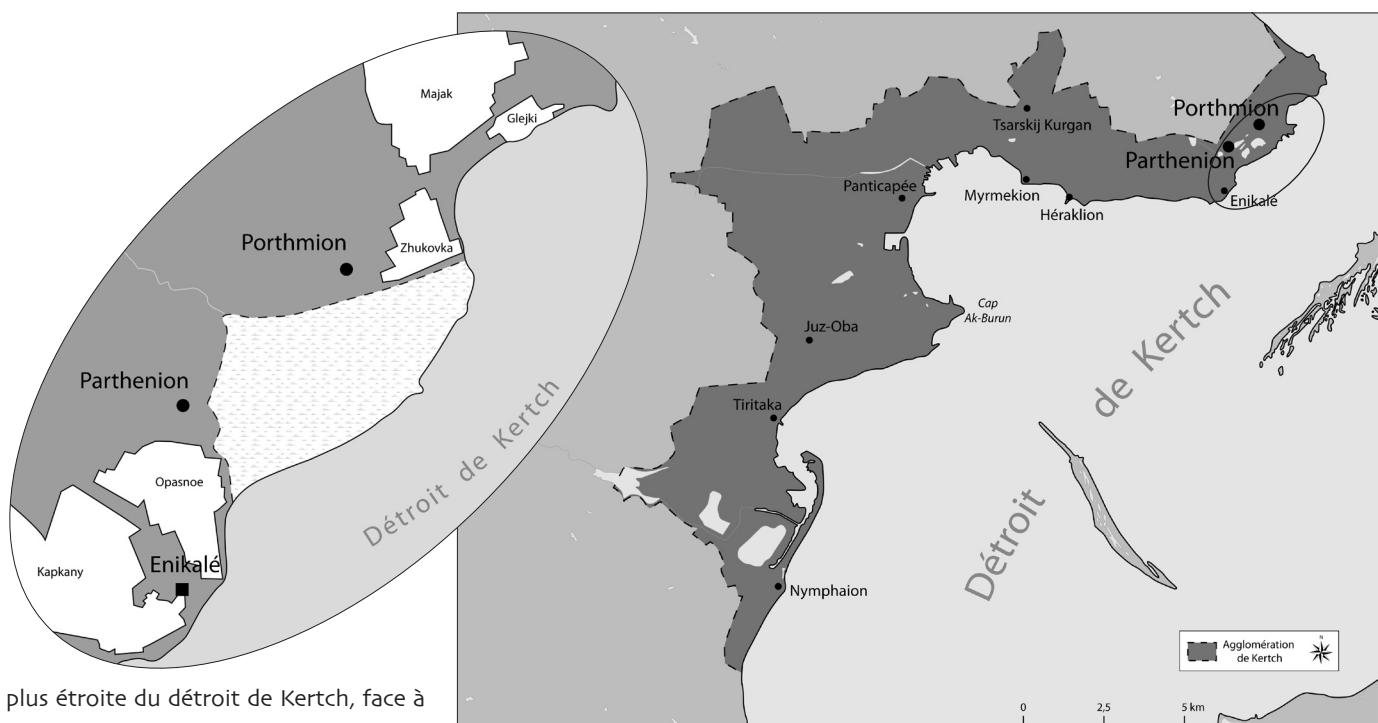
À la différence d'autres villes antiques situées dans cette région, Parthénon, qui compte au nombre des «petites» cités du Bosphore cimmérien, n'a jamais fait l'objet de recherches systématiques.

Les vestiges de Parthénon ont été localisés en 1949 par Vassiliy Veselov, près de l'extrémité nord du village d'Opasnoe, situé encore sur le territoire administratif de la ville de Kertch (fig. 1 et 2). Veselov identifia ces vestiges comme étant ceux de Parthénon en se fondant sur le témoignage de Strabon (VII, 4, 2) qui situe Parthénon à une distance de 40 stades de Myrmekion¹, c'est-à-dire dans la partie

¹ Voir au sujet de Myrmekion la contribution de P. Burgunder dans *Chronozones* 13, 2007, pp. 30-35.

Fig. 1 Carte de la mer Noire et du Bosphore cimmérien. Infographie L. Saget.





la plus étroite du détroit de Kertch, face à un village du nom d'Achilleion (localisé à la même époque grâce aux ruines mises au jour sur la rive opposée du détroit au début de la pointe de Chushka). Dans un autre passage, Strabon évoque le village (*kōmè*) de Parthénion qu'il situe à l'endroit le plus étroit du détroit (XI, 2).

Parthénion se dressait sur un plateau de petites dimensions, s'étirant d'est en ouest et aboutissant au nord-est à un large ravin. À l'ouest, le plateau laisse place progressivement à la plaine qui l'entoure; à l'est et au sud, il se termine par des pentes abruptes ouvrant sur le détroit de Kertch. Surplombant ainsi la plaine côtière, le plateau s'avance en décrivant une sorte de cap.

À l'époque de la colonisation du littoral septentrional de la mer Noire, cette plaine, aujourd'hui marécageuse, formait sans doute un grand bras de mer qui s'est peu

à peu ensablé et transformé en terre ferme par l'effet conjugué de l'alluvionnement naturel du détroit et de l'érosion des ravins. L'alluvionnement est pour l'essentiel composé des parties argileuses de la côte qui se détache sous l'effet du flux et du reflux marin entre les villages de Zhukovka et de Glejki.

Ainsi, dans l'Antiquité, Parthénion était située sur un cap occupant la partie sud d'une grande baie et s'avancant dans le détroit de Kertch à son endroit le plus étroit. Le passage du détroit était contrôlé par la ville voisine de Porthmion (ce que signifie bien son nom, *porthmos*, «traversée»), située au milieu du pourtour de cette même baie à 1,3km au nord de Parthénion et possédant apparemment un port plus favorable, abrité des vents du nord-est, dominants dans cette région. Parthénion

Fig. 2 Détroit de Kertch. En médaillon, la situation de Parthénion. Infographie: L. Saget.



Fig. 3 Forteresse turque d'Enikale. Photo A. Petrenko © IASA 2005.



Fig. 4. Récipient à vernis rouge à l'état fragmentaire. Photo A. Petrenko © IASA 2005.

remplissait probablement des fonctions défensives, fermant les accès marins et terrestres au passage.

AU CARREFOUR DES ROUTES MARITIMES ET TERRESTRES

Si l'on prend en compte l'existence dans les environs d'autres établissements antiques, on peut évoquer un réseau de bourgs littoraux fortifiés, assurant le contrôle de la région du passage du côté européen du Bosphore. Nous possédons des renseignements sur deux d'entre eux. Le premier est situé au nord de Porthmion, dans la région du cap Fonar, près du phare d'Enikale. Paul Dubrux l'a vu et en a dressé les plans au milieu du XIX^e siècle (à ce jour, il a vraisemblablement été totalement détruit pas une ancienne carrière). L'autre établissement, qui se trouve au sud de Parthénion, à l'emplacement de la forteresse turque d'Enikale (fig. 3), a sans doute disparu lors de la construction de ladite forteresse (V. Veselov rapporte y avoir découvert de la céramique et des pièces de monnaie antiques). Parthénion pouvait également servir de point de transit pour le transport des marchandises acheminées sur la rive asiatique du Bosphore. On ne peut exclure que la cité ait cumulé ces deux fonctions. De ce fait, il est remarquable qu'on ait mis au jour en 1995, lors des fouilles d'un village à 1 km au sud-ouest de Parthénion, un petit tronçon d'une route pavée. Elle se dirigeait d'un côté vers le plateau où est située Parthénion, et de l'autre prenait la direction de la steppe et rejoignait

probablement la capitale du Royaume du Bosphore Cimmérien, Panticapée (actuelle ville de Kertch).

La cité voisine de Porthmion semble perdre toute importance durant le troisième quart du 1^{er} siècle av. J.-C. Certains chercheurs mettent ce développement en lien avec les conflits politiques qui éclatèrent dans le Bosphore à la mort de Mithridate VI Eupator. Il est toutefois possible que l'abandon de la cité soit due à l'ensablement et à l'envasement progressifs de la baie -qui assurait sa subsistance à la cité- et, par conséquent, à la perte de sa fonction de passage. Quoi qu'il en soit, des traces d'incendie et de destructions dans les couches urbaines de la Porthmion de cette époque, qui auraient pu attester un conflit armé et la fin violente de la cité, n'ont pas été établies. Selon toute vraisemblance, la population a simplement abandonné la ville pour les localités voisines. Le lieu de passage entre les parties européenne et asiatique du Bosphore aura peut-être été transféré à Parthénion, qui a existé, selon les données dont on dispose actuellement, jusqu'au début du III^e siècle ap. J.-C. et se trouvait dans une position plus avantageuse, à l'extrémité de la baie.

En 1949, suite à la mise au jour des vestiges de la cité, des recherches sont engagées sur le site pour la première fois. Une expédition de la filiale de Leningrad de l'Institut d'Archéologie de l'Académie des Sciences de l'URSS y collecte du matériel récolté en surface et réalise un premier sondage d'exploration dans la partie est du site (de 2,5m sur 2,5m). La fouille révéla d'importantes couches de cendres renfermant du matériel datant de la fin du VI^e siècle av. J.-C. au II^e siècle ap. J.-C. (fig. 4-6).

DÉPRÉDATIONS CAUSÉES AU SITE

La surface et les pentes du plateau sur lequel se trouve notre site ont considérablement été altérées par l'activité humaine. On peut encore observer sur la surface des tranchées et des défillements, vestiges de la seconde guerre mondiale. Au milieu du XX^e siècle, quelques bâtiments appartenant aux industries de pêche voisines ont été construits sur le sommet du plateau, visiblement en raison de l'inadéquation des archéologues. En certains endroits, les couches supérieures ont été détruites par



Fig. 5 Statuette de jeune homme en terre cuite. Photo A. Petrenko © IASA 2005.

l'installation de potagers qui occupaient cet endroit auparavant. Les dommages les plus importants concernent la surface du site et en particulier la zone de dépôts cultuels, et sont aujourd'hui le fait de chercheurs de trésors qui détruisent les couches anthropiques sans en faire de relevés. Les parcelles non soumises à l'action humaine sont constituées de steppe vierge.

NOUVELLES RECHERCHES

L'étude archéologique du site n'a repris qu'en 2006 sous l'impulsion de l'Institut d'Archéologie de l'Académie Nationale des Sciences d'Ukraine (Svetlana Bessonova assume la direction scientifique de la fouille) et de la Réserve Historico-culturelle de Kertch. Il fut décidé de fouiller à deux endroits: directement sur le site et sur la zone du dépôt cultuel qui occupe toute la pente nord et est de la colline (fig. 7). Lors des fouilles du site (secteur 1), on mit au jour des vestiges de bâtiments et d'ensembles d'habitations, constitués de murs maçonnés, de pavements et de fosses domestiques datables des I^{er} siècle av. J.-C. - II^e siècle ap. J.-C. Bien que nos investigations n'aient pas encore fait apparaître de couches archéologiques relatives aux époques classique et hellénistique, la profusion du mobilier céramique de ces périodes témoigne assurément d'une activité remontant au moins à la fin du VI^e siècle av. J.-C. Parmi le matériel découvert sur le site, les fragments d'amphores provenant de divers centres hellénistiques sont les plus courants; de la vaisselle à vernis noir provenant d'Attique et d'Asie

mineure ainsi que des vases hellénistiques avec ornements en relief sont également abondamment représentés.

Des couches assez denses de la période hellénistique, extrêmement riches en mobilier, ainsi que des niveaux de l'époque romaine, partiellement endommagées par des travaux de terrassement ont été étudiées sur la partie du dépôt cultuel livrée à la fouille. Le fait que, contrairement aux vestiges de la cité, on ait parmi les trouvailles du dépôt une majorité de fragments de vaisselle de table à paroi fine et qu'un certain nombre de fragments de statuettes en terre cuite y ait également été mis au jour (tant en 1949 qu'en 2006), atteste le caractère cultuel du site. Le nom même de la cité, associée au culte d'une divinité féminine, renferme vraisemblablement une signification religieuse. Il y a donc des raisons de supposer que notre cité, ayant reçu son nom au moment de sa fondation, ait été édifiée à un endroit marqué au sceau de la sacralité, ou qu'elle fut dès son origine considérée comme possédant des fonctions religieuses particulières.

CONCLUSION

Il semble que les réponses aux questions soulevées dans cet article ainsi que la confirmation ou l'infirmation des hypothèses faites ne peuvent être données que par une étude archéologique planifiée de Parthénon et de son territoire adjacent, étude que l'auteur a l'intention de mener à bien dans les prochaines années.

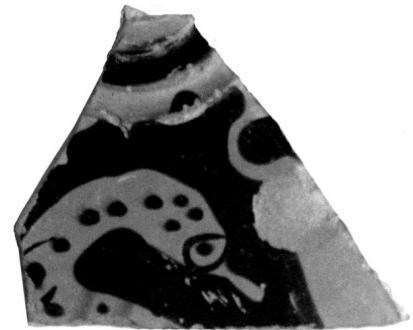


Fig. 6 Fragment d'un vase à figure rouge, avec une tête de cygne. Photo A. Petrenko © IASA 2005.



Fig. 7 Parthénon. Dépôt cultuel, situé sur les pentes nord et est de la colline. Photo A. Petrenko © IASA 2005.



D&CO chez nos ancêtres

Natasha Hathaway
Alexandra Spühler

Un parcours initiatique à travers les différentes étapes composant l'étude d'un ensemble peint d'époque romaine.

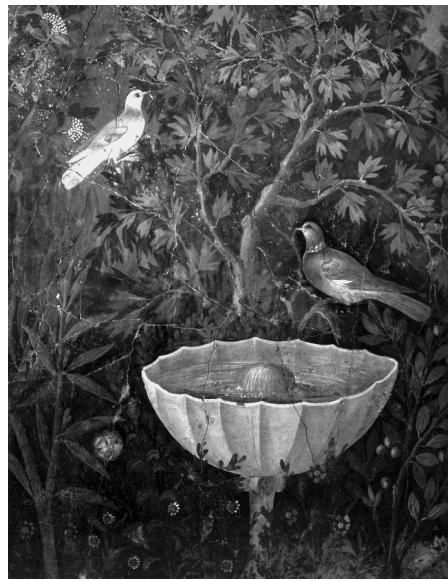


Fig. 1 Pompéi, Maison du bracelet d'or.
<http://www.paysage-patrimoine.eu>

INTRODUCTION

Pénétrer dans une demeure romaine à Pompéi ou Herculaneum, c'est entrer dans un monde où la société romaine s'étale sur des murs richement ornés grâce à des couleurs éclatantes et des décors époustouflants. En effet, ces villes détruites par l'éruption du Vésuve, en 79 ap. J.-C., sont de véritables «musées de la peinture murale»¹ (fig. 1). Dans les provinces de l'Empire, on retrouve cette pratique, qui va de pair avec la romanisation. Elle débute en Gaule au tout début du 1^{er} siècle av. J.-C. mais se limitera d'abord à la Transalpine et aux cités qui ont déjà un rôle important, telles que Marseille et Narbonne, à l'exception de Lyon, pour s'étendre ensuite dans le reste des provinces et notamment dans nos régions, dès le 1^{er} siècle ap. J.-C.² Sur le plateau suisse, des ensembles de peintures murales romaines sont découverts chaque année. Parmi les plus beaux décors découverts on peut mentionner celui des villas de Buchs (ZH), de Commugny, de Pully, d'Yvonand ou les peintures du site d'Avenches (VD). Une première monographie écrite sur ce sujet par Walter Drack, en 1950, recensait déjà 107 sites auxquels des dizaines d'autres se sont ajoutés³.

Des fouilles menées par l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne (IASA) à Yverdon-les-Bains, sur le chantier du Parc Piguet, de 2006 à 2008, ont mis au jour de nombreux fragments d'enduits peints constituant des décors. Afin d'illustrer les différentes étapes d'une étude picturale, nous allons

prendre pour exemple l'analyse faite pour l'un de ces décors. Il s'agit d'un ensemble très fragmentaire qui a été retrouvé dans le niveau de démolition d'un complexe architectural. Plusieurs reconstitutions ont pu être proposées grâce à l'application de raisonnements basés sur l'analyse des morceaux-clés -témoins des articulations du décor.

Sous nos pieds, de la peinture

La formation des archéologues au prélèvement de ces morceaux de mortier peint sur un chantier se met peu à peu en place. En effet, il est rare qu'un conservateur-restaurateur puisse se déplacer sur la fouille et mettre ses connaissances et ses conseils à profit. La découverte de fragments de peinture met automatiquement la patience de l'archéologue à l'épreuve. En effet, celui-ci va devoir se livrer à une fouille minutieuse s'il veut parvenir à prélever ces éléments de manière précise. Quatre cas de figure peuvent se présenter: le premier cas, le plus rare, concerne les peintures en place sur un mur. Une action immédiate doit être engagée car le danger d'effondrement de ce mur est important. Il faut donc photographier et faire un nettoyage rapide de la paroi. Un relevé à la main se fait ensuite sur une nappe plastique transparente. On peut également rencontrer des peintures qui se sont effondrées au pied de la paroi. Il ne faut pas récupérer les fragments au fur et à mesure de leur dégagement mais les mettre à jour par couches planes afin d'avoir une vue d'ensemble de la démolition. Ensuite, des photographies

¹ Barbet 1984, p. 8.

² Barbet 2008, p. 39.

³ Fuchs 1984, p. 61.

et des relevés des plaques tombées sur nappe plastique seront effectués. Lorsque les fragments sont prélevés, il est important de conserver les connexions en les marquant éventuellement à la craie ou au fusain. Les peintures peuvent également être retrouvées en remblai ou en comblement, ce qui signifie qu'elles ont été jetées dans une fosse, une cave ou un puits mais font généralement partie d'un ensemble cohérent qui résulte d'une destruction systématique. Les plaques en connexion doivent également être prélevées comme pour le cas précédent mais leur disposition n'est pas significative ici⁴. Enfin, certaines peintures se présentent sous la forme de fragments dispersés, comme cela a été le cas sur le chantier du Parc Piguet. Les fragments ont été ramassés et mis à plat dans des cagettes remplies de sable ou de papier journal. Selon la densité des fragments, on peut utiliser un carroyage afin de recueillir méthodiquement les fragments ou segmenter les gisements qui seront ensuite étudiés par bloc en laboratoire. Une documentation précise et une fiche descriptive, accompagnée d'un dessin, viennent compléter les informations données par la photographie⁵. Il faut savoir qu'un ramassage soigné permet de gagner un temps considérable au moment de l'assemblage des fragments en atelier et accroît la qualité des résultats.

DE L'EXCAVATEUR AU BAC À SABLE

Une fois que les éléments picturaux sont parvenus au laboratoire, il faut les nettoyer délicatement afin de ne pas perdre d'informations précieuses. En effet, cette étape doit permettre la mise à jour de l'aspect originel de la peinture sans attaquer sa surface picturale. Les peintures sont dégagées de leur gangue de terre grâce à des pinceaux plus ou moins durs, aidés par des instruments



de dentiste (excavateur) qui vont permettre de gratter les parties les plus résistantes à l'eau (fig. 2). Une fois ce premier nettoyage effectué, on dégagera soigneusement la couche picturale grâce à des cotons-tiges humidifiés. Une des erreurs à ne pas commettre, lors du prélèvement comme du nettoyage, est de séparer les fragments blancs de ceux qui comportent des couleurs car l'on perd ensuite les connexions possibles entre ces différents éléments. Une fois les fragments nettoyés, on peut commencer la première phase du remontage où il s'agira de manipuler méthodiquement des morceaux d'un même ensemble afin d'opérer d'éventuels collages (fig. 3). On peut également coller certains fragments si ceux-ci ont été fragilisés lors du nettoyage. Cependant, la manipulation de peintures recollées peut s'avérer plus compliquée si les morceaux sont de grande taille. Cette étape terminée, les fragments sont ensuite répartis dans un bac à sable de manière à reconstituer le décor de bas en haut. En effet, une peinture murale comporte toujours trois zones: une zone basse, une zone moyenne et une zone supérieure qui reproduisent l'architecture monumentale romaine. Disposer les fragments de cette façon permet à l'archéologue d'avoir une vue générale de l'ensemble qu'il étudie et de réaliser ainsi une nouvelle série de collages, de regroupements, et ainsi de restituer le décor petit à petit (fig. 4).

Fig. 3 La recherche de collage est un succès! On voit apparaître un décor. Photo N. Hathaway et A. Spühler.

⁴ Barbet 2001.

⁵ Fuchs 2001, p. 44.



Fig. 4 Fragments d'un décor d'Yverdon-les-Bains, réunis dans un bac à sable, à l'origine de notre restitution graphique. Photo N. Hathaway et A. Spühler.

Fig. 2 Nettoyage d'un fragment de peinture murale provenant de Pompéi avec un excavateur. Photo N. Hathaway et A. Spühler.

ENFIN, LA RESTITUTION !

6 Compartiments de grande dimension, situés en général en zone moyenne (Barbet 2008, p. 371).

7 Petites taches, créées par un mouvement de jet de peinture, qui décorent généralement la zone basse des parois.

8 Couloir d'accès menant à la «chambre peinte». Musée romain de Vidy, Domus, architecture et peinture d'une maison gallo-romaine, Lausanne-Vidy, 1995, fig. 16.

9 Mur nord-est de la rampe H du pavillon F. Garnier-Peyrollaz, S., «La villa de Pully», *Dossiers d'archéologie* 318, 2006, pp. 56-57.

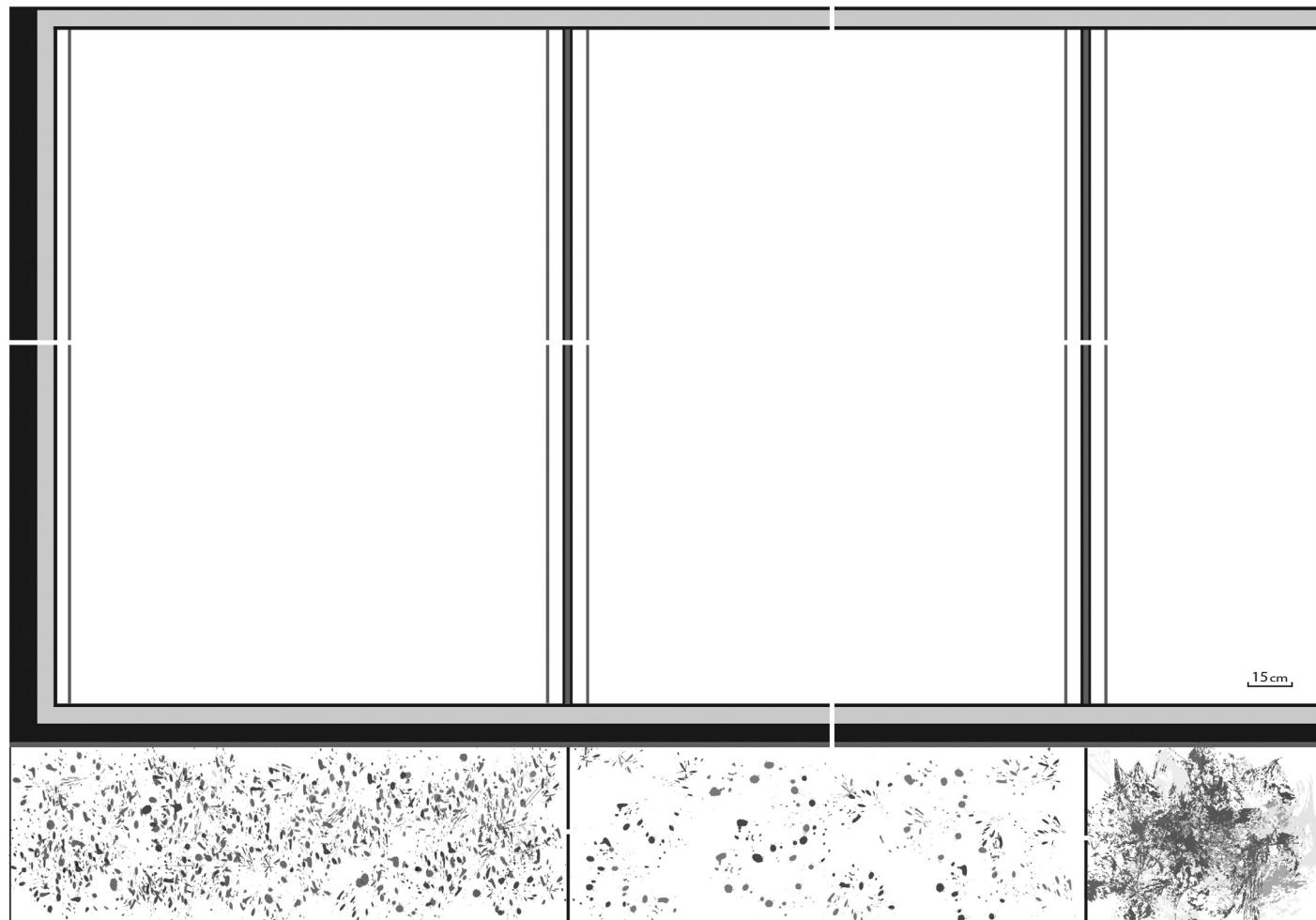
10 Sous-sol de la salle 4 de la Maison des Nones de Mars. Barbet, A., Loustaud, J.-P., Monier, F., Les peintures murales de la Maison des Nones de Mars à Limoges, in *Aquitania* 11, 1993, pp. 66-79.

11 Décors A et C de la Résidence Lebrun, rue Branly. Lefèvre, J.-F., A propos des récentes découvertes quelques peintures de Bourges (Cher), *Revue archéologique de Picardie* 10, 1994, pp. 189-194.

L'objectif d'une étude sur des enduits peints est de restituer l'ensemble d'un décor; une présentation graphique est le moyen le plus simple pour y parvenir, elle permet d'obtenir une vue d'ensemble d'une peinture, de l'expliquer et de la comparer. Tout d'abord, un relevé fidèle et précis des fragments à l'échelle 1:1, sur papier plastique, servira de base au dessin graphique qui devra permettre d'interpréter les parties manquantes et proposer des compléments. Ceux-ci s'appuient sur ce que l'on appelle les fragments-clés: ce sont des angles de panneaux⁶, des bandes de séparation, les transitions entre les zones. Ces éléments permettent de comprendre l'agencement des motifs. Dans le cas d'Yverdon-les-Bains, où nous avons affaire à des motifs simples (bandes et filets), il a fallu procéder par continuité, en prolongeant les lignes existantes. Ainsi, une des principales hypothèses de ce décor (fig. 5) comprend une zone basse compartimentée par des filets noirs permettant de séparer des motifs

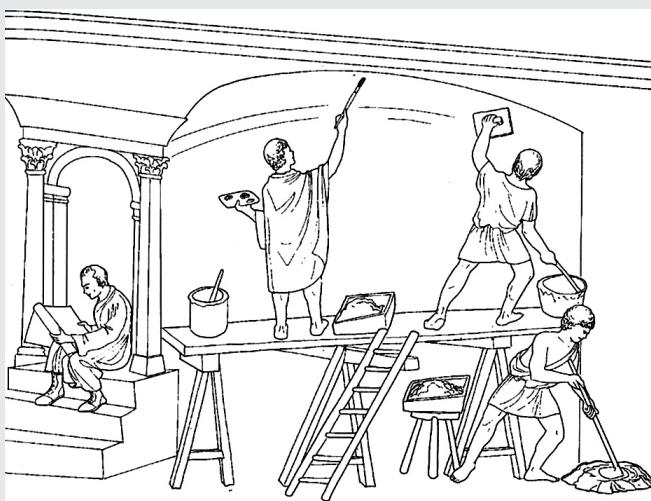
differents: un mouchetis⁷ noir, vert, rouge et jaune, un autre mouchetis noir et vert, et une imitation de marbre de couleurs jaune et rouge appliquée à l'éponge. La zone médiane présentant un champ blanc uni est séparée de la zone basse par un filet rouge, une bande noire puis une bande jaune qui se succèdent. Deux filets rouges, plus ou moins épais, dont l'un est flanqué de deux filets noirs, rythment la zone médiane par la création de panneaux. Faute de fragments-clés, la restitution de la zone supérieure reste hypothétique; toutefois, nous pouvons imaginer que les bandes noires et jaunes encadrent toute la paroi du mur. Dans une étude comparative, cette peinture peut s'intégrer dans la catégorie des décors typiques des pièces secondaires ou de service de l'habitat romain. C'est également en rapprochant la restitution d'autres compositions picturales que nous pouvons proposer une datation stylistique; effectivement, en nous basant en particulier sur les exemples de Vidy⁸, de Pully⁹, de Limoges¹⁰ et de Bourges¹¹ nous pouvons dater ce décor d'Yverdon-les-Bains du I^{er} siècle ap. J.-C.

Fig. 5 Restitution graphique: une des hypothèses principales de cette étude. Restitution N. Hathaway et A. Spühler.



RÉALISER UNE FRESQUE ROMAINE

Si vous désirez décorer votre maison grâce aux techniques utilisées par les artisans romains ou gallo-romains, vous pourrez vous inspirer des conseils de Vitruve. Cet architecte et ingénieur romain, qui a vécu au I^{er} siècle av. J.-C., nous fait connaître ce processus: «Ainsi lorsque les murs auront été renforcés par trois couches de mortier de sable et autant de mortier de marbre (...) grâce aux couleurs étendues avec la couche de finition, (ils) jetteront un brillant éclat. Lorsqu'elles ont été soigneusement étendues sur l'enduit encore humide, les couleurs, par ce fait même, ne se ternissent pas mais tiennent indéfiniment, parce que la chaux, qui, en cuisant dans les fours, a perdu son eau et est devenue poreuse et amorphe, est poussée par cette faim qui est en elle à absorber tout ce qui se trouve en contact avec elle»¹². Dans ce texte, c'est la réalisation de la peinture sur l'enduit de chaux et sable encore frais qui, en séchant, va fixer les couleurs. Néanmoins, on trouve de nombreuses peintures dont les couleurs s'écaillent, signe de l'utilisation d'autres techniques: on préfère donc parler de peinture, terme plus générique, plutôt que de fresque. Mais si ce texte n'attise pas votre âme d'artiste, vous pourrez toujours trouver une inspiration dans un autre document antique. Il s'agit d'une stèle funéraire



trouvée en réemploi dans le rempart romain du Bas-Empire de la ville de Sens.

Il représente une équipe de décorateurs sur un chantier: à côté du maître d'œuvre assis à gauche sur l'escalier, en train de consulter un rouleau, un manœuvre, près de l'échafaudage dressé, malaxe la chaux éteinte, le sable et l'eau avec un rabot qu'un maçon, juché sur les planches, étale à grands coups de taloche. Enfin, le peintre est lui aussi représenté en plein travail, palette à la main, traçant au pinceau une bordure. Vos pigments devront être d'origine minérale ou végétale (calcination, décantation) comme c'était le cas à l'époque. Vous pourrez également agrémenter votre peinture, tout en restant fidèle aux techniques antiques, de stuc qui permet l'application d'éléments d'architecture en trois dimensions, de tesselles de mosaïques, de coquillages et même de feuilles d'or¹³.

Fig. ci-contre: stèle de Sens. Blanc, N. (dir.), Au royaume des ombres. La peinture funéraire antique, Paris, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal/Vienne et Réunion des musées nationaux, 1998, p. 63.

CONCLUSION

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, cette peinture murale fait partie de toute une série de peintures découvertes sur le chantier du Parc Piguet. L'ensemble de ces enduits peints font l'objet d'une étude approfondie dans le cadre d'un mémoire mené par une étudiante de l'Université de Lausanne qui aura pour objectifs non seulement l'analyse méthodique des différents décors, mais également de parvenir à une reconstitution architecturale du bâtiment d'où les peintures proviennent. Ce type de travail démontre que l'étude de la peinture murale contribue grandement à la connaissance des modes de construction, du cadre de vie et, plus largement, de la culture des habitants des provinces de l'Empire. Ainsi, elle peut donc, par sa présence, devenir un élément incontournable pour la compréhension de certains sites archéologiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBET, A., «Remontage des peintures murales romaines», in N. Duval (dir.), Recherches d'archéologie celtique et gallo-romaine, Paris-Genève, Droz, 1973, pp. 67-81.

• BARBET, A., FUCHS, M., Dossiers d'archéologie 89, 1984, pp. 8-68.

12 Vitruve, De Architectura, II, 3, 6-7. Texte établi et traduit par L. Callebat, Les Belles-Lettres, Paris,

• BARBET, A., Pour un langage commun de la peinture murale romaine, Paris, CEPMR, Bulletin de liaison 7, 1984.

13 Barbet 2008, pp. 25-33.

• BARBET, A. (dir.), La peinture murale antique: restitution et iconographie: actes du IX^e séminaire de l'AFPMA, 27-28 avril 1985, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1987.

• BARBET, A., «Archéologues et restaurateurs: une synergie à créer», in Les nouvelles de l'archéologie 68, 1997, pp. 18-20.

• BARBET, A. (dir.), Vous trouvez des peintures murales romaines... pas de panique!, fascicule du CEPMR, 2001.

• BARBET, A., «La peinture murale en Gaule romaine», Paris, Picard, 2008.

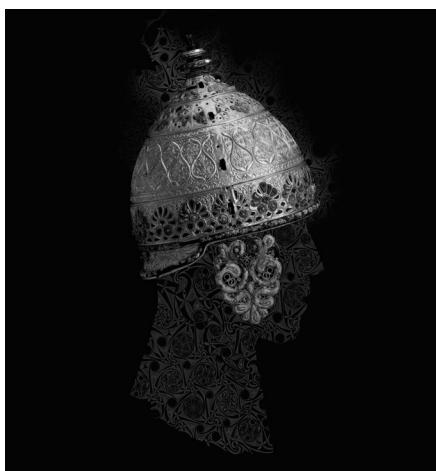
• CROISILLE, J.-M., «La peinture romaine», Paris, Picard, 2005.

• FUCHS M., «Peintures romaines dans les collections suisses», Bulletin de Liaison 9, Paris, CEPMR, 1989.

• FUCHS M., «Etude et traitement des revêtements floraux romains», AS 24, 2001(3), pp. 44-45.

CINQ LEÇONS À RETENIR

1. Prélever tous les fragments sans distinction.
2. Toujours conserver les connexions entre les fragments.
3. Ne jamais séparer les blancs des couleurs.
4. Conserver au maximum la couche picturale.
5. Stocker séparément les peintures du reste du mobilier archéologique, sans les entasser.

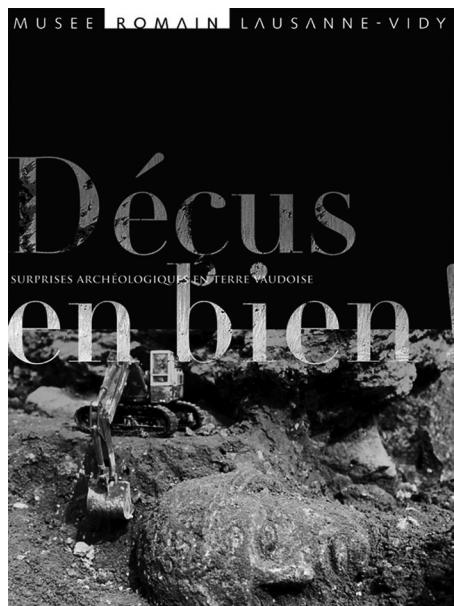


Exposition L'art des Celtes, 700 av. J.-C. - 700 ap. J.-C. Musée Historique de Berne. Du 18 juin au 18 octobre 2009.

Depuis peu visible à Berne, cette exposition se propose d'établir une histoire de l'art celtique. Les salles sont disposées de manière chronologique. La visite commence par un espace dédié à la tombe de Hochdorf, *tumulus* daté du IX^e siècle av. J.-C., et recelant des artefacts d'une richesse incommensurable. Tous les éléments -à l'exception de la banquette en bronze retrouvés dans la tombe ont été déplacés à Berne: des appliques en or pour chaussures à la corne à boire en fer travaillé du défunt (d'une contenance de 5.5 litres!) en passant par sa coiffe en écorce de bouleau. Le visiteur est ainsi directement happé par les objets, véritables bijoux artistiques qui servent de prétexte à la compréhension des traits originels de l'art celtique ainsi qu'à celle de ses influences externes. L'occasion ainsi toujours pour le *tumulus* de Hochdorf- de découvrir et d'admirer les différences

stylistiques au sein d'un même motif, celui des lions décorant le chaudron du «prince». L'un des trois lions d'origine, provenant d'un atelier grec, fut en effet remplacé et c'est un atelier indigène qui se chargea de la tâche; le style est certes plus simple mais l'animal est de meilleure facture (fig. ci-dessous). La muséographie, quelque peu classique, est dynamisée par le recours à la technologie: dans chaque salle, trois écrans expliquent l'évolution de l'art celtique, diffusant une image unique ou trois images différentes. De plus, les objets figurant dans ces présentations visuelles ne sont autres que ceux qui se trouvent... dans la salle voisine! L'occasion rêvée donc pour tout amoureux de l'archéologie de côtoyer le chaudron de Gundestrup, l'hydrie de Grächwil, le torque de la princesse de Vix, mais également la statue en pierre du Glauberg ou le guerrier de Hirchslanden, placé à côté de son contemporain grec le *kouros* d'Anavyssos... A relever aussi le fait que la visite s'achève sur une salle dédiée à la transmission de l'art celtique dans le monde insulaire. Les dernières pièces exposées sont deux fac-similés d'un codex chrétien daté du VIII^e siècle ap. J.-C., ce qui permet de tirer un lien entre monde «païen» et monde chrétien. Nous pourrions cependant reprocher à cette exposition les fiches explicatives des objets rédigées exclusivement en allemand, et le coût de la visite, 12 francs pour les étudiants, 18 francs pour les autres. Ceci est cependant largement compensé par le coût dérisoire du catalogue de l'exposition, riche en illustrations de très bonne qualité et très synthétique. A voir, donc!

Aurélie Lüthi



Exposition Décus en bien. Surprises archéologiques en terre vaudoise. Musée Romain de Lausanne-Vidy. Du 4 juin 2009 au 31 janvier 2010.

Durant ces trente-six dernières années, les fouilles archéologiques dans le canton de Vaud ont réservé de très belles surprises aux archéologues. En effet, le sol vaudois a révélé des vestiges d'époques très différentes et de natures toutes aussi variées, qui en font un des cantons les plus riches de Suisse, archéologiquement parlant. Ces découvertes pour le moins étonnantes sont disséminées dans tout le canton, exposées dans les musées des villes auxquelles elles appartiennent. A l'occasion du départ en retraite de Denis Weidmann, archéologue cantonal durant ces trente-six ans de formidables découvertes, cette exposition du musée romain de Lausanne-Vidy réunit les plus rares et les plus belles pièces qu'a révélées le sol vaudois. Les visiteurs ont ainsi le loisir d'admirer en une seule et même exposition les trésors insoupçonnés des Vaudois, sans avoir besoin d'arpenter tous les musées du canton.

Après une rapide introduction dans une salle aux murs noirs, où se côtoient explications, photos, dessins de terrain, documentation archéologique et ancien matériel de fouille, le visiteur pénètre sous la tente blanche de l'archéologue. Le sol est recouvert de copeaux de bois et les lumières tamisées pour recréer une ambiance proche de celles des chantiers de fouilles. Il est alors possible de découvrir les trésors cachés du canton de Vaud en s'instruisant sur leur provenance, leurs fonctions et

leur découverte, grâce à de précises fiches techniques. Des petits et fragiles flacons de verre retrouvés miraculeusement intacts aux stèles et inscriptions sur pierre, en passant par des statuettes de bronze, des monnaies, des bijoux, des objets en cuir, le crâne entier d'un grand cheval et des pieux en bois, les visiteurs vaudois -et les autres!- auront de quoi être déçus en bien!

Marie Walz et Yann Mamin

Nunc est edendum.

Deux millénaires nous séparent de l'époque romaine, et pourtant, sa cuisine est toujours au goût du jour. Il faut simplement se laisser emporter par des mélanges inconnus pour remonter le temps...

Lièvre (ou lapin) aux épices

Ingrédients

- 1 lièvre (ou lapin) entier
- 30 cl de vin rouge fort (chianti)
- 5 cl de garum (nuoc-mâm)
- 2 cs. de moutarde de Meaux
- 1 poireau
- 1 bouquet d'aneth
- 4 dattes
- 2 pruneaux hachés
- 1 oignon
- Poivre
- Sarriette sèche
- 2 cs. d'huile
- Vin cuit
- 1 cs. de féculle

Prenez une cocotte, versez-y 30 cl de vin rouge fort (par ex. du chianti), 30 cl d'eau, et un mélange de 5 cl de garum (nuoc-mâm) avec 5 cl d'eau.

Ajoutez deux cuillères à soupe de moutarde de Meaux, un poireau entier et un bouquet d'aneth.

Portez le tout à ébullition afin de bien mélanger l'ensemble.

Ajoutez ensuite le lièvre (ou le lapin) coupé en morceaux et laissez cuire à feu doux avec un couvercle, jusqu'à ce que la viande soit tendre.

Ajoutez quatre dattes, deux pruneaux hachés et un oignon, quelques minutes avant de couper le feu.

Récupérez ensuite le jus de cuisson dans

une casserole et ajoutez le poivre, une pincée de sarriette sèche, deux cuillères d'huile, un demi verre de vin cuit et liez le tout avec une cuillère de féculle.

Laissez cuire un instant et passez la sauce dans une passoire fine en pressant le résidu pour ne garder que le nappage.

Placez-le sur la viande laissée au chaud et servez!

<http://www.clioetcalliope.com/antique/cuisine/recette.htm>

Natacha Rossel

Orphée aux Enfers de Jacques Offenbach, par Diva Opera.



Orphée aux Enfers est un opéra créé en 1858 à Paris, au Théâtre des Bouffes Parisiens. Dès sa première année de vie, cet opéra-bouffe a connu un succès énorme avec plus de 200 représentations. En deux actes et trois tableaux, sur une musique de Jacques Offenbach, Hector Crémieux et Ludovic Halévy nous racontent l'histoire décalée d'Orphée et d'Eurydice, un couple qui se déteste.

Orphée est un violoniste persuadé d'avoir des talents de compositeur hors pair. Mais comme tout génie qui se respecte, il reste -à juste titre- incompris. Et c'est sa femme, Eurydice qui est son auditrice la plus réfractaire: une seule note de son tendre époux, et c'est la crise. Sa situation est à ce point... critique! qu'elle se réfugie dans les bras du tendre berger Aristée, tandis qu'Orphée tente de charmer de ses mélodies une nymphe.

Mais le jour où Orphée fait écouter sa dernière composition à son épouse -un

concerto d'une heure et quart!-, ce sont les notes qui font déborder le vase, et Eurydice propose la séparation. Seulement voilà, Orphée est esclave du regard des autres; il ne peut se résoudre à divorcer. Il doit donc trouver un autre stratagème et il en vient à la conclusion que le meilleur remède à une femme encombrante est sa mort.

Mais voici que l'Olympe s'en mêle. Parce que ce n'est pas réellement Aristée qui s'est entiché de la jolie dame, mais Pluton, qui a pris l'apparence d'Aristée. Il pousse donc sa chère et tendre dans le piège tendu par Orphée afin de pouvoir amener celle-ci avec lui, dans les Enfers.

Le résultat est cependant le même: Eurydice meurt. Mais voilà que l'Opinion Publique fait son apparition et c'est la catastrophe. Elle oblige le pauvre Orphée, qui se réjouissait de la disparition de son épouse, à braver les Enfers pour la retrouver. Commencent alors de véritables péripéties qui vont finalement impliquer tout l'Olympe.

Quand Orphée se rend au domaine des dieux, il le trouve sens dessus dessous. Jupiter, qui est paradoxalement le plus débauché de tous, tente de faire régner l'ordre et de rendre aux divinités olympiennes leur crédibilité auprès des humains. Mais cette situation ne convient pas du tout aux autres dieux, qui se révoltent en lui reprochant ses propres déboires. C'est l'arrivée d'Orphée qui met un terme aux disputes, et tous les dieux se rendent aux Enfers plus par curiosité maladive que par pure volonté d'aider Orphée à retrouver sa chère et tendre.

Arrivé aux Enfers, Jupiter à son tour s'amourache d'Eurydice. Pour la séduire, il se transformera en une séduisante et attirante... mouche! Et la demoiselle, abandonnée par Pluton, cédera à ses charmes. Les deux divinités commenceront alors à lutter pour savoir qui aura ses faveurs, oubliant qu'Orphée, toujours contraint par l'Opinion Publique, est là pour l'emmener à nouveau dans le monde des vivants!

Et c'est dans un éclatant banquet final que se dénoue cette pièce haute en couleur. Frais et pétillant alors qu'il aborde l'une des histoires d'amour les plus dramatiques de la mythologie grecque, cet opéra parodie non seulement son sujet, mais aussi les œuvres de son temps.

Caterina Martini